

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

République de Côte d'Ivoire Union-Discipline-Travail



HISTOIRE-GEOGRAPHIE

TERMINALES A-B-C-D













PROGRESSION - HISTOIRE -TERMINALE

THEMES	TITRE DES LECONS	VOLUME HORAIRE	TRIMESTRES
	Leçon1 : L'ONU	3 H	PREMIER TRIMESTRE
THEME 1: LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1945 A NOS JOURS	Leçon2 : L'ère de la bipolarisation de 1947 à 1991	7 H	TRIVIESTRE
	Leçon 3 : De la fin de la guerre froide vers un monde multipolaire	3 H	
	Leçon 1 : La montée des nationalismes en Afrique	3 H	
THEME 2: DE LA DECOLONISATION AUX EFFORTS D'ORGANISATION DE L'AFRIQUE	Leçon 2 : L'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance	4 H	DEUXIEME TRIMESTRE
	Leçon 3: L'accession de l'Algérie à l'indépendance	3 H	
	Leçon 4 : L'Union Africaine	3 H	
ТНЕМЕ	Leçon 1 : Croyances et valeurs dominantes dans le monde occidental	3 H	TROISIEME TRIMESTRE
CROYANCES VALEURS DANS MONDE D'AUJOURD'HUI	Leçon 2: Les mutations contemporaines de la civilisation négro-africaine	3 H	



THEME I

LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1945 A NOS JOURS

Leçon 1 : L'ONU (Organisation des Nations Unies)

HABILETES	CONTENUS
Définir	L'ONU
Décrire	Les étapes de la création de l'ONU
Evelianos	Les principaux objectifs et grands principes de l'ONU
Expliquer	Le fonctionnement du système des Nations Unies
Schématiser	Le système des Nations Unies
Apprécier	Le bilan de l'ONU depuis sa création
Examiner	Les perspectives de l'ONU
Exploiter	Des documents et publications de l'ONU
Exploite	La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

INTRODUCTION

L'année 1945 marque la fin de la seconde guerre mondiale et apparait comme une délivrance au sortir d'une longue année de guerre ayant entrainé traumatisme et destruction. C'est au cours de ce conflit que les futurs vainqueurs vont mettre sur pied la notion d'ONU qui fait naitre ce large sentiment d'espoir de paix durable pour l'humanité.

Après plusieurs années d'existence quel est l'impact de cette organisation sur les relations internationales ? Quel bilan pouvons-nous dresser des actes de l'ONU ?

Avant de répondre à ses interrogations réservons-nous le droit de présenter l'ONU.

I. <u>LA NAISSANCE DE L'ONU</u>

1) La création progressive de l'Onu

Les États-Unis ont été avec leur président **Franklin Delanoë Roosevelt** les initiateurs de la création de l'ONU suite à la défaillance de la SDN. En effet, l'idée a été lancée en 1941 par le président américain **Franklin Delanoë Roosevelt**.

Plusieurs séries de mesures et de rencontres ont préparé la naissance de l'ONU:



- 14 Aout 1941 : La charte de l'Atlantique. Le président Américain, Roosevelt (Franklin Delanoë) et le premier ministre Britannique, Winston Churchill signent, « la charte de l'atlantique » (A Terre-neuve au Canada) qui propose la collaboration internationale dans le but d'un maintien de la paix et de la sécurité internationale.
- 1^{er} Janvier 1942 : conférence de Washington. 26 États qui combattent les puissances de l'axe (Allemagne, Japon, Italie) apportent leur appui à la charte de l'Atlantique et signent à Washington la « Déclaration des Nations Unies » C'est à cette conférence de Washington qu'on décide de la mise en place d'un système de paix et de sécurité après la guerre. C'est également à cette conférence que le terme « Nations unies », proposé par Roosevelt, est employé pour la première fois de manière officielle.
- **Du 19 au 30 Octobre 1943** : La **conférence de Moscou** (URSS actuelle Russie). les Ministres des Affaires Étrangères des USA, URSS et G-B adoptent le projet le projet de création d'un organisme international de paix dans son principe.
- Du 28 Nov au 1^{er} Déc 1943 : conférence de Téhéran(Iran). l'<u>Union soviétique</u>, la <u>Grande-Bretagne</u> et les <u>États-Unis</u> s'engagent à créer dans les plus brefs délais une organisation internationale capable de résoudre pacifiquement les conflits.
- Du 21 Sept au 07 Oct 1944 : conférence de Dumbarton Oaks (Washington, Usa). Cette conférence a jeté les bases de l'Organisation des Nations unies (ONU) : On y élabore la première ébauche de la Charte des Nations unies, ses objectifs, sa structure , son mode de fonctionnement et on y retient le principe de certaines institutions comme: l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Secrétariat et la Cour de justice internationale de La Haye.



- Du 04 au 11 février 1945 : la conférence de Yalta (Crimée en Urss actuellement ville ukrainienne). A cette conférence, on règle les derniers désaccords sur le fonctionnement de l'organisation et le droit de veto est octroyé aux cinq grands.
- 25 Avril au 26 juin 1945 : conférence de San-Francisco. 50 États présents élaborent les statuts et adoptent la charte de l'ONU (composée de 111 articles) : c'est la création de l'ONU (26 juin 1945)

L'ONU commence a fonctionné le 24 Octobre 1945 et fixe son siège à New York. En 2012, l'ONU compte 193 membres. L'admission la plus récente est celle du Soudan du Sud, le 9 juillet 2011.

<u>Remarque</u>: Depuis l'adhésion du <u>Monténégro</u> en <u>2006</u> et de la <u>République du Soudan</u> <u>du Sud</u> en <u>2011</u>, l'ONU compte désormais la quasi-totalité des États du monde, soit <u>193</u> sur les <u>196</u> qu'elle reconnaît;

Les seuls États n'étant pas membres sont :

- le <u>Vatican</u> (qui a cependant un statut d'observateur)
- L'îles Cook
- **L'île** <u>Niue</u> (île du pacifique située à 2400 km au Nord de la Nouvelle Zélande avec pour capitale Alofi. République autonome depuis 1974 sous administration néo-zélandaise).

Le Vatican est toutefois le seul État pleinement souverain et reconnu par les Nations unies bien qu'il n'en soit pas membre. Il n'existe aucun obstacle à son adhésion si les autorités vaticanes souhaitent un jour rejoindre l'organisation.

2) Les Objectifs et Principes de l'O.N.U

a- Les objectifs

- Maintenir la paix et la sécurité dans le monde
- Développer les relations amicales entre les nations
- Réaliser la coopération internationale sur tous les sujets où elle peut être utile et en encourageant le respect des <u>Droits de l'homme</u>
- Etre un centre où s'harmonisent les efforts des nations dans des objectifs communs



b- Les principes

- Égalité souveraine de tous les États membres.
- Les membres de l'organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques de telle manière que la paix et la sécurité internationale ainsi que la justice ne soient pas mises en danger.
- La non-ingérence dans les affaires intérieures des États membres et le respect de leur intégrité territoriale.
- Les membres doivent remplir leurs obligations vis-à-vis de la charte.

II- LES STRUCTURES ET LEUR FONCTIONNEMENT

1) Les organes principaux de l'ONU

L'O .N. U compte six organes principaux.

a- L'Assemblée Générale

C'est **l'organe central de délibération** et regroupe tous les États membres (193 en 2012). Elle se réunit chaque année en session ordinaire de Septembre à Décembre mais peut siéger plusieurs fois en session extraordinaire à la demande du conseil de sécurité ou de la majorité des membres. Elle adopte ses décisions importantes à la majorité des 2/3. Ses attributions sont les suivantes :

- Elle discute de toutes les affaires de paix et de sécurité internationale.
- Elle élit les membres des organisations de l'O.N.U et se prononce sur l'admission de nouveaux membres.
 - Elle vote le budget...

b- <u>Le Conseil de Sécurité</u>

C'est l'organe exécutif. Il comprend 05 membres permanents (USA, G.B, Russie, Chine, France) disposant du droit de veto et 10 membres non permanents, élus pour 2 ans renouvelables 1 fois. C'est l'organe le plus important de l'ONU. Il dispose d'un pouvoir de décision car c'est lui qui prend des mesures (appelée « résolution » qui est une décision à caractère obligatoire et exécutoire immédiatement) en cas de menace de la paix. Un droit de veto est un droit qui permet de s'opposer à la prise d'une décision.



Toutes modifications des statuts, toutes actions politiques et militaires et l'acceptation de nouveaux membres doit recevoir son accord. Il siège au moins tous les 15 jours.

c- Le Secrétariat Général

C'est l'organe administratif de l'ONU. Il est présidé par un secrétaire général qui est élu par l'assemblée générale pour cinq ans sur proposition du conseil de sécurité. Son rôle est :

- Il est chargé d'assurer le suivi du travail de l'ONU
- Il s'assure du bon fonctionnement de l'ONU et de ses agents.
- Il joue les médiateurs lors des crises internationales
- Il interpelle les gouvernements et la communauté internationale sur des questions menaçant la paix ou les droits humains

Les différents secrétaires généraux de l'O.N.U:

Nom et prénoms	Pays	Mandat
Trygve Lie	Norvège	1946-1952
Dag Hammarskjöld	Suède	1953-1961
Sithu U Than	Birmanie	1961-1971
Kurt Waldheim	Autriche	1972-1981
Javier Perez De Cuellar	Pérou	1982-1991
Boutros Boutros Ghali	Égypte	1992-1996
Kofi Annan	Ghana	1997-2006
Ban Ki Moon	Corée du Sud	2007- 2016
Antonio Guteres	Portugal	Depuis Janvier 2017

d- Le Conseil Économique et Social

C'est **l'organe de coordination des activités**. Il comprend 54 membres élus pour 3 ans par l'assemblée générale. Son but est :

- d'améliorer les conditions économiques, sociales et humanitaires
- de gérer les institutions spécialisées de l'O.N.U à caractère économique et financier.
- d'examiner des questions dans les domaines économiques, social, culturel, éducatif, de santé publique,
- d'entretenir des liens étroits avec <u>les ONG</u> dans les domaines de sa compétence.



e- La Cour Internationale de Justice

C'est **l'organe judiciaire** composé de 15 juges élus pour 9 ans. Son siège est à La-Haye (Pays-Bas) et est chargée de juger et trancher les différends entre les pays membres.

f- Le Conseil de Tutelle

Il est composé de 15 membres et chargé de la surveillance des territoires placés sous le régime international de tutelle. Il a pour rôle de favoriser le progrès de ces territoires et leur évolution progressive vers l'autonomie et l'indépendance. De nos jours cet organe ne joue plus grand rôle parce que la plupart des pays sont indépendants.

2) Les Institutions et Services Spécialisés de l'O.N.U

Ils sont indépendants mais liés à l'Onu par des accords et jouent un rôle très important dans les domaines financiers et socioculturels.

a- Des Institutions Spécialisées

SIGLE	SIGNIFICATION	CRÉATION	RÔLE	SIEGE
FMI	Fonds Monétaire	Juillet 1944	d'assurer la stabilité du système	Washington
	International		monétaire international et la	(USA)
			gestion des crises monétaires et	
			<u>financières</u>	
BM	La Banque	décembre 1	lutter contre la <u>pauvreté</u> en	Washington
	mondiale: regroupe deux		apportant des aides, des	(USA)
	institutions internationales:		financements et des conseils	
	la Banque internationale		aux <u>États</u> en difficulté	
	pour la reconstruction et le			
	<u>développement</u> (BIRD) et			
	l'Association internationale			
	de développement (AID, ou			
	IDA)			
FAO	L'Organisation des	Octobre	assure la distribution	Rome (Italie)
	Nations Unies pour	1945	d'excédents alimentaires et	
	l'Alimentation et		Fournir une assistance	
	l'Agriculture		technique aux <u>pays en</u>	
			<u>développement</u> dans	

Fomesoutra.com

			l'amélioration des techniques	
			agricoles	
UNESC	Organisation des Nations U	Nov 1945	s'occupe de l'alphabétisation,	Paris
CIVEDO	pour l'Éducation, la Scienc	1101 1745	l'éducation, de la recher	
	la Culture		,	`
	la Culture		scientifique et de la protection	
			patrimoine culturel mondial	
OMS	Organisation Mondiale de	Avril 1948	vaccination, l'hygiène et	Genève
	Santé		l'assistance médicale des	(Suisse)
			populations	
ONUDI	L'Organisation des	1966	d'aider	Vienne
	Nations Unies pour le		au <u>développement</u> industriel	(Autriche)
	développement industriel		de ses pays membres	
OMT	L'Organisation Mondiale	1974	promouvoir et développer le	Madrid (Espa
	Tourisme		tourisme	
UPU	L'Union Postale Universelle	Octobre	favoriser le bon développement	Berne
		1974	et la coopération des différents	(Suisse)
			systèmes postaux du monde.	,
			F = 2 = 2 = 2 = 2 = 2 = 2 = 2 = 2 = 2 =	

En dehors de ses institutions, il y en a d'autres comme :

- Fonds international de développement agricole (FIDA)
- Association internationale de développement (AID)
- Société financière internationale (SFI)
- Union internationale des télécommunications (UIT)
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Organisation maritime internationale (OMI)
- Organisation météorologique mondiale (OMM)
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

b- Les programmes et fonds de l'Onu

SIGLE	SIGNIFICATION	CRÉATION	RÔLE	SIEGE



UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ou United Nations International Children's Emergency Fund en anglais		Améliorer et promouvoir les conditions des enfants.	New York (USA)
HCR ou UNIHCR	Nations unies pour les	Décembre 1950	protéger les <u>réfugiés</u> , de trouver une <i>solution durable</i> à leurs problèmes et de veiller à l'application de la <u>Convention</u> <u>de Genève sur les réfugiés</u> de 1951	(Suisse)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement	1 ^{er} Janv	Aider les pays en développement en leur fournissant des conseils mais également en plaidant leurs causes pour l'octroi de dons	New York (USA)
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population	1967	appuie des activités qui donnent de l'aide aux femmes, hommes et jeunes	
PAM	Programme alimentaire mondial	1963	fournit principalement de la nourriture aux personnes souffrant de la faim	Rome (Italie)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement	1972	-coordonner les activités des Nations Unies dans le domaine de l'environnement, -assister les pays dans la mise en œuvre de politiques environnementales, -encourager le développement durable.	

En dehors de programmes et fonds cités, on a d'autres comme :

- Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM)
- Volontaires des Nations unies (VNU)



- Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT)
- ONU Femmes
- Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

III- BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ONU

1) Des Succès de l'ONU

a- Dans le domaine du maintien de la paix

- L'ONU est parvenue à maintenir la paix en réglant certains conflits. Exemple : la crise des fusées de Cuba. Elle a même reçu le prix Nobel de la paix en 1988.
- Lorsque des conflits éclatent dans les régions du monde, l'Onu intervient diversement soit :
 - Par l'envoi de casques bleu pour s'interposer et pour faire respecter le cessez-lefeu
 - Par la médiation du secrétaire général de l'ONU ou de son représentant spécial
 - Par les sanction politiques (rupture des relations diplomatiques) ou économiques (embargos)
- L'ONU a adopté des résolutions sur le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaire, biologiques (exemple les Accords SALT & START)

b-Dans le domaine politique, économique et social

- L'ONU a œuvré à la décolonisation des États d'Afrique et d'Asie anciennement colonisés
- L'ONU a permis de mettre fin à l'apartheid et a organisé des élections multiraciales en Afrique du Sud
- L'ONU à travers ses institutions spécialisées aide les pays en développement à améliorer leurs conditions politiques économiques et sociales
- L'ONU participe à l'amélioration éducative des populations des pays pauvres à travers des programmes d'alphabétisation initiés par l'UNESCO.
- L'ONU aide à l'amélioration de la santé de la population à travers des campagnes de vaccinations initiées pat l'OMS.



2) Les Faiblesses de l'O.N.U.

a- Problème de maintien de la paix

- Depuis 1945, le monde n'a pas connu une seule année de paix car l'Onu n'a pu arrêter les arrêter conflits inter et surtout intra-étatiques qui se poursuivent partout de nos jours : Israélo-arabe, Syrie, Darfour au Soudan, Congo, Tchétchénie...
- Les actes terroristes s'amplifient : difficile accord sur sa définition à l'Onu, manque de justice dans les relations internationales.
- Une absence d'armée permanente pour intervenir rapidement ; une insuffisance et /ou une mobilisation difficile de casques bleus pour certaines missions.
- La course aux armements se poursuit : certains pays refusent de signer les différents accords (France, Chine, Corée du Nord, Inde, Iran...).

b- Les blocages au plan institutionnel et administratif

- Fréquentes paralysies du conseil de sécurité par l'utilisation abusive et partisane du droit de veto par les 5 membres permanents du conseil de sécurité, qui bénéficie ainsi de l'impunité.
- La composition du conseil de sécurité avec 5 membres permanents est non démocratique et ne cadre plus avec les réalités du monde actuel avec l'émergence de nouvelles puissances (Japon, Inde, Allemagne, Brésil, Afrique du Sud...)
- Manque d'autorité du secrétaire général : Il n'a aucun pouvoir de décision et encore de s'opposer au conseil de sécurité.
- Le non-respect des résolutions et recommandations de l'Onu par certains Etats et puissances : URSS, USA, Israël (242,338).

c- Le poids des grandes puissances

- Les grandes puissances (USA, Russie) pèsent de tout leur poids sur le fonctionnement de l'Onu :
 - soit par l'utilisation abusive du droit de veto
 - soit par leur influence sur leurs « satellites ».
- Les grandes puissances, par le jeu des alliances et de leurs intérêts font balancer les résolutions en leur faveur dans leurs pré-carrés.



d- Les problèmes économiques et sociaux

- **Au plan financier** : l'Onu manque de moyens financiers pour faire face à ses diverses missions. Cela est dû au cout élevé des opérations de maintien de la paix dans le monde et aux arriérés de cotisations de certains États.
- Au niveau social, on assiste toujours à une violation des droits de l'homme : exploitations des enfants, discriminations et tortures...

3) Les Solutions

Pour permettre à l'Onu d'être forte et crédibles, il est nécessaire de la réformer l'ONU au regard du contexte international qui a beaucoup évolué. Il faut donc :

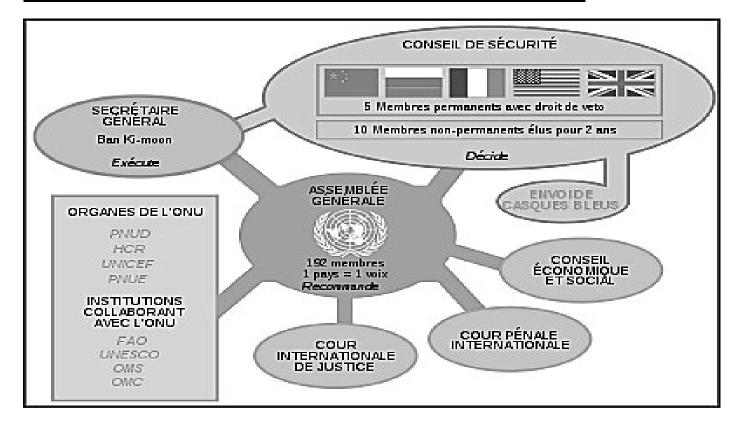
- Élargir les membres du conseil de sécurité pour représenter effectivement tous les continents du monde et pour le rendre plus démocratique
- Revoir l'usage du droit de veto.
- Conférer un pouvoir de décision au secrétaire général,
- Doter l'Onu d'une armée permanente pour intervenir plus rapidement...
- Appliquer les résolutions à tous les États membres, quelques soient leurs puissances.

CONCLUSION

L'Onu, depuis sa création a joué et continue de jouer un rôle important dans les différentes missions qu'elle s'est assignée. Si toutefois, elle a eu d'énormes difficultés, il n'en demeure pas moins qu'elle reste l'unique lieu de contact et de tribune où tous les pays du monde peuvent poser leurs problèmes. Pour être plus dynamique et crédible elle doit revoir son fonctionnement à travers la restructuration de ses institutions.

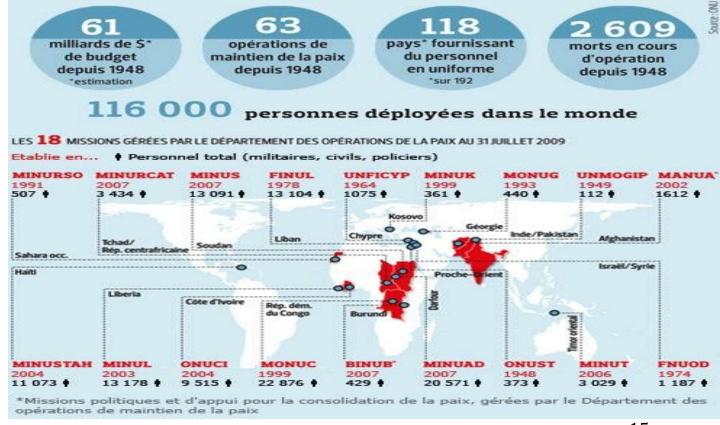


ANNEXES SUR L'ONU : LES ORGANES PRINCIPAUX DE L'ONU

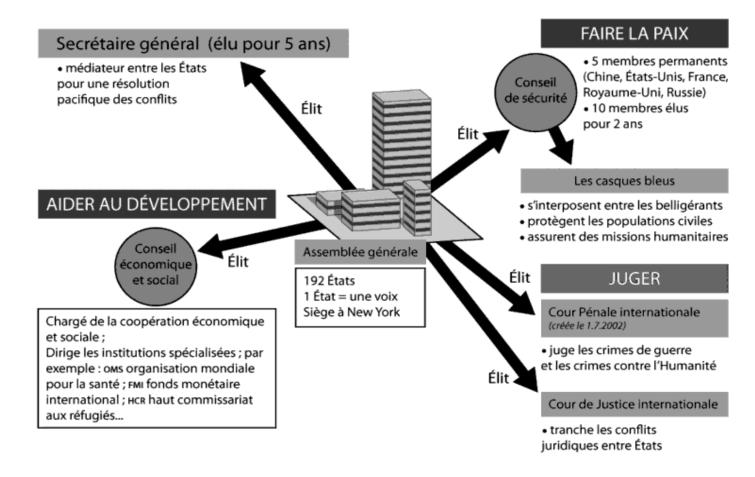




<u>SIEGE DE L'ONU :</u> LES ACTIONS DE L'ONU A TRAVERS LE MONDE RÔLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE









Leçon 2 : L'ERE DE LA BIPOLARISATION DE 1947 A 1991

Durée: 7 heures

Exemple de situation : Au cours des activités « porte-ouverte de la promotion Terminale », dans votre établissement, vous apprenez au terme d'une conférence sur les conséquences de la deuxième guerre mondiale, que le monde a été divisé en deux blocs antagoniste sans affrontement directs. Ils connaîtront des moments de crises et de détentes qui vont marquer les relations internationales. Soucieux de comprendre cette situation politique, vous menez des recherches pour connaître les blocs antagonistes, comprendre la guerre froide et la coexistence pacifique

HABILETES	CONTENUS
Définir	La bipolarisation
Identifier	Les blocs antagonistes
	La naissance de chaque bloc
Expliquer	Le fonctionnement de chaque bloc
	La guerre froide de 1947 à 1991
A 1	Le processus de l'effondrement du bloc de l'est
Analyser	La coexistence pacifique et la détente
	Le processus de l'effondrement du bloc de l'est et la fin de la guerre froide
Exploiter	Des documents relatifs aux relations est-ouest de 1947 à 1991

CONTENUS	CONSIGNES POUR CONDUIRE LES ACTIVITES	TECHNIQUES PEDAGOGIQUE	MOYENS SUPPORTS DIDACTIQUE
La bipolarisation et le fonctionnemen t des blocs	- Amener les apprenants à définir la bipolarisation - Faire expliquer la naissance de chaque bloc en partir de l'opposition idéologique; -Amener les apprenants à identifier les différents blocs à travers les pays qui les composent -Faire distinguer, dans cette composition les pays dits « alliées » et les pays dits « satellites » - amener les apprenants à expliquer le fonctionnement de chaque bloc à travers ses principales organisations :	-Enquêtes découvertes -Travail en petits groupes -Discussion dirigée -Brainstorming	Manuel Textes Carte Documents divers.



	OTAN CODE D		
	OTAN, OCDE, Pacte de Varsovie,		
	CAEM Egira laggligar abagua blag		
	-Faire localiser chaque bloc		
La guerre froide de 1947 à 1991	-Amener les apprenants à définir la guerre froide -Faire identifier les causes de la guerre froide -Faire ressortir les principales -Caractéristiques de la guerre froide -Amener les apprenants à analyser les crises de la guerre froide à travers les exemples suivants : la première crise de Berlin (1948-1949), la deuxième crise de Berlin (1958-1961), la crise de Cuba (1962), la 2ème guerre du Vietnam (1964-1975).	-Enquêtes découverte -Travail en petits groupes -Discussion dirigée -Brainstorming	Manuel Textes Documents divers.
La coexistence pacifique et la détente	-Faire définir les notions de coexistence pacifique et de détente -Amener les apprenants à situer la coexistence pacifique et la détente à l'intérieur de la guerre froide; -Faire expliquer les facteurs de la coexistence pacifique et de la détente; - Faire ressortir les principales manifestations de la coexistence pacifique à travers les faits suivants : la question du désarmement (jusqu'à l'accord sur les euromissiles en 1987) et la conférence d'Helsinki -Faire ressortir les limites de la détente : la deuxième guerre du Vietnam, le non-respect des accords sur le désarmement	-Discussion dirigée -Brainstorming -Conférence-débat	Manuel Textes Documents divers. Personnes ressources
L'effondremen t du bloc de l'Est et la fin de la guerre froide	-Faire expliquer les facteurs idéologiques, politiques, économiques et technologiques de l'effondrement du bloc de l'est; -Faire ressortir le rôle de Mikhaïl; -Amener les apprenants à décrire le processus de désagrégation à travers	Discussion dirigée -Brainstorming -Conférence-débat	Manuel Textes Documents divers. Personnes ressources



	des faits marquants : en URSS et au niveau du bloc de l'Est -Faire définir le monde unipolaire ;Faire établir le lien entre la désagrégation du bloc de l'est et la naissance d'un monde unipolaire		
C	-Faire représenter les grandes périodes de la guerre froide	Travail en petits groupes ou individuel	Frise chronologique

INTRODUCTION

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les USA et l'URSS sont les seuls grands vainqueurs et tous les autres sont affaiblis et ruinés. Les deux grands, que tout oppose maintenant, se retrouvent face à fac, inquiets de la montée en puissance de l'autre. De 1945 à 1946, les divergences d'intérêt, les malentendus et la méfiance, accroissent la tension entre les deux super-grands, et conduisent à la rupture en 1947. Il nait alors un profond antagonisme Est-Ouest qui dure de 1947 à 1991 et prend la forme d'un conflit permanent et systématique, sur le plan idéologique, politique, économique, culturel, militaire et spatial.

Cette période est appelée Guerre Froide. Mais à partir de 1991 avec la dislocation ou l'effondrement du bloc soviétique, disparait la bipolarisation et le monde devient unipolaire.

I- <u>LA BIPOLARISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES</u> BLOCS

La bipolarisation est la division du monde en deux blocs antagonistes. Le monde a connu cette bipolarisation suite aux divergences entre alliés dans le règlement d'aprèsguerre.

1) <u>LES CAUSES DE LA BIPOLARISATION</u>

a) Les causes lointaines de la rupture

La montée de la méfiance entre les alliés s'aggrave et les malentendus, les soupçons s'accumulent de part et d'autre pour plusieurs raisons :

- Les divergences idéologiques, politiques et économiques

Les USA et l'URSS appartiennent à deux systèmes idéologiques, politiques et économiques incompatibles.

- * Les États-Unis : Au plan politique, les USA sont une démocratie libérale qui se caractérise par : le multipartisme et la séparation des pouvoirs. Au plan économique, on a un système capitaliste caractérisé par : Une appropriation privée des moyens de production, la recherche du profit et la libre entreprise.
- * L'URSS: Au plan politique, l'URSS est une démocratie populaire qui se caractérise par : Un parti unique (le Parti Communiste : PCUS) et la concentration du pouvoir aux mains du parti-État. Au plan économique, on a un système socialiste ou communiste qui se caractérise par : une planification rigoureuse par l'État (les plans quinquennaux) et une propriété collective des moyens de production (collectivisation).
 - Le problème Allemand: Dans l'application des accords sur l'Allemagne (Conférence de Yalta: Février 1945 et Conférence Postdam: juillet 1945) des divergences apparaissent entre l'URSS et les Occidentaux (USA, France, Grande-Bretagne):
 - *L'URSS : conformément aux accords, l'URSS procède à la dénazification de l'Allemagne et profite pour instaurer dans sa zone des idées communistes.
 - *Les Occidentaux (USA, G-B, France): Craignant une contagion du communisme dans leur zone (car le communisme émerge dans les zones pauvres), les occidentaux mettent fin à la dénazification et décident d'unifier leur zone en formant la Trizone. Pour les Russes (Staline), cela signifie une violation des accords arrêtés sur l'Allemagne.
 - La poussée communiste en Europe centrale et orientale : Pendant la seconde guerre mondiale, l'URSS a libérée plusieurs pays l'Europe centrale et orientale annexé par l'Allemagne. Elle va profiter pour les occuper et installer des régimes procommunistes en violation des décisions sur l'Europe libérée (selon les accords sur l'Europe libérées, les grandes puissances devaient favoriser dans ces pays les élections libres et transparentes) L'URSS va chercher encore à prendre le pouvoir en Grèce, Turquie, Iran... Pour les occidentaux, l'URSS ne respecte pas, les décisions prises sur la déclaration des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Remarque: Face à tous ces désaccords et violation, la rupture de l'alliance est inévitable. C'est face à ce constat que, en Mars 1946, à Fulton (Floride aux USA), dans un discours, l'ex-premier ministre Anglais Churchill (W) dénonce déjà le "rideau de fer " qui s'abat sur l'Europe. Partant de ce fait il invite les Occidentaux à s'unir et à réagir contre les soviétiques.



b- Les causes immédiates de la rupture

Les premiers signes de la division définitive vont commencer en 1947 au moment où les occidentaux décident de fusionner leurs zones d'occupation en Allemagne pour créer la bizone. En dehors de ce fait, quatre évènements majeurs vont entrainer la rupture définitive entre les États-Unis et l'URSS: la doctrine Truman, le plan Marshall, la doctrine Jdanov, la mise en place du Kominform.

A-La doctrine Truman ou "containment"

La doctrine Truman est une doctrine mise en place par le président Américain (Harry Truman) le 12 Mars 1947 en vue de faire barrage à l'avancée du communisme. Cette doctrine est aussi appelée le "containment "ou endiguement. La doctrine Truman prévoit d'assister tout pays qui combat le communisme pour conserver son indépendance. Dans la mise en œuvre de la politique du containment, les communistes sont chassés de plusieurs gouvernements en Europe de l'Ouest sous influence américaine. Ainsi : en Belgique en Mars 1947, en France en Avril 1947 et en Italie en Mai 1947. Les communistes sont chassés du gouvernement et sont remplacés par des personnalités procapitalistes

B-Le plan Marshall

C'est la version économique de la doctrine Truman. Le plan Marshall est le plan d'aide économique mise en place par les USA le 05 juin 1947 en vue d'aider économiquement les pays européens à se reconstruire après les dégâts subit lors de la deuxième guerre mondiale. Ce plan est connu sous le nom de « Plan Marshall ». En effet, le 05 juin 1947, dans un discours prononcé à l'<u>université Harvard</u>, le <u>secrétaire d'État</u> américain <u>George Marshall</u>, annonce que les États-Unis mettent en place un plan d'aide économique pour la reconstruction de l'Europe. Officiellement, ce plan d'aide n'est dirigé contre aucun pays, contre aucune politique, de vaincre « la faim, le désespoir et le chaos ». Officieusement, le plan Marshall s'inscrit toujours dans la politique de barrage à l'avancée du communisme. Accepter le plan Marshall revient à s'aligner sur la politique américaine. Ainsi :

- L'URSS, la Finlande, les pays de l'Europe de l'Est refusent cette aide pour ne pas être sous le contrôle américain.
- Par contre les pays de l'Europe de l'Ouest (16 au total) acceptent l'aide américaine. Ces pays se réunissent en Juillet 1947 pour le partage de cette aide. avril 1948, ces seize pays fondent l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), qui deviendra plus tard (en 1960) l'Organisation de



coopération et de développement économiques (OCDE). Cet organisme supranational a pour fonction première de gérer et de répartir l'aide américaine entre les pays membres. Ils perçoivent plus de 13 milliard de Dollar dont 85% sous forme de dons et 15% sous forme de prêts

C- La doctrine Jdanov et le Kominform

En réplique à la politique d'endiguement mise en place par les USA, l'URSS réagit à travers la mise en œuvre de deux politiques : la doctrine Jdanov ou le Jdanovisme et le Kominform.

- La doctrine Jdanov

La doctrine Jdanov (du nom du 3^e secrétaire du <u>Parti communiste de l'Union soviétique</u> Andreï Jdanov) est une politique qui est chargée de coordonner et d'harmoniser les politiques des différents partis communistes. En effet, Le 30 **Septembre 1947 en Pologne,** Jdanov réunit les délégués des neuf partis communistes européens pour mettre en place le **Jdanovisme.** Selon lui, le monde est désormais divisé en deux : D'un côté le « camp impérialiste et anti-démocratique » dont les États-Unis sont « la principale force dirigeante », de l'autre côté, le camp « anti-impérialiste et démocratique » placé sous l'égide de l'URSS. Il faut donc choisir la démocratie dont l'URSS est le garant.

- Le Kominform

En Octobre 1947 est créé le Kominform. C'est un bureau d'information des partis communistes. Par cette politique, aucun parti communiste n'est autorisé à emprunter une autre voie que celle tracée par l'URSS. Toute cette politique soviétique vise à resserrer ses liés avec partis communiste.

En définitive, pendant l'été 1947 la rupture est consommée, le monde est divisé en deux camps ennemis : il appartient à chaque leader de mettre sur pied des structures internes en vue d'organiser son camp.

Remarque: Dès lors, le continent européen devient un champ de rivalité, avec une Américanisation de l'Europe occidentale grâce à l'aide Marshall, et une Soviétisation de l'Europe centrale et orientale, grâce à des élections truquées ou par la force armée. En définitive, pendant l'été 1947 la rupture est consommée, le monde est divisé en deux camps ennemis et il appartient à chaque leader (USA, U.R.S.S) de mettre sur pied des structures internes en vue d'organiser son camp.



2) ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES BLOCS

a- Le bloc occidental ou capitaliste ou de l'Ouest

Au plan politique : Le 12 mars 1947, le président américain Harry Truman annonce sa politique d'endiguement (containment) du communisme.

Au plan militaire: Les États-Unis et leurs alliés créent un important réseau d'alliance défensive. On peut citer:

- **En Europe** : On a la naissance du Pacte Atlantique le 04 avril 1949 et de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) en 1950.
- <u>En Asie</u>: On a la création en **1954 de l'OTASE** (Organisation du Traité de l'Asie du Sud-est). Il regroupe les USA, la France, la G-B, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, le Pakistan.
- <u>Dans le Pacifique</u>: On a la création en 1951 de l'ANZUS. Il regroupe l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les USA
- <u>Dans le Moyen Orient</u>: On a la création du CENTO en 1959 (ex Pacte de Bagdad en 1955). Il regroupé la Turquie, le Pakistan, l'Iran, l'Irak et la G-B

Dans le domaine économique : Les États-Unis ont favorisé la création de l'**OECE** (Organisation Européenne de Coopération Économique) en Avril 1948 pour faciliter les échanges économiques et qui devient **OCDE** (Organisation de Coopération et de Développement Économique) en 1961 avec l'adhésion des États-Unis, du Canada et du Japon (1964).

b- Le bloc oriental ou communiste

Au plan politique : L'URSS et les démocraties populaires ont créé la doctrine Jdanov et le Kominform pour la coordination des partis communistes.

Au plan militaire: L'URSS signe avec ses alliés d'Europe, excepté la Yougoslavie, *le pacte de Varsovie* en Mai 1955 qui prévoit une riposte collective en cas d'agression de l'un des membres. L'URSS signe encore des traités bilatéraux avec la Chine en 1950, Cuba en 1962...

Dans le domaine économique : En janvier 1949, suite à la création de l'<u>OECE</u>, l'URSS fonde avec les par les pays communistes le <u>Conseil d'assistance économique</u> mutuelle (CAEM, en anglais *COMECON*), IL est chargé de coordonner les économies des démocraties populaires et de planifier les échanges commerciaux entre elles.

Remarque: L'incompatibilité idéologique des deux grands n'a pas permis la réorganisation du monde et a provoqué la rupture en 1947. Deux blocs aux structures politiques et militaires presque identiques sont prêts à s'affronter dans les différents points du globe : c'est ce que l'on a appelé **la guerre froide.**



II- LA GUERRE FROIDE DE 1947 A 1991

La longue période des relations internationales de 1947 à 1991 est qualifiée de guerre froide. La guerre froide est le conflit qui oppose le bloc communiste autour de l'URSS et le bloc capitaliste autour des USA sans qu'il y ait affrontement armé direct entre les deux grands (États-Unis et URSS). Elle est caractérisée par :

- Un affrontement entre les deux grands (États-Unis, URSS) par pays ou adversaires interposés.
- Une opposition permanente soutenue par la propagande à travers les ondes (radio, tv, cinéma), l'espionnage, les intimidations, les purges ou chasse aux sorcières (EU le Maccarthysme, URSS le Jdanovisme).
 - Une course effrénée aux armements.

Elle a connu plusieurs crises majeures ponctuées de période de détente.

A- LA PREMIÈRE CRISE DE BERLIN (1948-1949)

1-Les origines de la crise

Après la division de l'Allemagne en quatre secteurs à Yalta, de même que sa capitale Berlin en quatre zones d'occupation (Urss, France, G.B, EU), un commandement inter-allié pour le contrôle et l'administration est installé. A partir de 1948, les alliés Occidentaux posent un certain nombre d'actes :

- En janvier 1948, ils fusionnent leurs zones, "la trizone".
- En juin 1948, ils opèrent une réforme monétaire dans leurs secteurs en introduisant une nouvelle monnaie, le Deutsch Mark, et envisagent même l'élection d'une assemblée constituante.

Staline (J) dénonce cette situation jugée contraire aux résolutions des conférences de Yalta et Potsdam.

2- Les manifestations de la Crise

Pour mettre fin au projet de constitution d'un État Allemand, les Soviétiques coupent toutes les voies de communications, de télécommunications et d'électricité reliant Berlin Ouest aux zones d'occupation occidentale, empêchant ainsi le ravitaillement des personnes installées à Berlin Ouest : c'est le Blocus de Berlin qui se



déroule du **24 juin 1948 au 12 mai 1949**. En agissant ainsi Staline vise les objectifs suivants :

- Étouffer Berlin ouest pour s'en emparer.
- Mesurer le degré d'engagement et de détermination des USA hors du continent américain.

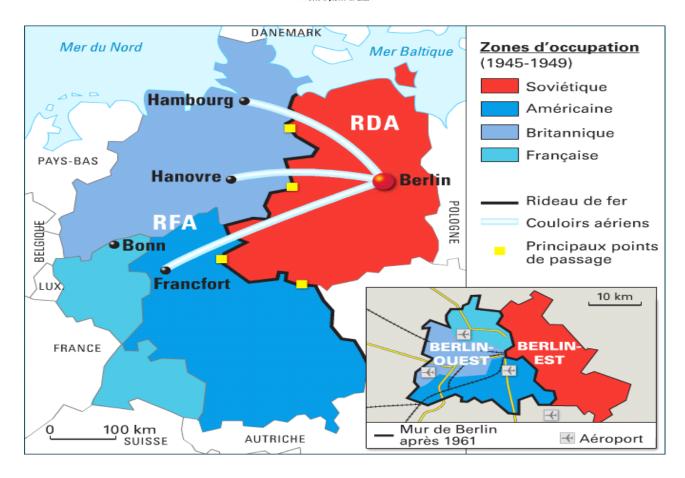
Le président Truman relève le défi en mettant en place un « pont aérien » durant 11 mois pour ravitailler et approvisionner leur zone en produits divers (275.000 vols pour plus de 2,5 millions de tonnes de marchandises). Devant la détermination américaine et, conscient de leur impuissance, **Staline lève le blocus le 12 Mai 1949**.

3- Les conséquences

La fin du blocus de Berlin a entrainé les conséquences suivantes :

- La défaite de l'URSS et son président Staline qui a sous-estimé les Américains.
- La crise a permis de mettre à jour la puissance économique et le savoir-faire technique des États-Unis.
- Création de liens nouveaux entre occupants et occupés de la zone occidentale où les USA deviennent les protecteurs des Allemands de l'ouest.
- Division de l'Allemagne, faute d'accord entre les 2 camps, en 2 États : la République Fédérale d'Allemagne (RFA) en Mai 1949 avec pour capitale Bonn, la République Démocratique Allemande (RDA) en Oct.1949 avec pour capitale Pankow (banlieue de Berlin est).
- Départ massif des populations de Berlin Est vers Berlin Ouest fuyant la misère et le communisme.





B- LA DEUXIEME CRISE DE BERLIN (1958-1961)

1) Les Causes

La deuxième crise de Berlin a pour origine la fuite massive de **Millions** d'habitants **d'Allemands de l'Est (RDA) vers Berlin Ouest zone capitaliste (RFA)**. Dans les quinze premiers jours **d'Août 1961**, **l'émigration s'accélère** (*plus de 45 000 passages en treize jours*).

2) Les manifestations

Les dirigeants soviétiques (**Nikita Khrouchtchev**) émettent de vives protestations contre les occidentaux. Pour empêcher d'éventuelle fuite vers Berlin Ouest, les soviétiques construisent un long mur de **15 Km**, **3,6 mètres de haut, 140 Km** de file (**des barbelés dressés vers le ciel**) de fer, **160 postes d'observation, 302 <u>miradors</u> et dispositifs d'alarme, 14 000 gardes, 600 chiens** dans la nuit du **12 au 13 Août 1961**. Ce mur coupe la ville de Berlin en deux, sépare des familles et isole Berlin-Ouest pendant **vingt-huit ans.** Ce mur consacre de façon physique la division de l'Allemagne.



3) Conséquences

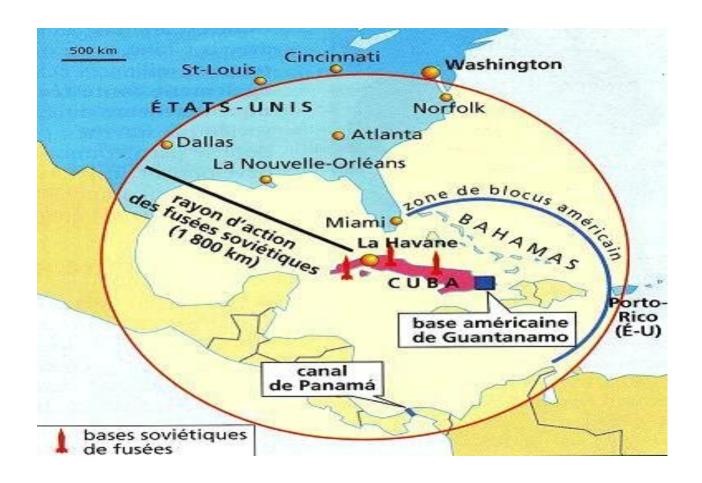
Le **mur de Berlin** qualifié de « **mur de la honte** » pour les Allemands de l'Ouest et officiellement appelé par le gouvernement Est-Allemand « *mur de protection antifasciste* », est érigé en plein <u>Berlin</u> à partir de la nuit du <u>12 au 13 Août 1961</u> par la <u>République Démocratique Allemande</u> (*RDA*). La construction du mur tente ainsi de mettre fin à l'exode croissant de ses habitants vers la <u>République Fédérale d'Allemagne</u> (*RFA*).

- Le mur sépare physiquement la ville en <u>Berlin-Est</u> et <u>Berlin-Ouest</u> pendant plus de **vingt-huit ans.**
- Il constitue le symbole le plus marquant d'une Europe divisée par le rideau de fer.
- Un nombre indéterminé de personnes sont victimes des tentatives de franchissement du mur.





C- LA CRISE DES FUSÉES À CUBA (1962)



1) Les Causes

Cuba est une colonie Américaine depuis 1898, c'est une île de l'océan Atlantique située aux larges des côtes Américaines (Floride) à 150 Km. Elle est dirigée par un Pro-Américain Fulgencio Batista au pouvoir avec l'aide des Américain. En Janvier 1959, FIDEL CASTRO renverse par un coup d'état F. Batista et prend le pouvoir à la Havane aidé en cela par Guevara, Ernesto (1928-1967), dit "Che Guevara", révolutionnaire Argentin, dirigeant politique Cubain. Dès la prise du pouvoir, FIDEL CASTRO pose des actes :

- Il introduit des reformes,
- Il installe un régime socialiste,
- Il nationalise toutes les entreprises Américaines
- Il redistribue les terres aux pauvres,
- Il annonce que Cuba appartient désormais au Monde Communiste.



2) Les Manifestations de la Crise

Les USA décident alors de renverser Castro. Ainsi, En Avril 1961 les USA tentent un débarquement des exilés cubains (*les anticastristes*) entraînés par la CIA pour évincer ou enlever FIDEL *CASTRO*, le nom donné à cette opération est : "*Opération de la baie des cochons*" qui se déroule dans la Baie des cochons. Mais ce projet échoue, FIDEL CASTRO désormais inquiet pour la sécurité de son pays sollicite la protection militaire des Soviétiques qui installent des fusées à tête d'ogive nucléaire, des rampes de lance-missiles et des fusées tournées vers les Etats-Unis et capables d'atteindre les points stratégiques des USA.

- <u>Le 14 Octobre 1962</u>: Les Services Secrets Américains découvrent ces armes à l'aide d'avions espions U2.
- Le **16 octobre 1962** le Président Américain **John Fitzgerald Kennedy** apprend également que les Cargos Soviétiques chargés de fusées offensives sont en route vers Cuba. Cette découverte est d'une extrême gravité car elle constitue une menace directe pour le territoire Américain.
- Le 22 Octobre 1962 : J.F Kennedy décide un blocus naval de Cuba et sa mise en quarantaine il lance un ultimatum au Numéro 1 soviétique NIKITA Khrouchtchev et exige le rapatriement des bateaux et le démontage des rampes de lancements. La fermeté de John Kennedy pousse Khrouchtchev à rappeler ses navires.
- <u>Le 26 Octobre 1962</u>: L'ONU intervient diplomatiquement par le biais de son secrétaire général U Thant pour mettre fin à la crise. Les USA s'engagent à ne plus intervenir à Cuba.
- <u>Le 29 Octobre 1962</u>: L'URSS décide de retirer ses fusées de Cuba sous le contrôle de l'ONU.
- En Novembre 1962 : Les USA lèvent le blocus contre Cuba et le 31 Janvier 1963
 Les USA retirent secrètement leurs fusées Jupiter installées en Turquie et en direction de l'URSS.

Le monde est soulagé, mais quelles leçons tirer de ce conflit, le plus dangereux de la guerre froide?



3) Les conséquences

- Pour les États-Unis :

- **Regain** de prestige international pour les USA et surtout son président Kennedy qui a montré sa fermeté à l'égard de l'URSS.
 - Renforcement la solidarité entre les États-Unis et le bloc occidental.
- **Pour l'URSS**: Humiliation et perte du prestige de Khrouchtchev. Ce qui participe à son limogeage le <u>14 octobre</u> 1964 car qualifié d'aventurier et "capitulationniste" par ses adversaires (Kossyguine, Podgornyï, Brejnev).
- Pour Cuba : Le régime de Castro gagne en prestige et s'éloigne de l'URSS car déçu de sa reculade et tente alors un rapprochement vers la Chine populaire de Mao (Tsé Toung) qui était en désaccord avec les autorités soviétiques.

- Au niveau des relations internationales:

- * *L'ONU* voit sa cote de popularité grandir car elle a permis d'éviter une troisième guerre mondiale grâce à sa médiation.
- * La résolution de la crise aboutit à un rapprochement entre Moscou et Washington et cela se traduit par la signature d'accords:
- Juin 1963, installation du téléphone rouge qui relie directement la Maison blanche au Kremlin
 - Aout 1963, signature du traité de Moscou qui interdit les essais nucléaires dans les mers, les océans et dans l'espace (non signé par la France et la Chine).

En somme, la crise de Cuba fait prendre conscience au monde du danger d'un affrontement nucléaire entre les deux supers grands. Cette prise de conscience de l'irréparable débouche alors sur l'ouverture d'une nouvelle ère dans les relations Est/Ouest : la coexistence pacifique.

III- LA COEXISTENCE PACIFIQUE ET LA DETENTE

- -Faire définir les notions de coexistence pacifique et de détente.
- -Amener les apprenants à situer la coexistence pacifique et la détente à l'intérieur de la guerre froide ;



- -Faire expliquer les facteurs de la coexistence pacifique et de la détente ;
- Faire ressortir les principales manifestations de la coexistence pacifique à travers les faits suivants : la question du désarmement (jusqu'à l'accord sur les euromissiles en 1987) et la conférence d'Helsinki
- -Faire ressortir les limites de la détente : la deuxième guerre du Vietnam, le non-respect des accords sur le désarmement

A- LA COEXISTENCE PACIFIQUE

La coexistence pacifique est la renonciation à la guerre comme moyen de règlement des conflits sans mettre fin à la rivalité, la compétition Est/Ouest, car elle reconnait l'existence mutuelle de deux systèmes différents : capitalisme & communisme. Elle engage les États à ne pas violer l'intégrité territoriale et la souveraineté des autres sous aucune forme et sous aucun prétexte.

1) Les causes de la coexistence pacifique

- L'équilibre de la terreur

Entre 1945 et 1963, les USA et l'URSS se lancent dans une course effrénée aux armements qui leurs ont permis de se doter d'armes de destruction massive et mutuelle : La Bombe Atomique (1945=USA, 1949=URSS, FRANCE 1960, CHINE 1964), La **Bombe H** (1952=USA, 1953=URSS, France 1968, CHINE 1967), Les **Bombardiers** Intercontinentaux (1959=USA et URSS), Les IRBM (Fusées à moyenne portée (USA=1957, URSS=1957, France=1968) Les SLBM (Sous-marins lanceurs de fusée URSS=1957, *France*=1971) **Les Fusées Têtes Nucléaires** (USA=1960,**Multiples MIRV**: (*USA*=1970. *URSS*=1974, *France*=1985 Les Fusées Intercontinentales ICBM (USA=1960, URSS=1959. Les Chars, les Cuirassés, Les Portes avions, les missiles. Cette course aux armements exige d'énormes dépenses militaires.

ENGINS	USA	URSS	France	Chine
Bombe Atomique (BA)	1945	1949	1960	1964
Bombardiers Intercontinentaux	1948	1955	1964	-
Bombe A Hydrogène (BH)	1952	1953	1968	1967
Sous-Marins A Propulsion Nucléaire	1954	1958	1971	-
Fusées à Moyenne Portée (IRBM)	1957	1957	1968	-
Fusées Lancées à Partir De Sous-marins (SLB)	1960	1957	1971	-
Fusées Intercontinentales (ICBM)	1960	1959	-	-
Fusées à Têtes Nucléaires Multiples (MIRV)	1970	1974	1985	-



- De nouvelles équipes dirigeantes

A partir de 1953 disparaissent les champions de la Guerre Froide (*Staline et Truman*) au profit de nouveaux dirigeants. Du côté Américain Eisenhower succède en Janvier 1953 à Truman battu aux élections, et du côté Russe Khrouchtchev remplace Staline mort en 1953. Ces deux nouveaux dirigeants favorables à une diplomatie plus souple optent pour l'apaisement dans les relations entre les deux grands et leurs alliés respectifs.

- L'émergence du Tiers-monde

A partir de 1955 apparaît un autre bloc : Le Tiers-Monde, crée à la Conférence de Bandung (*Indonésie*) qui s'est tenue du 18 au 24 avril 1955, à Bandung, sur l'île de Java en Indonésie, réunissant vingt-trois pays d'Afrique et six pays d'Asie, et qui a été à l'origine de la création du mouvement des « *Pays Non-alignés* » Il refuse de s'aligner sur l'un des deux blocs. Ainsi dans leur compétition d'étendre leur idéologie vers ce nouveau pôle économique et idéologique, les deux grands adoptent un langage de paix.

- Les problèmes économiques internes à chaque bloc

A partir de 1960, les USA et l'URSS connaissent des difficultés économiques. Les USA ont besoin des matières premières de la Chine et de l'URSS pour ses industries. L'URSS veut se procurer à l'Ouest des produits agricoles et industries qui leur font défaut.

- La fissuration des blocs

<u>Dans le Camp Occidental</u> entre 1958 – 1969 le Général De Gaulle contexte le leadership Américain qui met en cause la souveraineté Française. En 1962 il rejette la position du **Président Américain J.F.K** de conserver le monopole de la force nucléaire. Ainsi De Gaulle décide de doter la *France d'une « force de frappe nucléaire »* et se retire en Mars 1966 de l'OTAN tout en exigeant le départ des troupes américaines de son sol. De Gaulle opère un rapprochement en direction de Moscou par la visite qu'il effectue à Leonid Brejnev. Aussi la France condamne-t-elle l'intervention américaine au Vietnam, elle dénonce aussi la suprématie du dollar américain.

<u>Dans le camp Oriental</u>, la politique de **Déstalinisation** et de coexistence pacifique prônée par **Khrouchtchev** à partir de **1953** n'est pas apprécié des démocraties populaires. **La Chine et l'Albanie** fidèles aux méthodes Staliniennes s'opposent à la coexistence pacifique qu'elles considèrent comme une trahison idéologique. Les autres démocraties réclament plus de liberté et d'autonomie à l'égard de **l'URSS** ce qui entraîne des soulèvements populaires partout.



2) Les manifestations de la coexistence

Le rapprochement des deux grands est concrétisé par la signature de plusieurs accords dont le plus important est l'accord sur le désarmement, les accords **SALT**.

- La Promotion des échanges

A partir de **1963**, on assiste à des échanges de technologie à propos de la conquête spatiale entre **l'URSS et les USA**. En **1970 Américain** et **Soviétique** signent des accords de livraison de blé Américain contre le gaz et le pétrole Soviétique.

- Les Accords sur le Désarmement

La fin de la crise Cubaine est suivie de l'ouverture entre les USA et l'URSS qui signent 3 accords sur le désarmement :

- 20 Juin 1963 : Khrouchtchev et J.F. Kennedy établissent un Téléphone Rouge qui relie Moscou à Washington dont le but est d'éviter tout autre conflit.
- <u>05 Août 1963</u>: Traité de Moscou interdisant des essais nucléaires dans l'atmosphère et sous-marin. Ce traité est signé par plus de **100 pays.**
- <u>Juillet 1968</u>: Traité de non-prolifération des armes atomiques signé par les **USA**, **l'URSS** et la **Grande Bretagne**. Le but est d'empêcher d'autres puissances au secret de la mise au point de l'arme atomique.

Ces traités d'Août et de Juillet sont rejetés par **la Chine et la France** qui accusent les USA et l'URSS de leur avoir fermé la porte du club atomique

- 26 Mai 1972 : Accord SALT 1 signé le à Moscou entre le Président RICHARD NIXON (USA) et LEONID BREJNEV (URSS). Cet accord supprime des deux côtés le système ABM (Anti Balistique Missile), les ICBM (Missiles Balistiques Intercontinentaux), les SLBM (Sous-marins lanceurs de missiles) jugés trop coûteux. Mais du fait de manque de confiance chaque puissance améliore et perfectionne la qualité de ces armes pour créer des missiles de croisières.
 - 16 Juin 1979 : Accord SALT 2 signé à Vienne en Autriche pour une durée de 5ans. Cet accord prévoit la limitation qualitative et quantitative des armes nucléaires. Cet accord n'a pas été ratifié par le Sénat Américain à cause de l'invasion Russe en Afghanistan.

Tous ces deux accords furent un échec et un autre accord sera signé : Les Starts.



ACCORDS SUR LE DÉSARMEMENT	
1959	Antarctique dénucléarisé
1963	Traité de Moscou : interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère (non signé
	la France et la Chine)
1967	Dénucléarisation de l'espace
1968	Traité de non-prolifération (non signé par le France et la Chine)
1971	Dénucléarisation des fonds marins
1972	S.A.L.T 1 (Startegic Arms Limitation Talks): traité sur la limitation des miss
	antibalistiques
1979	S.A.L.T. 2: traité portant sur la limitation des quantités et qualité des arr
	stratégiques

- Les accords politiques

On assiste à des accords politiques comme :

B) LA DETENTE

1- Les manifestation de la détente en Europe

La détente dans les relations Est – Ouest se manifeste en Europe à travers :

- La politique d'ouverture ou **OSPOLITIK** initié par **WILLY BRANDT** à la conférence d'HELSINKI. *L'OSPOLITIK* est une politique d'ouverture vers l'Est initiée à partir d'Août 1969 par le Chancelier de la RFA WILLY **BRANDT** décidé de renouer le dialogue avec la RDA. Les négociations amorcées par **Willy Brandt et Willy Stoph en 1970** aboutissent à la signature de trois traités:
 - Le traité Germano Soviétique du 12 Août 1970
 - Le traité Germano Polonais du 07 Décembre 1970
 - Le traité Germano Allemand du 21 Décembre 1972

^{*}L'entrée de la Chine communiste à l'ONU à la place de Taïwan qui en sort

^{*}La reconnaissance officielle des deux Allemagnes (RDA et RFA)

^{*}La multiplication des voyages diplomatiques réciproques entre les dirigeants communistes et capitalistes.



Par ces traités les deux Allemagnes s'engagent au respect mutuel et ne se considèrent plus comme des étrangers ou des ennemis l'un en vers l'autre, et les deux Allemagnes sont admis à l'ONU *le 18 Septembre 1973*.

- La détente en Europe se manifeste également par : la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) tenue à Helsinki en Finlande du 30 Juillet au 1^{er} Août 1975, elle se traduit par :
 - La sécurité de l'Europe,
 - Le désarmement,
 - Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales,
 - La non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats.

2) Les manifestation de la détente en Asie

La détente en Asie se manifeste par :

- Le rapprochement **Sino Américain** ponctué par la visite du président Américain **Richard Nixon** en Février 1972 à Pékin et l'entrée de la Chine à l'ONU au Conseil de Sécurité
- La fin de la guerre du Vietnam en 1969
- Le rapprochement Sino Japonais à l'initiative des Américain en 1972.

C) <u>LES LIMITES DE LA DÉTENTE: LA SECONDE GUERRE DU VIETNAM</u>

INTRODUCTION

L'Indochine ou fédération indochinoise était constituée de LAOS, du CAMBODGE et du VIETNAM. Le Vietnam était constitué de 3 ky ou province que sont : le Tonkin, l'Annam et le Cochinchine. Une première guerre d'indépendance a opposé le Vietnam à la France, puissance colonisatrice. Elle a pris fin à la conférence de Genève en 1954.

Depuis l'affaire des fusées de Cuba, l'idée s'est établi que, ni les USA, ni l'URSS n'étaient disposées à la guerre : C'était la période de la coexistence pacifique. Malheureusement cette coexistence pacifique sera jalonnée de crise majeure comme la seconde guerre du Vietnam.



Quelles sont les origines de cette guerre ?

Qu'est-ce qui justifie l'intervention américaine?

Comment cette guerre a-t-elle pris fin?

1- LES CAUSES DE LA SECONDE GUERRE DU VIETNAM

a) La violation des accords de Genève

La première guerre du Vietnam entre les Français et les Vietnamiens était une guerre de décolonisation. Elle a été marquée par la défaite française en **Mai 1954 à Dien Bien Phû.** Après cette défaite, des accords ont été signés à Genève les 20 et 21 Juillet 1955 sous la supervision des USA, de l'URSS et de la Grande Bretagne. Ces accords prévoyaient :

L'éclatement de l'Indochine en 3 États indépendants : le LAOS, le CAMBODGE et le VIETNAM coupé en deux par le 17è parallèle. On a :

- Au Nord: La République Démocratique du Vietnam, pro-chinois, prosoviétique et communiste, avec pour capitale Hanoi et pour président Hô Chi Minh
- Au Sud : Le Vietnam du Sud, pro-occidental et capitaliste avec pour capitale Saïgon, pour président Bao Daï et pour premier ministre N'go Dinh Diem.

Une commission est mise en place par les accords de Genève pour l'organisation des élections générales avant le **20 Juillet 1956** pour réunifier le pays.

Au départ les USA voyaient la guerre menée par les Français d'un mauvais œil puisqu'ils sont contre la colonisation. Mais après la bipolarisation du monde, ils estiment que la France a mené une guerre juste. C'est pourquoi, ils vont s'impliquer activement au Sud du Vietnam. En octobre 1955, N'go Dinh Diem accède au pouvoir avec l'appui des USA. Diem est un nationaliste anti-français qui met en place un gouvernement pro-américain au sud du Vietnam. Craignant un succès triomphal d'Hô Chi Minh, il refuse en 1956 d'appliquer les accords de Genève en n'organisant pas d'élection prévue en vue de la réunification.



b) La situation intérieure difficile au Sud du Vietnam

Soutenu par les Américains, Diem est devenu en deux de règne, le maître absolu du Sud du Vietnam où il instauré la dictature. Au plan intérieur, il est confronté à une triple opposition :

- La première opposition est celle des Nationalistes non communistes hostiles à l'influence américaine, à la dictature de Diem et au catholicisme ; Diem étant issu de la minorité catholique.
- La deuxième est celle des Bouddhistes qui constituent la majorité de la population et qui subissent une répression sévère de la part de Diem.
- La troisième est celle des Nationalistes communistes regroupés au sein du FNL (Front National pour la Libération) qui deviendra en Décembre 1960 le Viêt-Cong. Les communistes réclament la réunification du pays par la guerre civile. Ils ont des liens étroits avec le Nord du Vietnam et sont soutenus par l'URSS et la Chine qui leur fournissent les armes.

c) L'intrusion américaine

Les Américains soutiennent massivement le régime du Vietnam du Sud qui leur apparaît comme un rempart contre le communisme. En effet, en plus de l'aide financière, les USA y installent d'importantes bases militaires et encadrent l'armée du Vietnam du Nord.

2- <u>LES GRANDES ÉTAPES DU CONFLIT</u>

a) Les premiers succès du Viêt-Cong

Le Viêt-Cong déclenche en 1960 une véritable guérilla qui sème l'agitation dans les campagnes et dans les villes où les populations se mobilisent contre le régime de N'go dinh Diem. Devant ces succès, les Américains lancent la « **la guerre spéciale** » qui vise à briser le Viêt-Cong. En Novembre 1963, N'go Dinh Diem est renversé et assassiné par une junte militaire nationaliste dirigée par les généraux Ky et Thieu soutenus par les Américains (considérés comme plus malléables que N'go Dinh Diem)

Sur le terrain, le Vietnam vole de victoire en victoire (1960-1964). Cela pousse les Américains à s'impliquer d'avantage dans le conflit.



b) L'engagement américain

A partir de la fin de l'Année 1964, le président américain LYNDON JOHNSON décide d'intervenir massivement au Vietnam du Sud. Ainsi, l'effectif militaire américain passe de 24.000 conseillers en 1964 à 542.000 soldats en Février 1969 qui appuient près de 800.000 soldats Sud Vietnamiens. Devant l'héroïque résistance du Viêt-Cong, les Américains accusent le Nord Vietnamien de soutenir le Viêt-Cong. Dès lors les Américains portent la guerre au Vietnam du Nord en le bombardant de façon intensive à l'aide de bombes B52.

c) L'internalisation du conflit

L'attaque américaine du Vietnam du Nord, pousse ce dernier à s'engager dans la guerre et à décider la réunification du Vietnam sous la bannière communiste. Ils reçoivent l'aide massive de la Chine et de l'URSS. Devant ce renfort en homme et en matériel de guerre venant du LAOS et du CAMBODGE, les Nord Vietnamiens lancent à la surprise générale, une attaque généralisée contre plusieurs grandes villes (plus de 50 villes) et bases militaires du Sud Vietnamien le 31 janvier 1968. Cette attaque est dénommée "l'offensive de têt". Elle a fait des milliers de victimes du côté américain et Sud Vietnamien.

Face à cette situation, les USA décident de couper les voies de ravitaillement du Viêt-Cong en étendant en 1969 la guerre au LAOS et au CAMBODGE. Face aux victoires du Viêt-Cong et de nombreuses pertes en vie humaine du côté des soldats américains, les troupes américaines sont prises dans le « guêpier vietnamien » et ne peuvent espérer une victoire. Impopulaire, cette guerre est critiquée par l'opinion mondiale (en particulier par DE GAULLE) et désavouée par l'opinion américaine qui la considère comme une « sale guerre ». En Novembre 1968, JOHNSON ordonne l'arrêt des hostilités contre le Vietnam du Nord. En contrepartie, celui-ci accepte d'ouvrir des négociations à Paris en Janvier 1969.

3- LA FIN DE LA GUERRE ET LA VICTOIRE DU COMMUNISME

a) Les causes de la fin du conflit

- L'incertitude victoire: Malgré l'engagement quantitatif et qualitatif des américains, les nord vietnamiens résistent et viennent même au secourt du Viêt-Cong. A partir de 1972, l'issue de la guerre est incertaine car d'une part, les américains n'arrivent pas à se débarrasser d'une résistance insaisissable et d'autre part, celle-ci ne peut point venir à bout des marines.



- Les pressions internes et internationales: Les atrocités de l'escalade militaire suscitées par les Américains indignent le monde entier et partout fusent de vives protestations. Aux USA, face à l'échec de l'engagement américain au Vietnam (12 ans de guerre), l'opinion publique américaine se déchaîne et proteste contre cette guerre inutile et coûteuse (en vies humaines et en capitaux). Il y a également l'ONU et la France qui protestent contre la poursuite de la guerre surtout que les Américains se réclament les défenseurs de la liberté du monde libre.
- Le désengagement américain : Avant l'ouverture des négociations en janvier 1969, ont lieu aux USA les élections présidentielles. RICHARD NIXXON est élu président des USA ; Il a axé sa campagne sur le retrait des troupes américaines du Vietnam. Cependant, pour empêcher l'installation d'un régime communiste au Sud, Washington va leur accorder des moyens financiers et matériels considérables.
- L'ouverture des négociations : Le 15 Janvier 1969, s'ouvrent les négociations à PARIS entre les USA, les deux Vietnam et les Viêt-Cong. Les négociations sont lentes et difficiles car pendant les négociations, la guerre s'étend au LAOS et au CAMBODGE. Le 10 juin 1969, les Viêt-Cong forment un gouvernement provisoire du Vietnam du Sud. Le 03 Septembre, Hô Chi Minh meurt, il est remplacé par PHAM YAN DONG. La disparition de leur leader n'a pas altéré l'ardeur combative des Nord Vietnamiens et le Viêt-Cong. En 1970, on assiste à un coup d'Etat au CAMBODGE où le prince SHIANOUK est renversé par LON NOL avec l'appui des américains. Les communistes cambodgiens réunis au sein des KHMERS ROUGES s'organisent pour combattre les Américains. Au LAOS, le prince SOUVANNA PHOUMA soutenu par les USA est combattu par les communistes du PATHER LAO dirigé par le prince SOUPHANOU VONG. Le 30 avril 1972, c'est le début d'une autre offensive communiste au Sud Vietnam. Le 08 Octobre 1972, le Nord Vietnam propose aux USA, l'ouverture de nouvelles négociations pour mettre fin à la guerre. Le 27 Janvier 1973, les accords de paix sont signés à PARIS entre les USA, l'URSS, les deux Vietnam, le LAOS, la Chine, la France et la Grande-Bretagne. Les Khmers Rouges, invités ont refusé d'y participer car ils veulent renverser coûte que coûte LON NOL. Les accords prévoient :
 - Le cessez-le-feu
 - Le départ des troupes américaines



- La reconnaissance au Sud de deux forces politiques : le gouvernement de THIEU et le Viêt-Cong
- L'organisation d'élections libre en vue de l'unification du pays.

Les accords ont été possibles grâce aux actions de deus hommes politiques : L'Américain **Kissinger** et le représentant du Viêt-Cong : **Le Duc Tho**. Ils se verront attribuer le Prix Nobel de la paix en Décembre 1973. Mais le Duc Tho a refusé le Prix Nobel de la Paix car pour lui, la paix ne sera une réalité tant que la guerre continuera au Cambodge. Cela est d'autant plus vrai que de 1973 à 1975, la guerre va reprendre avec la violation des accords de PARIS pour aboutir au triomphe du communisme en Asie du Sud-Est.

Le triomphe du communisme en Asie du Sud-Est: En application des accords de PARIS, les Américains se retirent. Mais avant de se retirer, ils dotent le Vietnam du Sud de moyens financiers considérables (13 milliards de dollars) et surtout d'un important lot matériel militaire sophistiqué. Les Russes en font de même pour le Vietnam du Nord. Aux USA, le scandale du « Watergate » entraîne la démission du président Richard NIXON le 09 Août 1974. Il est remplacé par son vice-président Gérard Ford qui n'a pas le soutien du congrès américain pour poursuivre la guerre au Vietnam. Dès 1975, la guerre civile éclate, et très rapidement le Nord, plus aguerri l'emporte aisément. En effet, le 30 Avril 1975, Saïgon, la capitale du Vietnam du Sud tombe aux mains des communistes. Elle est aussitôt baptisée ville Hô Chi Minh. Le 02 Juillet 1976, le Vietnam est réunifié sous la bannière communiste. Il devient la République Démocratique du Vietnam.

b) Les conséquences

- D'énormes pertes en vie humaine et matérielle : 2 millions de morts, cinq millions de blessés et le Vietnam est presque totalement ravagé au cause bombardement et les armes utilisés comme les B52, les NAPALM, les DEFOLIANTS.
- **Pour les Américains :** (57.000 morts, 300.000 blessés), cette guerre a révélé que leur puissance avait des limites et leur image de défenseur du monde libre est ternie.
- Cette guerre a entraîné un véritable traumatisme chez les soldats américains qui de retour au pays rencontrent de nombreux problèmes d'intégration.
- **D'énormes pertes financières** pour les USA qui ont dépensé plus de 136 milliards de dollar contre 16,6 milliards de dollar pour l'URSS et 0,67 milliards de dollar pour la Chine.



La fin de la seconde guerre du Vietnam a consacré la faillite de la politique américaine d'intervention directe et la victoire du communisme en Asie. Mais dans le reste du monde, subsistent de nombreux foyers de tension notamment dans la poudrière du moyen orient avec le problème Israélo-arabe.





IV) L'EFFONDREMENT DU « RIDEAU DE FER » ET L'AVÈNEMENT D'UN MONDE UNIPOLAIRE

Les relations internationales à partir de 1975 sont marquées par des évènements majeurs qui vont contribuer à la dislocation des différents blocs crées depuis 1947 : c'est « l'effondrement du rideau de fer ».

Quelles sont les causes de l'effondrement du rideau de fer ? Quelles sont les conséquences qui en ont découlé ?

1) <u>LES FACTEURS A L'ORIGINE DE L'EFFONDREMENT DU</u> "Rideau de Fer"

a- La conférence d'Helsinki (Finlande : Août 1975)

Elle réunit 33 États européens y compris l'Urss, les USA, le Canada. Ses résolutions protègent les petits États d'une éventuelle attaque, leur donne une autonomie vis-à-vis des grandes puissances :

- L'égalité souveraine des États
- La non-ingérence dans les affaires intérieures d'un état
- L'inviolabilité des frontières
- Le règlement pacifique des différends
- Le respect des droits de l'homme....

Désormais, beaucoup de pays décident de n'appartenir à aucun Bloc.

b- Les difficultés et échecs du modèle communiste

L'URSS, à sa création en 1917 avait suscité beaucoup d'espoirs. Mais très vite, après quelques années d'existence, la peur, la misère et le désespoir vont s'installer à tous les niveaux :

- Au plan politique :

- Un seul parti politique est autorisé : le parti communiste avec des dirigeants impopulaires, immuables et dictateurs.
- Le pouvoir est détenu par une classe de privilégiés : la Nomenklatura.
- Le pouvoir est fondé sur la répression, l'épuration et l'élimination des opposants considérés comme ennemis du peuple.



• C'est un système avec une pensée unique soutenu par la force militaire et les intellectuels

- Sur le plan social :

- La population est privée de toutes libertés et est contrôlée par la police d'Etat qui ne tolère aucun trouble ou rassemblement hostile au système, d'où l'existence des goulags et des asiles pour enfermer et "redresser" ces leaders d'opinions subversifs.
- Le système a permis aussi l'émergence d'une classe de privilégiés et corrompus.

- Au niveau économique :

- •On a une planification excessive et étouffante avec la priorité accordée aux industries lourdes au détriment des industries de consommation et de l'agriculture.
- •La collectivisation forcée des terres a entraîné une démotivation, des productions insuffisantes avec famines.
- •La stagnation économique entraîne la misère sociale, développe l'absentéisme, la corruption, le laxisme et les tensions sociales.

Au total, les peuples de l'URSS et les populations des Etats communistes n'hésitent pas à manifester leur opposition aux régimes dès que l'occasion se présente. De ce constat, en **Mars 1985, Gorbatchev** (**M**), élu secrétaire du parti et chef de l'Etat en URSS, conscient de toutes ces difficultés décident d'opérer des réformes dans tout le système.

c- L'arrivée au pouvoir de Michael GORBATCHEV et ses reformes

Dès son arrivée au pouvoir, Gorbatchev initie une grande révolution sans violence en opérant de profondes réformes à tous les niveaux :

- Au plan sociopolitique :

Il met en place la **Glasnost ou transparence** qui vise à rétablir la démocratie et les libertés. Avec la mise en place de la Glasnost, on assiste à :

- Démocratisation avec la création de plusieurs partis politiques
- Au pluralisme des candidatures,



- La légalisation du droit de grève,
- La liberté d'expression et de religion,
- La libération et la réhabilitation de prisonniers politiques...

- Sur le plan économique :

Il met en place la **Perestroïka** ou restructuration. Elle vise à favoriser le développement économique sans remettre en cause le système communiste. Avec la mise en place de la Pérestroïka, on assiste à :

- Légalisation de la propriété privée
- La liberté des prix
- L'appel aux capitaux et investisseurs étrangers
- La libéralisation du commerce extérieure...

- Au plan international :

- Avec les démocraties populaires (ou États communistes), il est favorable au changement des rapports et estime que leurs relations doivent désormais être fondées sur l'indépendance absolue et encourage même celles qui veulent s'engager dans la libéralisation politique et économique.
- •Il reprend le dialogue avec les États-Unis, on parle d'une nouvelle détente et on s'achemine vers la résolution de conflits périphériques et la signature de traités militaires (START 1en 1991).

L'ampleur de ces réformes et de leurs interprétations contribuent à bouleverser et désintégrer l'URSS, le bloc communiste et les relations internationales.

2) <u>LA DISLOCATION DE l'URSS ET LA NAISSANCE D'UN MONDE UNIPOLAIRE</u>

a- La dislocation et la mort de l'URSS

Les réformes mises en place par Gorbatchev créent des mécontents au sein même des organes dirigeants de l'URSS. Pour y faire face à ces mécontentements, Gorbatchev organise un référendum pour une union rénovée mais qui est freiné par un coup d'Etat des conservateurs. Face à la mobilisation populaire dirigée par Boris Eltsine, le coup d'Etat échoue en Aout 1991. Libéré de prison, Gorbatchev démissionne de son poste de secrétaire général du PCUS et dissout le comité central.



Dès lors, des mouvements indépendantistes émergent. Tous les Etats qui composent la fédération de l'URSS réclament et proclament leur indépendance. Ces Etats créent en **Décembre 1991**, la **CEI** (Communautés des Etats Indépendants) exceptés les **pays baltes** (Estonie, Lettonie, Lituanie) et la **Georgie.**

C'est la mort de l'URSS après **70 ans** d'existence, et l'Etat fédéral n'étant d'une forme vide, **Gorbatchev démissionne le 25 Décembre 1991**.

b- La désagrégation du bloc communiste

S'appuyant sur la libéralisation du régime soviétique avec les réformes mises en place par Gorbatchev à partir de 1989, plusieurs pays du bloc communisme connaissent des soulèvements populaires qui finissent par :

- L'organisation d'élections libres et démocratiques dans les pays suivants : Hongrie (1989), Pologne (1989-1990), Bulgarie (1989), Tchécoslovaquie (1989).
- de **violentes répression et des guerres civiles :** Exemple : en Roumanie (1989), Yougoslavie (1990).
- des évènements majeurs comme la **chute du mur de Berlin en Novembre 1989**. Ce mur qui symbolisait le partage de l'Europe et la division du monde en deux blocs. **En Octobre 1990, il y a unification des deux Allemagnes après 45 ans de séparation.**
- la Dissolution du pacte de Varsovie en avril 1991, COMECOM et du KGB en Juin 1991.

En somme, toutes les démocraties populaires, sortent du communisme, avec changement des dirigeants et s'engagent dans la voie de la démocratie libérale et de l'économie de marché.

c- La naissance d'un monde unipolaire

L'éclatement de l'URSS et sa disparition ont permis aux USA d'être les seuls super puissances et de s'affirmer comme étant les seuls capables de faire régner l'ordre sur la planète terre : ce sont **les "gendarmes" du monde**.

Du coup c'est l'avènement du **monde unipolaire dirigé par les USA.** Cela s'est manifesté lors de la guerre du Golfe en 1991, en Somalie en 1993, en Haïti en 1994, en Irak en 2002... On a le triomphe du libéralisme avec **la mondialisation et la globalisation**.

Certes, les tensions issues de la logique des blocs se sont apaisées mais d'autres encore dangereuses ont fait leur apparition mettant ainsi le monde en péril : guerres religieuses, ethniques, actes terroristes...



CONCLUSION

Bipolaire au départ, le monde est aujourd'hui unipolaire avec la disparition de l'URSS et la suprématie des USA : c'est la fin de la guerre froide. Cependant des tensions persistent et on assiste à l'émergence de nouvelles puissances. On parle donc de plus en plus non pas d'un monde unipolaire mais plutôt d'un monde multipolaire.

ANNEXE: Les principaux acteurs

- Nikita Khrouchtchev (1894-1971)

Il assume pendant onze ans (1953-1964) la direction du parti communiste d'URSS et pendant six ans (1958-1964) la tête du gouvernement. Participant à la Révolution de 1917, il dirige le Parti à Moscou puis en Ukraine. En 1953, il succède à Staline. Il met en œuvre une politique de déstalinisation et de réformes. Il est le premier leader soviétique à se rendre aux États-Unis en 1959. Après avoir failli être déjà évincé en 1957, il est destitué en octobre 1964, accusé par Brejnev d'être responsable du désastre agricole et de graves revers diplomatiques (Suez, Berlin, Cuba, Chine).

- Fidel Castro (né en 1926) :

Jeune avocat nationaliste issu d'une famille aisée, s'oppose dès sa jeunesse au régime Batista inféodé aux États-Unis, sans pourtant être au départ antiaméricain. Prônant l'action armée, il est emprisonné puis exilé au Mexique où il rencontre Che Guevara (1928-1967). À partir de 1956, il mène une guérilla contre Batista qu'il renverse en janvier 1959. À l'origine nationaliste, Castro évolue vers le socialisme et s'allie à l'URSS. Malgré les échecs économiques et les tensions politiques, il se maintient au pouvoir jusqu'à aujourd'hui.

- John Fitzgerald Kennedy (1917-1963):

35° président des États-Unis. C'est un démocrate catholique d'origine irlandaise, à la fois " résolu et sage " selon Raymond Aron. Après une brillante guerre, il devient en 1946 le plus jeune représentant américain, avant d'être élu sénateur en 1952. Après avoir en vain brigué en 1956 l'investiture démocrate pour la vice-présidence, il affronte quatre ans plus tard Richard Nixon lors de l'élection présidentielle qu'il remporte de justesse. Il développe une politique dynamique et généreuse, caractérisée par le projet *Apollo*, l'émancipation des Noirs et la relance des programmes d'armement. Il est assassiné à Dallas dans des circonstances obscures.

→ 5 DATES CLÉS DE LA GUERRE FROIDE

1948-1949 Le blocus de Berlin

Après la Seconde Guerre mondiale, Berlin, isolé dans le bloc soviétique, est partagé en deux : l'Est est occupé par l'URSS, et l'Ouest par la France, le Royaume-Uni et les États-Unis. En juin 1948, l'URSS coupe les voies d'accès qui relient les zones d'occupation occidentale à l'Ouest. Elle veut ainsi asphyxier la ville. Les Américains organisent alors un vaste pont aérien pour ravitailler Berlin. Le blocus est levé en mai 1949

1961 Le Mur de Berlin

L'URSS décide de construire un mur entre Berlin-Ouest et Berlin-Est pour stopper le départ vers l'Ouest des Allemands de l'Est fuyant leur pays communiste.

1950-1953 La guerre de Corée

Après 1945, la Corée est divisée en deux : le Nord communiste et le Sud pro-américain. En 1950, le Nord, soutenu par l'URSS et la Chine, envahit le Sud. Les États-Unis répliquent en prenant la tête d'une coalition occidentale. Après trois ans de guerre, la Corée reste divisée en deux camps hostiles.



découvrent l'existence de rampes de lancement de missiles nucléaires construites par les Soviétiques à Cuba. Ils ripostent en interdisant l'accès des cargos soviétiques

apportant les fusées sur l'île. L'URSS rappelle ses bateaux contre la promesse des États-Unis de ne pas envahir Cuba. Le risque d'une guerre nucléaire est écarté de justesse. Bloc de l'Ouest États-Unis Alliés des États-Unis

Bloc de l'Est URSS

Alliés de l'URSS

··· "Rideau de fer"

La guerre du Vietnam

En 1954, le Vietnam est coupé en deux : le Nord, sous contrôle communiste, et le Sud, soutenu par les Américains. Le Nord veut un Vietnam réunifié placé sous son autorité et étend peu à peu une guérilla à tout le pays. En 1963, les États-Unis interviennent directement dans le conflit aux côtés des Sud-Vietnamiens. Mais ils s'enlisent. L'opinion américaine est très critique et des campagnes contre <u>l'impérialisme</u> américain sont menées dans le monde entier. En 1975, la guerre prend fin avec la réunification du pays au profit du Nord.



LEÇON 3 : <u>DE LA FIN DE LA GUERRE FROIDE VERS UN MONDE</u> <u>MULTIPOLAIRE</u>

Durée: 3 heures

Exemple de situation : A la veille des congés de Noël, votre promotion de terminale, organise une journée porte ouverte, au cours de laquelle, un de vos professeurs de l'établissement prononce une conférence sur la place des Etats-Unis dans les relations internationales. Le conférencier termine ses propos en disant qu'après 2001, l'hégémonie américaine est contestée et concurrencée, le monde devient multipolaire. Curieux d'en savoir davantage, vous menez des recherches afin de connaître le monde multipolaire, comprendre le contexte international à partir de 2001 ainsi que son fonctionnement.

HABILETES	CONTENUS
Définir	Un monde multipolaire
Identifier	Les pôles d'influences
Montrer	Le leadership étatsunien entre 1991 et 2001
Expliquer	Le fonctionnement des pôles d'influences depuis 2001
Analyser	Le jeu des puissances dans les relations internationales après 1991
	L'affaiblissement du leadership américain depuis 2001
Apprécier	Les forces et les faiblesses des pôles d'influences depuis 2001
Exploiter	Des documents relatifs aux pôles d'influences depuis la fin de la guerre
	froide

Exemple de situation : A la veille des congés de Noël, votre promotion de terminale, organise une journée porte ouverte, au cours de laquelle, un de vos professeurs de l'établissement prononce une conférence sur la place des Etats-Unis dans les relations internationales. Le conférencier termine ses propos en disant qu'après 2001, l'hégémonie américaine est contestée et concurrencée, le monde devient multipolaire. Curieux d'en savoir davantage, vous menez des recherches afin de connaître le monde multipolaire, comprendre le contexte international à partir de 2001 ainsi que son fonctionnement.

	CONSIGNES POUR CONDUI	TECHNIQUE	MOYENS
CONTENUS	LES ACTIVITES	PEDAGOGIQ	SUPPORTS
		ES	DIDACTIQUES



Monde multipolaire	- Faire définir la notion de mo multipolaire; -Faire ressortir le fait que la m polarisation du monde est beauc plus un processus en gestation qu fait établi; Amener les apprenants à identi les principaux pôles d'influence de puissance): Etats-Unis, Ur Européenne, Chine, Russie, Corée les forces émergentes œuvrant l'avènement d'un monde multipol (les BRICS et les grands pôles Moyen-Orient que sont la Turq l'Iran, l'Arabie saoudite et Israël)	-Discussion dirigée -Brainstorming	Manuel Textes Carte Documents divers.
Le leaders étasunien ei 1991 et 2001	annonia di la	-Discussion dirigée -Brainstorming -Conférence-dé	Personnes ressources
Affaiblissement leadership américain	- Faire ressortir l'affaiblissement leadership américain à partir 2001(guerre de l'Irak, atte terroriste du 11 septembre 20 impopularité des USA, montée fondamentalistes religieux)	-Brainstorming	Manuel Textes Documents divers. Personnes ressources
Les pod'influence			Manuel



(ou de puissanc	-Faire montrer l'émergence	-Discussion	Textes
P	nouveaux pôles de puissances a	dirigée	Documents divers.
	l'affaiblissement du leaders		
	américain ;		Personnes ressources
	-Amener les apprenants à identifier	-Conterence-de	
	principaux pôles d'influence (ou		
	puissance): Etats-Unis, Ur Européenne, Chine, Russie, Corée		
	les forces émergentes œuvrant		
	l'avènement d'un monde multipol		
	(les BRICS et les grands pôles		
	Moyen-Orient que sont la Turq		
	l'Iran, l'Arabie saoudite et Israël)		
	- Amener les apprenants à explique		
	fonctionnement des pôles d'influe		
	(ou de puissance): recher		
	d'alliances au plan bilatéral		
	multilatéral, conclusion d'acco		
	opérationnels, création de nouve		
	organisations comme le Mercosur		
	1991 I'U. E. en 1992, l'ASEAN		
	(Chine, Japon, Corée du Sud) en 19		
	l'Organisation de Coopération		
	Shanghai (OCS) fondée en 2001 pa		
	Chine, la Russie et d'autres p		
	asiatiques, les BRICS créés en 200		
	1,		
	-Faire identifier la nature du jeu		
	puissances dans les relati		
Le jeu	internationales: balkanisation	-Enquêtes	
puissances dans	monde arabe (pierre angulaire de	découverte	Manual
relations	strategie americaine), unilateralism		
internationales	guerre préventive (US instrumentalisation politique	groupes -Discussion	Textes
après 1991	terrorisme (Etats-Unis et Ur		Documents divers.
-P00 -//-		-Brainstorming	
	puissances y compris les		
	récentes		



	- Faire relever, les ressources et suc		
	d'une part, les insuffisances et éch		
	d'autre part, des pôles d'influence		
	de puissance).		
	En ce qui concerne les forces :		
	-faire ressortir l'émergence		
	nouveaux pôles de puissance;		
	-faire apprécier le rôle de l'Ur		
	Européenne au plan économique ;		
	-faire apprécier la puissance de		
	Chine au plan économique	Enquêtes	
Forces et faible	démographique, mais aussi	découverte	
	puissance politique montante (droi	-Travail en pe	Livres d'histoires
d'influences	veto) et militaire;	groupes	-Revues historiques
actuelles	Pour les faiblesses :	-Discussion	-Divers documents
actualies	faire ressortir le caractère insta	dirigée	
	des pôles d'influence (ou	-Brainstorming	
	puissance);		
	-faire ressortir le déséquilibre		
	monde actuel par des conflits: Moy		
	Orient; Afrique Subsaharien		
	l'Asie centrale;		
	-faire apprécier la prolifération		
	armes nucléaires (Corée du No		
	Inde; Pakistan; Iran);		
	-faire apprécier la menace		
	terrorisme		

INTRODUCTION

L'effondrement du bloc soviétique en 1991 sort le monde de la logique bipolaire qui a encadré les relations internationales durant la guerre froide. Désormais sans rival, le modèle américain sort grandi de ce conflit. Mais au fur des années, l'idée d'un nouvel ordre international difficile à établir avec de nombreux pôles de puissances, jouant un rôle politique se met en place. , l'hégémonie américaine est contestée et concurrencée : le monde devient multipolaire. Un monde multipolaire est un monde où apparaissent plusieurs pôles d'influences.

c- LE LEADERSHIP AMERICAIN

4) La domination américaine



La domination américaine est considérable à plusieurs niveaux :

- 5) Au niveau économique : les Etats-Unis détiennent 25% du PIB mondial et le dollar américain est l'étalon monétaire int44ernational.
- 6) Au niveau militaire : l'hégémonie américaine se manifeste avant tout à travers son armée. Les États-Unis sont présents dans de nombreuses régions du monde grâce à leur flotte et à de nombreuses bases militaires sur tous les continents. S'ajoute à cette présence planétaire la supériorité technologique de l'armée américaine qui lui permet de conduire des guerres rapides.
- 7) **Au niveau politique :** ils ont une diplomatie active et contrôlent plusieurs grandes institutions mondiales comme : le FMI, la banque mondiale etc.
- 8) Au niveau culturel: La faillite de l'Union soviétique a augmenté la domination culturelle des américains. Les films, les vêtements et les modes de vie à l'américaine ont joué sur l'uniformisation des modes de vie à l'échelle mondiale

On parle alors d'« empire américain ». L'empire américain privilégie certaines aires en fonction de ses intérêts stratégiques : au premier rang, l'Amérique centrale et latine, « chasse gardée » des Etats-Unis depuis la déclaration Monroe de 1823, dont le noyau dur est l'ALENA (fondée en 1994). Au deuxième rang, le golfe Persique et ses richesses pétrolières. Au troisième rang, les partenaires européens et asiatiques.

9) Les États-Unis seule superpuissance

À partir de 1991, les États-Unis apparaissent comme la seule puissance capable d'intervenir partout dans le monde. On peut citer :

- 10) L'intervention américaine dans la première guerre du Golfe en 1990 lorsque l'Irak envahit le Koweït.
- 11) en 1994 les troupes américaines débarquent en Haïti pour y rétablir la démocratie
- 12) intervention en Somalie en 1992
- 13) en 95, les USA interviennent dans le conflit bosniaque dans le cadre de l'OTAN;



- 14) en 99, toujours dans le même cadre les USA interviennent au Kosovo pour mettre fin au massacre des albanais par les Serbes;
- 15) En 2001 : Les Etats Unis interviennent en Afghanistan, zone d'entrainement d'Al-Qaïda pour lutter contre le régime Taliban
- 16) 2003: Intervention en Irak contre Saddam Hussein car il aurait des armes de destruction massives.

Cependant, à partir de 2001, on assiste à un Affaiblissement du leadership américain. En effet l'attentat terroriste du 11 septembre et la montée des fondamentalistes religieux montrent que les USA sont vulnérables. L'impopularité américaine se fait jours lors de la guerre menée par les Etats-Unis en Irak en 2003. L'hyperpuissance américaine est contestée et on observe la naissance d'un monde multipolaire.

d- UN MONDE MULTIPOLAIRE : LES POLES D'INFLUENCE (OU DE PUISSANCE)

Les Etats-Unis ne sont plus les seuls à pouvoir prétendre à la « gouvernance mondiale ». Des puissances régionales cherchent également à peser de tout leur poids dans les relations internationales. On assiste à la naissance de plusieurs pôles d'influences

On note l'émergence de nouveaux pôles de puissances avec l'affaiblissement du leadership américain. On peut citer : l'Union Européenne, La chine, la Russie, etc

17) L'affirmation de l'Union européenne

En 1992, le traité de Maastricht constitue une étape fondamentale pour la construction européenne au sortir de la guerre froide. Il entérine l'UE comme principal pôle économique derrière les USA. Sa monnaie, l'euro, est bientôt la deuxième devise internationale. La multiplication des pays désireux d'intégrer l'Europe atteste de sa réussite économique. En outre, après une longue période de retrait derrière les deux Grands, l'Europe a retrouvé un poids international. Elle fait désormais figure de « pôle de stabilité ». Dans le contexte post-guerre froide, l'UE tient un rôle décisif à l'échelle régionale. À l'échelle internationale, le pôle européen est aussi devenu incontournable. Il aide activement les pays en développement.

18) L'éveil de la Chine

L'espace asiatique n'est plus exclusivement centré sur le Japon. Il faut compter désormais avec le géant chinois.



La Chine est une puissance régionale aux ambitions mondiales. Elle dispose de l'arme nucléaire, envoie des fusées et des satellites dans l'espace. Profitant de la globalisation et des délocalisations, la Chine s'est ouverte aux investissements étrangers et bénéficie des taux de croissance les plus élevés du monde (15% en 2005). La Chine continue de s'armer et multiplie les revendications territoriales sur Taiwan (ex-Chine nationaliste) et sur certaines îles de la mer de Chine.

19) Les pays émergents

De plus en plus, certains pays émergents se regroupent en un bloc économique pour faire face à la puissance américaine. C'est ainsi qu'on assiste à la création de grands groupes ou d'organisations régionales comme :

- 20) <u>Le BRIC</u> composé du Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine
- 21) <u>Le BRICSAM</u> composé du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine, de l'Afrique du Sud et du Mexique.
- 22) <u>Les Dragon d'Asie</u> composés de la Corée du Sud, de Taïwan, de Singapour, et de Hong Kong
- 23) <u>Le Bébés Tigres</u> composés de Thaïlande, de la Malaisie, de l'Indonésie, du Vietnam, et des Philippines
- 24) <u>Les Pôles du Moyen Orient</u> : Turquie, Iran, Arabie Saoudite et Israël.
- 25) <u>L'ASEAN ou ANASE</u> (Association des Nations de l'Asie du Sud Est) crée en Aout 1967.
- 26) L'Affaiblissement du leadership américain

A partir de 2001, on assiste au déclin de la domination américaine dans le monde. Les raisons de ce déclin sont nombreuses. On peut citer :

- 27) Les attentats du 11 Septembre 2001 : c'est une série d'attentat terroriste perpétrée par un réseau djihadiste : Al-Qaïda de OSSAMA Ben Laden visant les bâtiments symboles américains. Pour la première fois, les américains comprennent que leur territoire est vulnérable.
- 28) L'enlisement des Etats-Unis dans les guerres : en Irak et en Afghanistan, l'armée américaine enregistre d'énormes pertes de soldats montrant les limites de leur pouvoir militaire.



- 29) La crise économique et financière mondiale : la crise économique des années 2000 va mettre à nu le modèle économique des USA. Elle va saper les bases de l'économie américaine en affectant sensiblement leur vocation de dominer le monde.
- 30) La montée des fondamentalistes religieux: l'islamisme. L'Islamisme se présente comme l'idéologie d'un islam radical. Il lutte contre l'occidentalisation des sociétés musulmanes et préconise la création d'un Etat fondé sur les principes de l'Islam. Depuis 1990, les mouvances islamistes se multiplient. Dans certains états (Egypte, Turquie), des partis islamistes arrivent au pouvoir, mais la majorité des courants islamistes a recours au terrorisme: FIS (front islamique du salut), algérien, Hezbollah libanais, Hamas palestinien. Leur influence s'étend désormais au-delà de la sphère musulmane (en Afrique, en Asie du sud-est...). Le réseau al-Quaida (la « base »), fondé par le Saoudien Ben Laden, a pris la tête d'une croisade terroriste internationale contre les Etats-Unis. Aujourd'hui, les réseaux islamistes jouent un rôle majeur déstabilisation des relations internationales. Le déploiement de force américaine est surtout contesté dans le monde musulman: Al-Qaïda revendique la plupart des attentats commis depuis 1998 et fomente celui du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center.

Le terrorisme islamique amène les Etats-Unis à intervenir en Afghanistan en 2002, puis en Irak en mars 2003 sans l'accord de l'ONU.

5) Le jeu des puissances dans les relations internationales

Les puissances ou pôles d'influence jouent à la fois un rôle politico-stratégique (militaire), économique, diplomatique et culturel.

- 31) Les Etats-Unis d'Amérique privilégient certaines aires en fonction de ses intérêts stratégiques : au premier rang, l'Amérique centrale et latine, « chasse gardée » des Etats-Unis depuis la déclaration Monroe de 1823, dont le noyau dur est l'ALENA (fondée en 1994). Au deuxième rang, le golfe Persique et ses richesses pétrolières. Au troisième rang, les partenaires européens et asiatiques
- 32) **L'Union Européenne :** Dans le contexte post-guerre froide, l'UE tient un rôle décisif à l'échelle régionale. Elle contribue à la démocratisation et au développement des pays de l'Est au moyen de leur intégration dans



l'Union. De plus, elle a montré son influence lors de la séparation à l'amiable de la République tchèque et de la Slovaquie. À l'échelle internationale, le pôle européen est aussi devenu incontournable. Il aide activement les pays en développement par l'intermédiaire d'accords comme ceux de Cotonou en 2000. L'UE est aussi forte de son statut d'arbitre dans l'établissement d'un « processus de paix » israélopalestinien à Oslo et Washington en 1993

- 33) Les grandes puissances s'abstiennent aussi d'intervenir dans des régions qui n'offrent pas d'intérêt économique. Par exemple, elles ignorent les problèmes africains alors qu'elles interviennent au Proche-Orient.....où il y a du pétrole.....
- 34) On assiste également à des guerres préventives initiées par les USA et les pays de l'Union européenne pour mettre des régions sous leur contrôle (ex : la Lybie, l'Irak).
- 35) Enfin on a l'instrumentalisation politique du terrorisme par les USA et l'UE pour expliquer leur présence permanente dans certaines régions afin d'exploiter leur pétrole.

e- FORCES ET FAIBLESSES DES POLES D'INFLUENCES ACTUELLES

36) Les forces des pôles d'influence

37) Les Etats-Unis

Les forces des Etats-Unis sont considérables : forces économiques (25% du PIB mondial), monétaires (dollar, étalon monétaire international), militaires (première puissance mondiale), diplomatiques (OTAN, OEA), politiques (contrôle du FMI, de la banque mondiale) et culturels (internet). On parle d'« empire américain ».

38) L'Union Européenne

L'union Européenne est devenue un pôle économique majeur depuis 2002 et l'entrée en vigueur de l'Euro, seule monnaie susceptible de rivaliser avec le dollar. L'élargissement à 27 de l'Union Européenne en 2007 crée une vaste zone de libre-échange : avec 480 millions de consommateurs potentiels, les échanges intra-zones représenteraient 37% des échanges mondiaux



39) La Chine

La Chine est une puissance régionale aux ambitions mondiales. Elle dispose de l'arme nucléaire, envoie des fusées et des satellites dans l'espace. Profitant de la globalisation et des délocalisations, la Chine s'est ouverte aux investissements étrangers et bénéficie des taux de croissance les plus élevés du monde (15% en 2005).

Pour l'instant, seuls les espaces littoraux méridionaux ont été dynamisés, mais la Chine dispose de formidables atouts (réserves de charbon, population active jeune et nombreuse). La chine continue de s'armer et multiplie les revendications territoriales.

40) Les puissances régionales

- 41) **L'ASEAN** (Association des Nations de l'Aie du Sud-Est) : avec un PIB cumulé de plus de 2800 milliards de dollar, l'ASEAN est le 5^{ème} bloc économique mondial derrière l'UE, les USA, la Chine et le Japon. Elle rassemble 9% de la population mondiale, soit 645 millions d'habitants et compte 75 milliards d'investissement étranger.
- 42) **L'OCS** (Organisation de la Coopération de Shanghai) avec la Russie, la Chine, le Pakistan, l'Iran, elle compte plus de 3 milliards d'hts. Elle possède 20% des réserves mondiales de pétrole, 38% du gaz naturel, 40% du charbon et 30% d'uranium.

43) Les Faiblesses du monde multipolaire

Le nouvel ordre international est en proie à l'instabilité liée à la multiplication des conflits sur le globe et à la montée du terrorisme islamique.

44) Les replis identitaires

Après la guerre froide, le monde semble de plus en plus instable du fait des replis identitaires. Ceux-ci provoquent un réveil des identités culturelles avec un retour très fort de la religion et du nationalisme. L'équilibre de la terreur et le système d'alliances des deux Grands favorisaient une certaine stabilité et sa disparition laisse de nombreux états livrés à eux-mêmes. Cela libère les nationalismes et les haines religieuses. L'exemple le plus manifeste est l'instrumentalisation de l'islam par les intégristes comme c'est le cas en Iran, au Pakistan et plus généralement dans les pays du Proche-Orient



45) La prolifération des armes nucléaires

Le monde est devenu de plus en plus dangereux car il y a un effort d'armement qui est général et qu'il y a toujours le risque de prolifération nucléaire par l'acquisition d'armement nucléaire de pays auprès des 5 grandes puissances que sont les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Royaume-Uni et la France.

Les pays comme les Etats du Golfe qui ont de gros moyens financiers par les revenus du pétrole peuvent moderniser leurs armées. La Russie qui ne peut entretenir plus longtemps des équipements militaires hérités de la guerre froide, les vend à bas prix aux pays les plus pauvres.

Depuis les années 70, Israël, l'Inde, le Pakistan détiennent la bombe A et ont refusé de signer le traité de non-prolifération nucléaire de la détente. La Corée du Nord, l'Iran ne cachent pas leurs ambitions nucléaires et faute de savoir-faire technologique

46) Le terrorisme international

Le Terrorisme est l'ensemble d'actes de violence commis par une organisation pour créer parmi la population un climat de terreur et d'insécurité afin de faire pression sur un Etat. Depuis les attentats de New York en septembre 2001, le terrorisme, dans sa dimension internationale, s'est révélé aux yeux du monde. Il est celui de fanatiques religieux, les islamistes, et s'est nourri de la guerre du Golfe et de l'aggravation du conflit israélo-palestinien. Le terrorisme islamiste se nourrit donc de la haine de l'Occident, incarné par les États-Unis et son allié « sioniste », Israël. Ce terrorisme a accentué l'interventionnisme américain au Moyen-Orient. Il a envenimé les relations des États-Unis avec les pays de la région mais aussi avec ses alliés traditionnels.

CONCLUSION

De 1991 à nos jours, le monde est passé d'une hyperpuissance triomphante des Etats-Unis (décennie 1990) à une hyperpuissance contestée (depuis 2001). Cette évolution illustre le passage progressif d'un monde unipolaire, organisé autour des États-Unis, à un monde multipolaire dans lequel s'affirment des pôles émergents.



THEME 2:

DE LA DECOLONISATION AUX EFFORTS D'ORGANISATION L'AFRIQUE

LEÇON 1 : LA MONTÉE DES NATIONALISMES

INTRODUCTION

A partir de 1945, le système colonial commence à être ébranlé dans les colonies. Partout, les choses commencent à bouger et une prise de conscience des peuples se manifeste de plus en plus. On appelle nationalisme, le sentiment qui habite un peuple et qui le pousse à la défense des intérêts de sa patrie ou de sa nation.

Quels sont les facteurs à l'origine de ces nationalismes et de quelle manière ces sentiments nationalistes se sont-ils concrètement manifestés ?

I – <u>LES FACTEURS A L'ORIGINE DES NATIONALISMES</u>



La naissance des nationalismes va être favorisée par des facteurs aussi bien internes qu'externes.

A) LES FACTEURS INTERNES

1- Les abus de la colonisation

Pendant la colonisation, les puissances coloniales ont commis beaucoup d'abus, de frustrations, d'exactions et d'injustices. On peut citer :

- 47) Les différents impôts institués dans les colonies :
- *Impôt par case*: impôt payé par les membres d'une famille qui habitent la même case
- *Impôt de capitation* : impôt payé par chaque personne. Il est aussi appelé impôt par tête ou pair capita
- Impôt sur le revenu : c'est l'impôt payé en fonction des revenus des indigènes
 - 48) L'expropriation des meilleurs terres des africains : en application du droit romain qui stipule que « la terre appartient d'abord à l'Etat avant d'appartenir à un individu », les administrateurs européens exproprient les paysans africains de leur terre et les vendent à des particuliers et à des compagnies européennes pour leur mise en valeur.
 - 49) les corvées et travaux forcés sans rémunération
 - 50) le recrutement militaire obligatoire
 - 51) les inégalités économiques et sociales
 - 52) la réquisition des vivres
- 2) Le rôle de l'école et des intellectuels

Dans le cadre de la colonisation, les européens vont construire dans leur colonies des écoles dans le but de former des indigènes afin de servir d'interprètes et de jouer des rôles de subalternes dans l'administration coloniale. L'enseignement mis en place durant la colonisation va jouer un rôle de formation et d'éveil.

De ses écoles, sortent l'élite africaine qui rentre en contact avec les notions de liberté, de justice, d'égalité entre les peuples et de démocratie. Ces élites africains (**Gandhi=Inde**,



Félix Houphouët Boigny = Côte d'Ivoire, Bourguiba = Tunisie, Hô chi Minh = Indochine, Sékou Touré = Guinée)

3- Essor démographique et urbanisation

L'amélioration des conditions de vie, d'hygiène et de santé des colonisés a pour conséquence l'augmentation de la population. Cette nombreuse population se concentre dans les centres urbains. Sans qualification, désœuvrés et vivant dans la misère, la population africaine revendique de meilleures conditions de vie l'indépendance de leur pays exploité. Cette population est le plus souvent mobilisée par les syndicats et les partis politiques dans les mouvements de protestation.

4) Les bouleversements socio-économiques

Durant la colonisation, les colons s'approprient les meilleures terres et refoulent les indigènes sur les terrains arides. Aussi, ils introduisent des cultures commerciales (café, cacao, coton, hévéa, thé...) qui ruinent l'agriculture vivrière. Encore la concurrence des produits manufacturés européens, entraîne la « mort » de l'artisanat des colonisés.

Par ailleurs, la colonisation va engendrer deux classes sociales dans les colonies. D'une part une minorité aisée pactisant avec les colons et d'autre part une masse de prolétaires et de frustrés composés surtout d'ouvriers et d'intellectuels. Ces derniers s'estiment spoliés car occupant des postes subalternes dans l'administration.

Au total, c'est une société de mécontents prête à lutter pour sa liberté.

B) <u>LES CAUSES EXTERNE S OU EXOGÈNES</u>

1-Les conséquences de la 2nd guerre mondiale

La 2^{nde} guerre mondiale contribue à la marche vers l'indépendance pour plusieurs raisons :

- Elle a détruit le mythe de la puissance et de l'invincibilité du « blanc ».
- Grâce à leur participation à la guerre, les indigènes comprennent qu'ils sont égaux face à la souffrance et à la mort. Ceci va entraîner une évolution des mentalités qui ne voit plus le colonisateur comme son supérieur
- Pour avoir aidé le colonisateur à se libérer de l'ennemi, les colonisés réclament leur indépendance pour « service rendu »



2- L'action des « deux super grands »

- Les Etats-Unis : ils s'opposent à l'impérialisme par principe historique : En effet ayant été eux-mêmes colonisés, ils ne souhaitent pas voir un Etat le devenir.
- L'URSS: Elle rejette l'impérialisme par principe idéologique: En effet pour les soviétiques qui ont adopté le communisme, la colonisation est vue comme une «exploitation de l'homme par l'homme ».

3- L'action de l'ONU

Dès sa création l'ONU est fondamentalement opposée au colonialisme par son principe d'égalité des peuples et des libertés. Elle plaide en faveur des territoires colonisés et a créé un conseil de tutelle défenseur des territoires soumis (les soldats exemple : Cameroun)

4- <u>La conférence de Bandung (Indonésie)</u>

A Bandoeng capitale de l'île de Java en Indonésie en Avril 1955, une conférence de 29 pays Asiatiques et Africains a été convoquée notamment par l'Inde, la Birmanie, la Ceylan, l'Indonésie et le Pakistan. On y proclama l'égalité raciale, la volonté d'indépendance économique et politique. Le refus de tout engagement dans l'un ou tout autre bloc. C'est le neutralisme ou la naissance du non alignement.

Cette conférence est vue par les Européens comme une menace directe de leurs intérêts.

5-L'apport des religions africaines

- pratique chrétienne occidentale et de pratique africaine. Elles sont appelées des mouvements messianiques ou syncrétiques. Ces mouvements messianiques vont condamner la colonisation et susciter la désobéissance civile. Ils revendiquent ouvertement l'indépendance des pays africains. On peut citer : le Harrisme (Côte d'Ivoire, Libéria), le Kimbanguisme (Congo Belge), Papa Nouveau (Côte d'Ivoire).
- 54) L'islam africain : des courants islamiques africains ont aussi revendiqué la liberté des peuples colonisés. On peut citer : le Mouridisme, le Tidjanisme avec Ousmane Tidjane Tall au Sénégal...

II <u>LES MANIFESTATIONS DU NATIONALISME</u>

Comment les choses vont-elles se traduire concrètement sur le terrain ? Cette prise de conscience se traduit par le syndicalisme et la formation de partis politiques.



1) Le Syndicalisme

Le syndicalise est une organisation qui vise la défense des intérêts matériels et moraux d'une corporation ou d'un corps de métier. Plusieurs syndicats vont apparaître en Afrique pour dénoncer l'exploitation économique coloniale.

Exemple : Syndicat Agricole Africain (SAA), par FHB, Union Générale des Travailleurs de l'Afrique Noire (UGTAN) en 1944 de Sékou Touré , la Fédération des Cheminots Africains (FCA), etc.

2) Les partis politiques

Ils seront les véritables outils de la lutte pour le renversement du système colonial. Ces partis vont recruter parmi les masses populaires et être à l'avant-garde du combat ou de la lutte d'émancipation.

a- En Afrique Blanche

Dans cette partie du continent, le nationalisme a été précoce et vindicatif. :

- en Algérie : on a : « l'étoile Nord d'Afrique » crée en 1926 par Messali Hadj crée , « le mouvement des Oulémas réformistes » crée par Ben Badis crée en 1936, le MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques crée par Ferras Abbas crée en 1942.
- En Tunisie, Habib Bourguiba crée le Néo Destour.
- Enfin, au Maroc, on a l'ISTQLAL

b- En Afrique Noire

- Ghana: CPP (Convention People Party) de Kwame N'krumah en 1946
- **Nigeria: NPP (Northem People Party)** de ABUBAKAR TAFAWA BALAWA et "**The Act Group**" 1942 du chef ODA FEMI AWO LOWO
- Francophone: PDCI d'Houphouët Boigny, le PDG de Sekou Touré...

Remarque: en hors cela on a:

- 55) Les mouvements estudiantins comme la fédération des Étudiants d'Afrique Noire Française (FEANF), etc..
- 56) Le mouvement littéraire : la négritude

f- <u>LES ACTIONS DES MOUVEMENTS NATIONALISTES DANS</u> LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE



57) Les Actions politiques :

- 58) La sensibilisation des masses à travers les meetings, réunions, etc.
- 59) Les manifestations de masse : marche, setting, désobéissance civile, etc.
- 60) Négociation des réformes pour l'indépendance de 1946 à 1960, revendication, lobbying, etc.
- 61) Apparentement aux partis politiques de la métropole, compétitions électorales, etc.
- 62) Exploitation des réformes successives (1946, 1956,1958)

2) Les actions syndicales

- 63) Revendications sociales
- 64) Grèves, marches, boycotts, soutien financier et politique

3) Les actions des mouvements estudiantins et culturels

- 65) Sensibilisation par la production littéraire, par les articles de presse, des tracts, etc.
- 66) Actions de prise de conscience par des meetings, réunions, expositions, conférence, formation, etc.
- 67) Actions de valorisation de la culture et de l'homme noir.

4) Les actions de mouvements messianiques et religieux :

- 68) Syncrétisme religieux
- 69) Sensibilisation et prise de position contre les abus du colonisateur

CONCLUSION

Ces nationalismes vont déboucher sur des luttes politiques en une vingtaine d'année. La plupart des colonies d'Afrique vont accéder à l'indépendance à partir des années 60.



Leçon 2 : <u>L'ACCESSION A L'INDÉPENDANCE DE LA COTE D'IVOIRE</u>

INTRODUCTION

La marche vers l'indépendance de la C.I s'inscrit dans le cadre de l'évolution générale de l'émancipation de l'Afrique noire francophone. Cette marche va se faire pacifiquement et progressivement. Elle est marquée par l'action d'un parti, le PDCI-RDA, et d'un homme : Félix Houphouët Boigny. On distingue trois grandes étapes dans la lutte émancipatrice :

- **70)** La période de l'espoir : 1944-1947
- 71) La période de lutte et répression : 1947-1950
- 72) La période de collaboration à l'indépendance : 1950-1960

g- <u>LA PÉRIODE DE L'ESPOIR : 1944-1947</u>

Un certain nombre d'éléments vont concourir à la naissance de l'espoir chez l'élite ivoirienne.

73) <u>LA CONFÉRENCE DE BRAZZAVILLE ET SES EFFETS</u> (JANV.-FÉV.: 1944)

1-Les promesses de la conférence

Elle a été convoquée par le CFLN (Comité Français de Libération National, 1943) dirigé par le général Charles De Gaulle. Elle réunit tous les hauts fonctionnaires de l'administration coloniale sans aucun Africain. Elle a un double objectif : affirmer la mainmise de la France sur ses colonies et répondre aux aspirations de liberté des intellectuels africains. A cette conférence les résolutions sous formes de promesses sont pleines d'espoir pour les africains et portent sur les points suivants :

- 74) La suppression du travail forcé.
- 75) La représentation des indigènes dans les assemblées françaises.
- 76) La création d'une assemblée locale élue.
- 77) L'accès des africains à tous les emplois.
- 78) La liberté d'association...



Mais à cette conférence il n'est nullement question d'indépendance et De Gaulle affirme « tout idée de self-government est à écarter ».

2-La Naissance du Syndicat Agricole Africain (SAA)

Le gouverneur de Côte-d'Ivoire, **André Latrille** (1943), d'esprit libéral travaille dans le cadre de Brazzaville malgré l'opposition des colons. Ainsi il exempte les grands planteurs du travail obligatoire et cautionne la création du **Syndicat Agricole Africain** (**S.A.A**, **Juillet 1944**) présidé par Félix Houphouët Boigny. Ce syndicat par sa lutte obtient :

- La suppression des intermédiaires
- Le recrutement libre de la main d'œuvre volontaire
- L'amélioration du salaire des manœuvres volontaire
- L'équité dans les prix d'achat des produits agricoles
- Le SAA payait 20F par jour un manœuvre agricole volontaire alors que les Blancs (Syndicat Agricole de Côte d'Ivoire, dirigé par Jean Rose) payaient seulement 3,50F par jour.

Houphouët (F.B) est élu **député en oct.1945** avec d'autres pairs africains (30) pour participer aux travaux de la future assemblée constituante française. Déjà par leurs intenses activités ils obtiennent :

- 79) La suppression du travail forcé, loi F.H.B du 11 avril 1946.
- 80) La citoyenneté française accordée à tous les africains, loi Lamine Gueye du 7 mai 1946.

81) <u>LA NAISSANCE DES PARTIS POLITIQUES ET L'UNION FRANÇAISE (OCT.1946)</u>

1-Les partis politiques en C.I

Dans l'application des résolutions de la conférence de Brazzaville, plusieurs partis politiques voient le jour en Côte d'Ivoire. On peut citer :

Partis politique	Date de création	Principaux responsables
Parti Socialiste (PSI)	17 juillet 1937	Dignan Bailly/ Ahmadou Dic



Mouvement Républicain Populai	13 Février 1946	Emile Roger
Parti Progressiste de Côte d'Ive (PPCI)	29 Mars 1946	Kouamé Binzème/Ka Aoulou
Parti Démocratique de CI (PDCI	9 Avril 1946	Houphouët Boigny/Aug Denise
Bloc Démocratique Éburn (BDE)	3 Décembre 1948	Etienne Djaument
Union des Indépendants de la C d'Ivoire (UDICI)	27 Mai 1949	Moussa Coulibaly/ N'da Kof
Entente des Indépendants de la (EDICI)	10 Décembre 1949	Vamé Doumouya/An Camara
Parti de l'Union Française (PUF	11 Novembre 1951	Sékou Sanogo/ Kakou Aoulo

Source : Jean Noel Loukou, Le multipartisme en Côte d'Ivoire, paris, édition Neter, 1992. P.100

Parmi ces parti politiques, le PDCI est le parti ayant influencé grandement la lutte.

Le **18 Octobre 1946**, plusieurs grands partis politiques des pays africains colonisés par la France en Afrique se réunissent à Bamako (le congrès de Bamako) pour créer un vaste mouvement africain appelé RDA (Rassemblement Démocratique Africain). Le PDCI devient après le 18 Octobre 1946, la section ivoirienne du RDA en Côte d'Ivoire.

2-L'union française: Octobre 1946

A la fin de la deuxième Guerre Mondiale, la France adopte une nouvelle constitution le **27 Octobre 1946** pour former l'Union Française. L'Union Française regroupe :

- 82) **Les Territoires d'Outre-Me**r (TOM) qui regroupent les pays colonisés par la France
- 83) Les Départements d'Outre-Mer (DOM) qui regroupent les îles colonisées par la France ainsi que l'Algérie
- 84) Et la France métropolitaine.



La nouvelle constitution de l'Union Française adopte d'importantes réformes comme :

- La suppression du code l'Indigénat
- La mise en place d'assemblées locales élues dont les membres siègeront à l'assemblée constituante française. Les représentants de la Côte d'Ivoire étaient F.H.Boigny et le lieutenant Schock
- La reconnaissance de la citoyenneté française aux africains colonisés par la France
- La création du F.I.D.E.S (Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social) etc.

Toutes ces réformes apparaissent insuffisantes aux yeux des africains car :

- 85) elles donnent des pouvoirs importants au gouverneur
- 86) Elles maintiennent le double collège et du suffrage non universel.

Les africains engagent alors des revendications pour obtenir leur indépendance. Cela débouche sur des la répression.

h- <u>LA PHASE DE LA RÉPRESSION OU L'ACCENTUATION DE LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE DE 1946 A 1950</u>

87) L'apparentement du PDCI-RDA (avec le)PCF en 1946

Le PDCI est devenu en quelques années le parti majoritaire et populaire en Côte d'Ivoire. Ce parti va s'allier au Parti communiste français (PCF) qui soutenait l'indépendance des pays colonisés : C'est l'apparentement. L'apparentement est une alliance politique entre le PDCI-RDA et le Parti Communiste Français.

Les raisons de l'apparentement du PDCI au Parti Communiste français sont :

- 88) Le PCF soutient la lutte anticoloniale
- 89) Le PCF a le plus de députés à l'Assemblée française.
- 90) PCF est le seul parti français qui tend la main aux députés indigènes.

C'est grâce à l'apparentement que Houphouët obtient la suppression du travail forcé le 11 Avril 1946.

91) La répression de l'Administration coloniale contre le PDCI-RDA



Le gouvernement français qui ne voulait pas du communisme en Côte d'Ivoire va réprimer sévèrement le PDCI en posant un certain nombre d'actes comme :

- 92) Le remplacement du gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire (André Latrille par le gouverneur Laurent Elisée Pechoux (1948) qui a pour mission de briser le PDCI
- 93) L'assassinat des cadres et militants du PDCI
- 94) L'emprisonnement de certains cadres et militants du PDCI
- 95) Les mutations arbitraires de fonctionnaires soupçonnés d'être militants de PDCI
- 96) Les perquisitions et bastonnades

Exemple : le 30 janvier 1950, 13 morts, 50 blessés parmi les militants du PDCI à Dimbokro.

97) La riposte du PDCI

Face à la répression, le PDCI-RDA réagit par :

- 98) Des campagnes de désobéissance civile
- 99) des grèves
- 100) des boycotts des produits européens
- 101) la marche des femmes sur la prison de Grand-Bassam pour réclamer la libération des détenus politiques (24 décembre 1949).

Ils ont été relâchés en 1952 (voir entre mars et novembre) après amnistie générale.

III) LA PHASE DE LA COLLABORATION A L'INDÉPENDANCE : 1950-1960

102) Le désapparentement du PDCI-RDA (avec ou du) le PCF et le début de la collaboration : 1950 à 1956

Le dés apparentement, c'est la rupture de l'alliance du PDCI-RDA avec le PCF. Il se produit le 18 octobre 1950.. Les raisons de la rupture sont :

103) La répression sauvage des militants et dirigeants du RDA;



104) La perte du soutien du gouvernement français dès le mois de mai 1947.

Après la rupture, le PDCI-RDA choisit de collaborer avec le parti au pouvoir. Il s'allie alors à l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (UDSR) de François Mitterrand. Cette collaboration permet l'entrée de Houphouët Boigny au gouvernement français de Guy Mollet en 1956 comme ministre délégué à la présidence.

Cette collaboration permet à la France d'envisager des réformes politiques après le désapparentement du PDCI avec le PCF. On peut citer :

- 105) La loi-cadre
- 106) La communauté
- 107) La Loi-cadre: 23 Juin 1956

La loi-cadre a été élaborée le **23 Juillet 1956**. La loi-cadre est un ensemble de loi autorisé par le parlement français qui annonce des réformes suivantes :

- 108) La création dans les colonies de gouvernements locaux (cependant le président est le gouverneur français et le vice-président vient du parti majoritaire). C'est ainsi Auguste Denis président du PDCI (Houphouet étant ministre en France) est nommé vice-président.
- 109) La décentralisation administrative et l'extension du pouvoir des assemblées territoriales au plan financier.

Les initiateurs de la loi-cadre sont **Gaston Deferre**, ministre français de la France d'outremer et **Félix Houphouët-Boigny**.

L'application de la loi-cadre se fait à la suite des élections de 1957 où le PDCI-RDA remporte tous les sièges et dirige donc le conseil de gouvernement et gère les communes. Mais en 1958 suite aux problèmes de l'Algérie, De Gaulle revient au pouvoir en France et propose une nouvelle constitution : **la communauté**.

110) <u>La communauté : 1958</u>

La communauté est une constitution mise en place par le général De Gaulle en 1958 qui vise à créer une grande communauté et qui se compose de la France et des TOM (Territoire d'Outre-Mer) qui sont les colonies Françaises.

La communauté dispose que :

- Le président de la communauté est le président de la France.
- Tous les citoyens de la communauté sont égaux en droits et en devoirs.



- Les Etats jouissent d'une autonomie et peuvent gérer certaines affaires (l'agriculture...)
- La politique étrangère, économique, les finances, la défense, la monnaie, l'enseignement supérieur sont du domaine des organes communautaires.

Cependant chaque colonie est libre d'appartenir ou pas à la communauté. De gaulle propose aux africains un choix à partir d'un referendum : répondre « oui » au référendum et être membre de la communauté ou dire « non » et obtenir son indépendance.

En Septembre 1958, il organise une tournée africaine où tous les pays africains visités votent « oui », excepté la Guinée d'Ahmed Sékou Touré qui vote « non» ("Je préfère la liberté dans la pauvreté, à la richesse dans la servitude") et obtient automatiquement son indépendance.

Cette situation va précipiter l'indépendance des anciennes colonies françaises.

111) L'indépendance de la Côte-d'Ivoire : 1960

A partir de 1960, la France décide d'accorder l'indépendance totale à plusieurs de ses colonies. C'est ainsi que le 07 Août 1960, la Côte d'Ivoire obtient son indépendance avec pour président Félix Houphouet Boigny.

CONCLUSION

L'émancipation de la C.I s'est faite graduellement et pacifiquement dans le cadre d'une évolution institutionnelle avec la métropole. C'est donc une décolonisation réussie pour la France qui maintient des relations privilégiées de coopération avec le pays.



LEÇON 3 : <u>LA DÉCOLONISATION DE L'ALGÉRIE</u>

INTRODUCTION

Conquise depuis 1830 par la France, l'Algérie est une colonie de peuplement. La décolonisation de ce pays va donner lieu à une violente, atroce et longue guerre (1954-1962) qui va affecter durablement les relations franco-algériennes.

i- LA SITUATION DE L'ALGÉRIE DE 1830 A 1954

112) <u>Le Contexte Sociopolitique et Économique</u>

113) <u>Une vie sociopolitique particulière</u>

L'Algérie est une colonie de peuplement rattachée directement au ministère de l'intérieur en 1848 qui la subdivise en trois départements : Alger, Oran, Constantine. La population est composée de deux catégories de citoyens :

- -La communauté française, minoritaire (11,1%) appelée « pieds noirs », conservatrice détient tous les droits (candidat, électeur, haut poste...) et a la citoyenneté. On peut y ajouter les étrangers de confession chrétienne, et des juifs Algériens à partir 1868.
- -La communauté musulmane (Berbères, Kabyles...), nombreuse (80%) a démographie galopante, est soumise au code de l'indigénat, paye l'impôt, fait le service militaire, mais n'a aucun droit : ce sont des « sujets » dont on détruit les écoles coraniques, fait un tri pour aller à la Mecque et on débaptise leurs villes (Constantine, Philippeville, Orléans ville...).

114) La situation économique

La discrimination est présente :

115) La population européenne, 2% de la population agricole détient 25% des terres les plus fertiles. Dans l'administration et l'industrie, elle occupe les postes de direction ou de commandement.



116) **Les musulmans, arabo-berbères**, sont refoulés sur les terres arides. Ils sont seulement 4% dans le secteur industriel, 8% dans le tertiaire et n'occupent que des postes de subalternes. En somme ils sont exploités, marginalisés et misérables.

Déjà en 1931, le gouverneur de l'Algérie, **Violette** (**Maurice**) prévient que si le pays doit rester le territoire exclusif des colons, il sera perdu pour la France. Mais la minorité ayant le pouvoir s'oppose à toutes les tentatives de réformes d'améliorer de vie des musulmans.

Toutes ces frustrations sont à la base de la naissance des mouvements nationalistes.

117) La Naissance du Nationalisme et son Evolution

1-Les mouvements nationalistes

Des hommes incarnent ces mouvements qui s'opposent dans leur approche de la lutte pour l'indépendance :

- 118) Messali Hadj crée en France l'Etoile Nord-Africaine (E.N.A. 1926). C'est un révolutionnaire qui réclame l'indépendance. Cela lui vaudra d'innombrables séjours en prison ou en déportation. Ce parti dissous, il crée en 1937 le Parti du Peuple Algérien (P.P.A). La France jugeant encore ce parti dangereux l'interdit an 1945, mais il renait encore en 1946: Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.TL.D).
- 119) Ahmed Ben Bella, fils de paysan milite au sein du MTLD et crée en son sein en 1945 une fraction dure, l'O.S (Organisation Spéciale). Arrêté et jeté en prison il s'évade pour le Caire d'où avec des amis ils créent en Octobre 1954 le Front de Libération Nationale (F.L.N), doté d'une armée A.L.N (Armée de Libération Nationale).
- 120) **Ferhat Abbas**, intellectuel, bourgeois dirige la **Fédération des Elus Indigènes** (**F.E.I. 1927**). Modéré avant 1940, il est partisan de l'assimilation car ne croit à l'existence d'une nation algérienne et veut une révolution par la loi.



121) Abd-Al-Hamid Ben Badis crée en 1931 le Mouvement des Oulémas d'inspiration religieuse et considère que seules les forces de l'Islam peuvent réaliser l'émancipation de l'Algérie menacée par la francisation. Il réclame l'indépendance avec comme slogan: «l'Islam est notre religion, l'Algérie notre patrie et l'Arabe notre langue».

En dépit de leurs divergences, les mouvements nationalistes, modérés comme révolutionnaires ne sont pas écoutés par les français ; et donc avant la fin de la seconde guerre mondiale ils se mettent d'accord sur un même objectif et un même idéal : l'Indépendance de l'Algérie.

2- L'évolution de la vie politique de 1940 à 1947

Les leaders nationalistes participant à la seconde guerre mondiale suivie du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, vont tous radicaliser leur position et revendiquer l'indépendance.

En **Février 1943, Ferhat Abbas présente le Manifeste du Peuple Algérien** qui réclame une Algérie autonome et démocratique. Ce projet est rejeté par la France qui accorde la citoyenneté, le droit de vote à tous, l'accès à tous les emplois. Opposition « des pieds noirs » et des nationalistes à cette réforme.

Ces derniers créent en Mars 1944, un front unique, l'Association des Amis du Manifeste et de la Liberté (A.M.L) qui incite les arabo-berbères à boycotter la fête célébrant la victoire des alliés le 8 Mai 1945. Ce refus provoque des incidents et émeutes à Sétif et Guelma au bilan très lourd: 103 européens tués, 15.000 arabes ; viols ; destruction de villages ; arrestation des leaders et dissolution des partis. C'est la rupture des relations entre les deux communautés ou règnent désormais le sentiment de haine et de vengeance réciproque.

En Mars 1946, la France amnistie les leaders qui à leur sortie de prison créent de nouveaux partis : Ferhat Abbas, l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (U.D.M.A), Messali Hadj, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D).



123) En septembre 1947, encore un statut de l'Algérie: le pouvoir exécutif demeure confié au gouverneur et le pouvoir législatif appartient à l'assemblée française; création d'une assemblée dite « paritaire » (120membres dont 60 pour 8.5 millions de musulmans/60 pour 985.000 colons); l'indépendance du culte musulman, l'enseignement de l'arabe et le droit de vote aux femmes musulmanes...

Ce statut est rejeté par les « pieds noirs » qui le qualifient de déshonorant et aussi par les nationalistes. Pour briser l'influence des nationalistes, l'administration coloniale truque les élections. Toutes les issues légales à des réformes profondes étant fermées, Ferhat Abbas déclare en 1953 : « il n'y a plus d'autres solutions que les mitraillettes».

124) En Octobre 1954, les nationalistes refugiés en Egypte créent le Front de Libération Nationale (F.L.N) et, le Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (C.R.U.A) avec 9 chefs militaires. Le CRUA devient une branche armée, A.L.N (Armée de Libération de Nationale) avec des maquisards, "moudjahidine" ou "fellaghas". La date du soulèvement révolutionnaire général est fixée au 1^{er} Novembre 1954.

II-DE LA RÉBELLION A L'INDÉPENDANCE : 1954-1962

- 125) <u>La Lutte Armée</u>
- 126) L'insurrection ou le début de la révolte algérienne

Dans la nuit du 31 Octobre au 1^{er} Novembre 1954 le FLN déclenche « le complot de la Toussaint » en invitant tous les arabo-berbères à prendre les armes contre les français. La France réagit avec violence, renforce son effectif militaire et procède à l'arrestation des nationalistes.

En 1955 le gouverneur Soustelle (J) propose une politique d'intégration qui est rejetée par le FLN qui accentue ses actions terroristes auxquelles l'armée française réplique par des répressions sévères et sauvages.

Le FLN bénéficie alors désormais du soutien de toute l'opinion musulmane, reçoit des désertés arabes de l'armée française (les Harkis), à le soutien des pays non alignés, son problème est inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'ONU en 1955 et enfin a le soutien actif militaire de l'Egypte, de la Tunisie et du Maroc.



127) La Chute de la IVème République

Les colons ne font plus de différence entre les civils musulmans et les « rebelles » et ne veulent pas entendre parler de discussions mais plutôt de correction forte de ces insoumis.

- 128) **En Octobre 1956,** l'avion transportant des dirigeants du FLN est contraint d'atterrir en Algérie. Arrêtés ils sont emprisonnés en France jusqu'en 1962.
- 129) **A partir de 1957,** pour faire face au terrorisme urbain (bombes avec des jeunes filles dans les bars, cinémas, stades, dans les cimetières...), la France réplique avec des parachutistes pour faire le « **nettoyage** ».
- 130) En **Février 1958,** la France suspectant la **Tunisie** d'entretenir les rebelles du FLN bombarde son village frontalier, **sakieh-sidi Youssef**, et installe un **barrage électrifié sur les frontières Tunisiennes et Marocaines**.

La machine sanglante qui s'est mise en place divise de plus en plus l'opinion française, entraine des crises ministérielles incessantes et des condamnations de la communauté internationale (ONU, Ligue Arabe). Les Français d'Algérie inquiets, redoutant que ces pressions n'aboutissent à l'abandon de l'Algérie tentent le 13 Mai 1958 un coup de force en occupant le Gouvernement Général d'Alger. Ils y installent un Comité de Salut Public dirigé par l'armée. Ils exigent de Paris le maintien de l'Algérie française et demandent le retour au pouvoir du général De Gaulle, qui accepte. C'est la fin de la 4ème république et la naissance de la 5ème avec une nouvelle constitution.

131) <u>De Gaulle et la Marche vers l'Indépendance</u>: 1958-1962

1-La politique algérienne de De Gaulle: 1958-1961

Le 4 juin 1958, De Gaulle se rend à Alger où il prononce un discours qui est diversement interprété par les deux communautés rivales : « Je vous ai compris. Je sais ce que vous avez voulu faire ».

En Juin 1958, le FLN crée à Tunis le G.P.R.A (Gouvernement Provisoire de la République d'Algérie) dirigé par Ferhat Abbas qui reste insensible aux propositions de De Gaulle : plan de développement social et économique de Constantine ; « la paix des braves ».



L'ONU veut voter une résolution pour le droit du peuple algérien, en France l'opinion condamne cette guerre. De Gaulle propose alors en **Septembre 1959** sa politique, **l'autodétermination** avec un choix entre **trois options**: **l'indépendance complète ou sécession**; **l'autonomie dans l'association avec la France**; **l'intégration des départements algériens dans la France**.

Le GPRA se déclare prêt à discuter alors que les « pieds noirs » et des officiers s'estiment trahis. Ils l'expriment en **Janvier 1960 par « la semaine des barricades » à Alger** qui échoue.

En **Avril 1961**, après l'échec du putsch militaire contre De Gaulle a Alger, ces militaires créent un mouvement clandestin, **l'O.A.S** (Organisation de l'Armée Secrète) qui se lance dans le terrorisme contre les membres du FLN, les Gaullistes en Algérie et en France. De Gaulle, ayant le soutien de l'armée et de l'opinion ouvre les négociations avec le FLN.

2- Des négociations à l'indépendance

En Mai 1961, s'ouvrent les négociations d'Evian (France) qui sont aussitôt suspendues à cause de difficultés: revendication du Sahara, riche en pétrole par la France et le GPRA; le statut des européens d'Algérie; les modalités d'une trêve commune.

L'OAS déchaine des activités terroristes (sabotages, incendies, enlèvements et assassinats...) qui n'ébranlent guère De Gaulle. Il libère les nationalistes qui sont en prison et les négociations reprennent pour aboutir aux accords d'Evian le 18 Mars 1962 :

- 132) Un cessez le feu sur tout le territoire.
- 133) La reconnaissance de la souveraineté algérienne.
- 134) Des garanties pour la minorité européenne.



135) Un referendum est prévu sur les trois propositions de De Gaulle pour que le peuple algérien se prononce.

Le 1^{er} juillet 1962, les Algériens choisissent à 99.7% l'indépendance, le 5 juillet 1962 avec comme président Ben Bella.

Avec les diverses frustrations et l'OAS qui a mis l'Algérie à feu et à sang, les européens craignant pour leur sécurité quittent dans un mouvement de panique générale la patrie que leurs "mauvais bergers" leur ont fait perdre. Les « harkis », sont massacrés après la guerre. Le bilan est très lourd : français 27.500 militaires et 5000 civils tués ou disparus ; algériens plus de 1 million de morts.

CONCLUSION

L'incompréhension du phénomène de décolonisation par les français d'Algérie et de la métropole explique la prolongation d'une guerre (8 ans) dont l'issue est dramatique pour les « pieds noirs » et pour les relations franco-algériennes après **132 ans de présence**.

Leçon 4: L'UNION AFRICAINE (L'UA)

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, les chefs d'États africains, soucieux de consolider l'unité du continent et s'entraider sur le plan économique vont créer à Addis-Abeba en 1963 l'O.U.A (Organisation de l'Unité Africaine). Vus les faiblesses de cette organisation, l'OUA va disparaître au profit de l'Union Africaine (UA) en Juillet 2002 à Durban en Afrique du Sud.

j- NAISSANCE-OBJECTIFS- PRINCIPES DE L'UA

136) La naissance de l'UA

L'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) est née le 25 Mai 1963. Son objectif était de résoudre les problèmes qui se présentaient à l'Afrique et de permettre à l'Afrique de se développer. Malheureusement, cette organisation n'a pas atteint ses objectifs à cause de :

- 137) Du Non-respect des principes et résolutions de l'OUA
- 138) Du manque d'unité des pays du continent Africain
- 139) Le continent africain est trop secoué par des conflits que l'OUA n'arrive pas résoudre

140) La Pauvreté des pays africains

Ce sont ces difficultés qui vont faire disparaitre l'OUA pour faire place à l'UA; La création de l'UA est une initiative de l'ancien président Libyen Kadhafi. C'est lui qui va réunir les présidents africains à des sommets pour la création de l'UA. On peut citer :

- 1999 : Session extraordinaire de Syrte (Lybie) jette les bases de la création de l'UA...
- 2000 : Le sommet de Lomé (Togo) adopte l'acte constitutif de l'UA.
- 2001 : Le sommet de Lusaka (Zambie) établit le programme de mise en place de l'UA.
- 9 juillet 2002 : Le sommet de Durban (Afrique du Sud) voit la naissance officielle de l'UA.

L'UA compte 54 membres et son siège se trouve à Addis-Abeba (Éthiopie).

141) les objectifs

- Réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains
- Défendre l'intégrité territoriale et l'indépendance de ses États membres.
- Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent africain.
- Promouvoir la bonne gouvernance et les droits de l'homme.
- Promouvoir le développement durable de l'Afrique

3) Les Principes

- Respecter les frontières au moment de l'accession à l'indépendance.



- Règlement pacifique des conflits entre les États membres.
- Droit de l'Union d'intervenir dans un état membre sur décision de la conférence.
- Condamnation et rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement...

k- LES ORGANES DE L'UNION ET LEUR FONCTIONNEMENT

- 142) les organes principaux
- 143) La conférence de l'Union

Elle est composée des chefs d'État et de gouvernement. C'est l'organe suprême. La présidence est tournante. Elle est assurée pendant un an par un chef d'État. Son rôle est :

- 144) de définir les politiques de l'Union
- 145) d'adopter le budget de l'Union
- 146) de donner des directives au conseil exécutif sur la gestion des conflits
- 147) de restaurer la paix

L'actuel président de la conférence de l'union est le président du le Guinéen Alpha Condé

148) Le conseil exécutif

Il est composé des ministres des affaires étrangères. Il se réunit au moins deux fois par an. Son rôle est de :

- 149) assurer la coordination des politiques de l'UA
- 150) décider des politiques dans les domaines d'intérêt commun pour les États membres.
- 151) contrôler la mise en œuvre des politiques arrêtées par la conférence de l'Union.
- 152) Il est responsable devant la conférence.

153) La commission de l'Union

C'est le secrétariat de l'Union. La commission est composée d'un président, des viceprésidents et des commissaires. Le président est élu pour un mandat de 5 ans renouvelable



par la conférence de l'Union. Son rôle est de veiller à l'exécution des décisions prises par la conférence de l'UA.

L'actuel président de la commission est le Tchadien Moussa FAKI Mahamat

2) Les organes secondaires

a- Le conseil de paix et de sécurité

Il est composé de 15 membres élus par la conférence de l'Union. Son rôle est :

- 154) de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité
- 155) prévenir les conflits
- 156) élaborer une politique de défense commune.
- 157) De faire des recommandations à la conférence pour une intervention dans un État dans des circonstances graves comme : crimes de guerre, génocide...

Il se réunit au moins deux fois par mois à Addis-Abeba.

158) Le parlement panafricain

C'est un organe qui vise à assurer la peine participation des peuples africains à la gouvernance, au développement et à l'intégration économique du continent. Il est cours de ratification.

Remarque : plusieurs autres organes sont en cours de création. On peut citer :

- 159) Le conseil économique, social et culturel
- 160) La cour de justice
- 161) La cour africaine des droits de l'homme

1- BILAN PARTIEL DE L'UA

162) Quelques Acquis

Depuis sa création l'UA a pu mener quelques actions :

- 163) Envoie d'une mission de paix au Soudan.
- 164) Appuie au processus de paix en Somalie.
- 165) Participation à la résolution des crises au Togo, au Libéria et en RDC.
- 166) Intervention pour la recherche de la paix dans la crise Ivoirienne.



2- Les Limites

- 167) Retard dans la mise en place des institutions qu'elle s'est dotée
- 168) Manque de moyens financiers pour exécuter ou mener ses missions de paix.
- 169) Non-respect de ses principes par certains États
- 170) Dans la résolution de certaines crises (Côte-d'Ivoire, Darfour, Lybie...), l'UA est gênée ou contrariée par des grandes puissances qui veulent préserver leurs intérêts etc.

CONCLUSION

La naissance récente de l'UA fait renaître l'espoir pour une Afrique qui était à la croisée des chemins et qui cherchait à s'affirmer sur la scène politique internationale. Cette ambition n'est réalisable que si les Africains se donnent les moyens de leur politique et s'ils respectent scrupuleusement les principes qu'ils se sont assignés.



CROYANCES ET VALEURS DANS LE MON D'AUJOURD'HUI

Leçon 1 CROYANCES ET VALEURS DOMINANTE DANS LE MONDE OCCIDENTAL

INTRODUCTION

La civilisation occidentale ou mode occidental désigne originellement la zone culturelle de l'Europe de l'ouest et de l'Europe centrale.

Mais au XXIè siècle, cette expression se réfère aux sociétés qui incluent les pays dont la culture majoritaire est dérivée de la culture européenne, tels que le Canada et les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Aujourd'hui, l'occident désigne principalement l'Europe et l'Amérique du Nord qui présentent des caractéristiques culturelles et historiques communes ainsi qu'une manière de vivre semblable.

Quelle sont alors leurs croyance et valeurs dominantes?

4- LES TRAITS DOMINANTS DE LA SOCIETE OCCIDENTALE

1- La primauté de l'homme

La pensée judéo-chrétienne valorise l'homme qu'elle définit, malgré ses faiblesses, comme la créature élue par Dieu et crée à son image, ce qui implique ainsi l'égalité de tous les hommes, au moins au regard de Dieu. La philosophie des lumières au 18è siècle affirme sa foi dans cette valeur qui est propagée au 19è siècle par la révolution française. L'individu occupe une place prépondérante dans la société et l'appartenance à une classe sociale est étroitement liée à l'émancipation individuelle.

2- L'Affirmation des libertés

Le principe de base est le libéralisme qui stipule que l'homme doit toujours être libre. Ce libéralisme a pour but d'assurer la défense des droits naturels du citoyen contre le pouvoir.



Ainsi l'être humain étant couvert de tous ses droits, bénéficie de plusieurs types de libertés:

Les libertés individuelles (déplacement, opinion)

Les libertés politiques (associations, réunion, presse, conscience...)

La liberté économique.

La liberté sociale

La liberté culturelle

3- La Vie religieuse et culturelle

▶ La vie religieuse : Le christianisme occupe une place importante dans la société occidentale. Religion officielle de l'Etat dans l'antiquité, la prépondérance du christianisme a décliné de nos jours avec une pratique irrégulière.

Ainsi elle est traversée par divers courants (le catholicisme, le protestantisme, le Méthodisme, l'anglicanisme)

Les autres grandes religions monothéistes sont : l'Islam, le Judaïsme.

Il existe de nos jours une crise de foi en ce qui concerne les religions traditionnelles. Ainsi observons-nous un développement des croyances extra-terrestres, une avancée notable des sectes d'origines asiatiques (Moon, la Foie Baye), une renaissance des ordres mystiques (Rose croix, Franc maçonnerie....)

Les valeurs prêchées par ses religions et croyances sont : l'amour du prochain, la fraternité entre les hommes, la recherche du bonheur terrestre ou du paradis après la mort.

▶ <u>La vie culturelle et artistique</u> est dominée par la civilisation gréco-romaine. Les techniques modernes et les contraintes économiques ont permis la démocratisation de la culture de masse standardisée dont les mass médias sont les principaux vecteurs : la presse ; la télévision ; le cinéma, Internet....

II. LES INSTITUTIONS POLITIQUES DU MONDE OCCIDENTAL

Le monde occidental est celui de la démocratie libérale et de l'Etat de droit.

1 - La démocratie et ses principes

La démocratie se définit comme le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Les caractéristiques principales des institutions politiques dans ces démocraties sont marquées par :



L'attachement au système de représentation de l'ensemble des citoyens dont le parlement est le lieu privilégié.

Le respect des lois, appliquées à tous et pour tous.

La volonté de maintenir l'équilibre et la séparation des trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire)

2- La Constitution

Partout sauf au Royaume-Uni, tous ses Etats ont une constitution écrite. La constitution est un cadre juridique organisant et définissant les pouvoirs (exécutif -législatif-judiciaire) donc identifiant la forme et le régime auquel on a affaire (parlementaire —présidentiel - monarchique). En d'autres termes, elle fixe les pouvoirs des gouvernants, la manière dont ils sont désignés et contrôlés, les droits des citoyens face au pouvoir. La constitution garantit l'égalité de tous devant la loi, proclame les différentes libertés et régit les règles de séparation des pouvoirs.

3- Les pouvoirs

Il existe trois pouvoirs qui sont séparés :

- ▶ Le pouvoir exécutif : Il appartient au gouvernement (roi ou président) qui applique les décisions, dirige l'administration et traite la politique internationale.
- ▶ Le pouvoir législatif : Il est incarné par le parlement, le congrès qui peut être monocaméral (une seule chambre) ou bicamérale (deux chambres : député + sénateur). Ce pouvoir a pour fonction de voter la loi, le budget et de contrôler l'exécutif.
- ▶ Le pouvoir judiciaire : Généralement ses membres, des juges sont nommés mais inamovibles. C'est la dernière instance de recours judiciaire (cour suprême) et s'occupe à veiller à la constitutionalité des lois, règlements et actes de gouvernement.

4- Les différents régimes politiques

L'histoire politique, économique et sociale de chacun de ses pays a produit des formes spécifiques de démocratie libérale. On a donc les régimes suivants :

- ▶ Le régime présidentiel : Le président de la république élu est le détenteur exclusif du pouvoir exécutif. Il nomme les membres de l'administration qui ne sont responsables que devant lui. Exemple les USA.
- ▶ Les régimes parlementaires : Dans ce régime, le chef de l'Etat (président ou roi) ne gouverne pas. Il a un rôle honorifique. Il désigne un chef de gouvernement généralement issu du parlement qui doit avoir la confiance des chambres ; en cas de



conflit, il peut dissoudre cette chambre pour solliciter l'arbitrage du corps électoral. Ici on a des républiques parlementaires (Israël, Allemagne) et des monarchies parlementaires (Espagne, Belgique, Danemark, Royaume-Uni, Japon).

- ▶ Le régime semi-présidentiel ou mixte : Le président de la république élu au suffrage universel nomme le chef du gouvernement qui est issu de la majorité parlementaire. Ce dernier choisit les ministres et sont responsables devant le parlement. Le président peut dissoudre le parlement qui en retour peut le censurer. C'est le cas de la France.
- ▶ Le régime d'assemblée : Ici le pouvoir exécutif est détenu par un collège élu (7 députés) à la majorité absolue par le conseil national et le conseil des Etats réunis. Ce conseil fédéral, présidé à tour de rôle par l'un de ses membres, conduit la politique du pays. Exemple unique, la Suisse.

m-LA VIE POLITIQUE ET SOCIALE

171) Les partis politiques et les groupes de pression

▶ Les partis politiques structurent et organisent l'opinion publique. Les partis sont des groupements de citoyens qui se caractérisent par des choix communs de politique et qui se donnent pour objet d'accéder au pouvoir, d'exercer le pouvoir, de conduire l'Etat, de guider la nation, dans un sens conforme à leur vision de la communauté idéologique et politique. Ils participent d'une certaine manière à l'exercice du pouvoir. Le nombre de parti varie selon les pays.

Aussi la vie politique est marquée par l'existence de diverses tendances pour les partis. On a deux grandes familles politiques qui dominent : **La Droite** qui incarne le libéralisme économique et la **Gauche** qui lutte contre les inégalités sociales afin de parvenir à une société plus juste. Mais les « **Centristes** » font le contre-poids entre les deux précédentes. Les partis s'affrontent pour conquérir le pouvoir.

► Les groupes de pression : Il existe une multitude d'associations para-politique qui exercent une influence sur la vie politique. Ce sont des groupes de pression ou gouvernements invisibles composés de : la presse (4ème pouvoir), les syndicats, des ONG (les consommateurs, les écologistes, les religieuses....), des lobbies (juifs aux USA).

2- Liberté et sincérité des élections



La théorie selon laquelle l'électorat était une fonction réservée à des personnes réunissant certaines qualités est partout abandonnée, et il n'y a plus de limitation ni par le sexe, ni par la race, la profession ou la confession. Le suffrage est universel pour tous ceux qui ont la majorité (18 ans) et a pour objet de désigner, par le moyen de vote une ou plusieurs personnes destinées chacune à remplir une fonction déterminée. Ces élus sont considérés comme les représentants du peuple. Ce peuple peut par moment participer directement à la prise d'une décision fondamentale à travers soit le référendum ou le plébiscite.

En somme partout est respectée la règle de l'alternance au pouvoir en fonction des résultats des consultations électorales régulières. Ainsi celles-ci permettent de critiquer, de blâmer ou de réconforter le gouvernement en place.

3- Une société libérale en mutation

- Du point de vue des classes sociales, la place de l'individu dans la société est fonction de sa fortune.
- Du point de vue du mode de vie, la société présente des caractéristiques : une société de consommation, une société à population vieillissante, une société très urbanisée (80%), un développement de la famille nucléaire et de l'individualisme qui est le résultat de la recherche du bien-être social.
- Du point de vue des valeur humaines, après la seconde Guerre Mondiale et les différents génocides, il y a l'émergence et le développement des droits de l'homme (déclaration universelle des droits de l'homme, parité homme-femme, protection de l'enfant....)

4- Les limites du modèle occidental

Le monde occidental est un modèle mais est de plus en plus confronté à des problèmes et à des crises :

- 172) **Du point de vue des mœurs :** On a une libéralisation des mœurs qui atteint la perversité : union libre, liberté sexuelle, hommo-sexualité, pédophilie. Un développement des groupes sociaux marginaux et incontrôlable (les hippies). Une montée de la consommation des drogues, de l'alcool, des hallucinogènes.....
- 173) **Du point de vue socio-politique :** Des minorités ne disposent pas de tous les droits politiques, économiques ou sociaux (les noirs aux USA,



les immigrés en Europe...). De nombreux citoyens se désintéressent de plus en plus de la vie politique d'où des taux d'abstention élevés lors des scrutins. Il faut ajouter les scandales politico-financiers des hommes politiques. Le coût très élevé des campagnes électorales élimine les moins nantis financièrement. Les femmes n'ont pas encore obtenus une véritable égalité par rapport aux hommes notamment en ce qui concerne les salaires ou leur rôle dans la vie publique. L'extrême dénuement ou de misère d'une bonne frange de la population (les SDF, les Clochards)

- 174) **Du point de vue sécuritaire et médiatique :** On note une insécurité grandissante surtout dans les grandes villes avec des actes terroristes, la délinquance juvénile violente. Les excès médiatiques et la manipulation des images et des informations. Les sondages jouent contre la démocratie car sous prétexte de refléter l'opinion ils fabriquent des comportements.
- 175) **Du point de vue économique :** Le libéralisme et la mondialisation accentuent la division au sein de la société où les nantis (5%) vivent dans un luxe insolent alors que la classe moyenne et pauvre vit difficilement.

CONCLUSION

Le monde occidental a développé une civilisation fondée sur le libéralisme et la démocratie. Et comme l'a signifié le premier ministre anglais (Winston Churchill) "La démocratie est le pire des systèmes....à l'exception de tous les autres". C'est pourquoi, malgré leur faiblesse les démocraties occidentales demeurent tout compte fait le principal pôle d'attraction du monde moderne.

Leçon 2

LES MUTATIONS CONTEMPORAINES DE LA CIVILISATI NEGRO-AFRICAINE

INTRODUCTION



La civilisation est l'ensemble des genres de vie, de l'outillage, des procédés de travail, des croyances, des activités intellectuelles et artistiques, des formes d'organisation politique et sociales qui constituent l'originalité d'un peuple. Malgré une diversité sociale, linguistique, géographique et ethnique, l'Afrique noire possède au niveau de la civilisation des traits communs, une unité profonde.

I LES GRANDS TRAITS DE LA SOCIÉTÉ NEGRO AFRICAINE

1- L'organisation politique

L'organisation politique de la société traditionnelle est très rigoureuse et épouse des formes variées. Les différentes formes sont : les chefferies, les tributs, les royaumes et les sultans qui sont des théocraties musulmanes. Dans cette société, il est rare que le pouvoir politique soit confié exclusivement à un seul individu. Les différents problèmes sont examinés par les conseils autour du chef. Dans l'ensemble, l'ordre politique repose sur un pouvoir héréditaire, collégial et est l'expression d'une forme de démocratie qui procède d'une recherche de consensus et de règlement des litiges sous l'arbre à palabre.

176) Au plan économique : une économie de subsistance a- Les secteurs spécialisés

Certains groupes ethniques ont des activités spécialisées :

- 177) **Les peuhls, les Massaïs, les Hottentot** sont des éleveurs. Le troupeau est pour eux une richesse sociale qui donne de la considération
- 178) Les Fanti, les Bozo sont des pêcheurs
- 179) Les Bochiman, les Pygmées vivent de chasse et de cueillette

b- Les activités agricoles

Les cultures sont extensives, itinérantes et sur brûlis. Mais les peuples de régions densément habités et aux sols riches pratiquent une agriculture très scientifique. Ex : le Kabré au Togo, les Dogon au Mali, les Bamiléké au Cameroun font une culture intensive avec assolement et parfois font usage d'engrais d'origine végétale. Certains peuples associent l'élevage aux cultures. Les cultures sont, en forêt les tubercules et les fruits, en savane les céréales.

De manière générale, ces peuples utilisent un outillage archaïque (dabas, houes...) pour des cultures essentiellement vivrières.

c- Les autres activités économiques



L'artisanat est très important et les produits sont d'une gamme variée. Le commerce est fondé sur des échanges communautaires basés sur le troc.

Dans l'ensemble nous avons une économie de subsistance.

5- Au plan socio-culturel

a- Des sociétés communautaires

En Afrique noire, l'individu n'est jamais isolé. Il ne trouvait son équilibre que lorsqu'il se sentait bien intégré dans un groupe, dont la solidarité le protège contre un univers redouté. Ainsi l'éducation des enfants n'était pas à la seule charge des parents mais de toute la communauté. Les fondements de cette vie communautaire étaient la famille, le village, la tribu ou l'ethnie et le clan.

b- Des sociétés hiérarchisées

Ce sont des sociétés triplement hiérarchisées :

■ Selon la condition humaine : On a

Hommes libres - Esclaves

- Selon l'âge:
- Le monde des anciens initiés. Ce sont des hommes adultes qui ont la connaissance, le pouvoir. C'est une société gérontocratique.
- Le monde des adolescents, des jeunes hommes non-initiés.
- Selon les castes: Ce sont des groupements socio-professionnels de caractère héréditaires. Ex castes de forgerons, griots, chasseurs.

NB: La condition de la femme était très originale. Elle n'avait pas de pouvoir de décision était considérée comme l'inférieur de l'homme. Elle avait deux fonctions : Mère, elle était chargée de faire des enfants, épouse, elle était chargée de s'occuper des enfants et du foyer. Elle était donc soumise à son époux qui prenait les décisions. Cependant au plan économique, elle jouait un rôle très important (culture de vivriers, vente sur le marché).

c- De multiples croyances traditionnelles

Les religions africaines sont multiples et reposent sur quelques principes généraux :

- Le cosmos: Ce sont les croyances surnaturelles reposant sur des cosmologies très complexes. Ceci se manifeste par des forces surnaturelles, comme le pouvoir nourricier de la terre. Cette force vitale explique l'unité profonde de l'univers, l'harmonie entre l'ordre naturel et l'ordre humain. Toute violation des interdits de la société remet en cause l'ensemble. Pour retrouver l'équilibre, il, est nécessaire de procéder à des sacrifices.
- Le culte des anciens : S'ils sont vénérés, ce n'est pas qu'ils sont considérés comme des Dieux, mais parce qu'ils peuvent intercéder auprès des Dieux.



■ La magie et la sorcellerie : Le magicien africain est un individu qui, à la suite d'une alliance avec un être surnaturel, détient certains pouvoirs extraordinaires dont il fait bénéficier ses consultants.

n- <u>LES MUTATIONS CONTEMPORAINES DE LA CIVILISATION NEGRO-AFRICAINE</u>

1- Les causes des mutations

a- L'impact de la colonisation

La colonisation européenne a fortement marqué les sociétés noires africaines. Elle a entraîné des bouleversements dans tous les domaines de la société africaine.

6- La nécessité de former des nations modernes

Elle est apparue avec la colonisation. Il s'agit de fondre désormais les groupes ethniques divers pour former des nations. Cette nouvelle notion va influencer le comportement des africains et leur perception des choses.

2- La nouvelle société africaine

a- Les mutations politiques

- 180) Naissance d'États modernes avec des frontières politiques
- 181) Des institutions calquées sur les métropoles. Ce qui entraîne la réduction de l'autorité des chefs traditionnels.
- 182) Influence de la démocratie occidentale (existence de partis politiques, système d'élection...)

b- Les mutations économiques

- 183) Introduction de la monnaie en lieu et place du troc
- 184) Développement des cultures commerciales au détriment des cultures vivrières
- 185) Introduction de l'économie de marché caractérisée par l production de masse, le recherche de profit.



c- Les transformations socio-culturelles

- 186) La famille africaine élargie cède la place à la famille nucléaire
- 187) Apparition de nouvelles classes sociales (bourgeois, classe moyenne, prolétariat)
- 188) L'émancipation de la femme
- 189) Le recul de la polygamie Aliénation culturelle Industrialisation et urbanisation
- 190) Le développement de l'individualisme social (système de résidences, villas, châteaux...)
- 191) Influence du christianisme et de l'islam au détriment de l'animisme
- 192) Disparition progressive de l'autorité ancestrale....

CONCLUSION

Les transformations intervenues dans la civilisation négro-africaine sont le résultat de sa rencontre avec la civilisation européenne qui s'impose de plus en plus grâce à l'école et à l'urbanisation.

PROGRESSION GÉOGRAPHIE TERMINALES

ENONCE DU THEME	TITRE DES LECONS	VOLUMI
		HORAIR
THEME 1 : LA CÔTE D'IVOIR ETUDE ECONOMIQU	Leçon 1: Les fondements du développem économique de la Côte d'Ivoire	3 H



THEME 2: LA FRANCE: U PUISSANCE EUROPEENNE MONDIALE	Leçon 2 : Les secteurs d'activités économiques la Côte d'Ivoire	6Н
	Leçon 3: Les problèmes de développem économique de la Côte d'Ivoire	4H
	Leçon 1: Les fondements de l'économie de France	3 H
	Leçon 2 : La France : une économie dominée le tertiaire	3Н
THEME REGROUPEMENT COOPERATION ECONOMIQUE	Leçon 1 : La CEDEAO : une organisat régionale à caractère économique	4 H
	Leçon 2 : Les relations UE/ACP : un exemple coopération Nord-Sud	4 H

THEME 1 : <u>LA COTE D'IVOIRE : ÉTUDE ÉCONOMIQUE</u>

Leçon 1 : LES FONDEMENTS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CI

INTRODUCTION



La Côte d'Ivoire, est située en Afrique Occidentale. Elle est limitée au Nord par le Burkina-Faso et le Mali, à l'Ouest par le Libéria et la Guinée, à l'Et par le Ghana et au Sud par l'océan Atlantique. Elle a une population estimée à **23.815.850** habitants repartie sur une superficie de **322.462** km².

C'est un pays dont le développement économique repose sur les fondements naturels, humains et politiques.

.I – <u>LES FONDEMENTS NATURELS</u>

193) Le relief ivoirien : un relief peu accidenté

On distingue en Côte d'Ivoire, Trois Grands Ensembles de Reliefs que sont :

194) Les plaines

Elles sont localisées au **Sud** de la Côte d'Ivoire et se compose de deux types de plaines :

- Les plaines côtières ou littorales : Elles ont une altitude qui varie de 0 à 50m
- Les plaines intérieures : Elles ont une altitude comprise entre 50 et 200 m

Ces plaines ont fait l'objet d'une intense occupation humaine. On y pratique surtout de l'agriculture avec de très grandes plantations de Café, Cacao, Hévéas, Ananas, Palmier à huile.

b- Les plateaux

Les plateaux couvrent le Centre et le Nord-est de la Côte d'Ivoire où nous rencontrons quelques collines surtout les collines de **Bongouanou et la chaîne Baouléenne** qui part de **Bouaké à Toumodi** ou les altitudes sont comprises entre **200-800 mètres**.

Ils sont composés de deux types de plateaux :

- Les bas plateaux : l'altitude varie de 200 à 500 m
- Les hauts plateaux : L'altitude varie de 500 à 800m

c- Les Montagnes

Elles sont localisées à **l'Ouest et au Nord-Ouest** de la Côte d'Ivoire et ont des altitudes variant de 800 m à plus de 1000m. On peut citer :

- •Mont Nimba : 1753 m •Mont Momi : 1302 m Mont Tompki : 1293 m Mont Péko : 1.115 m
- •Mont Samgbé : 1.072 m Mont Kourouba : 1.009m •Mont Denguélé : 813m

Le relief ivoirien joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire car il :



- 195) facilite son exploitation agricole
- 196) favorise l'occupation naturelle du territoire
- 197) facilite la mise en place des infrastructures économiques indispensables au développement. (route, pont, chemin de fer...)
- 198) Les montagnes constituent également d'importants gisements miniers. En général le relief Ivoirien est dominé par la platitude qui facilite la mise en valeur du territoire.

199) Le climat ivoirien : Une diversité de climat

Le climat de la Côte d'Ivoire est de façon générale Chaud et Humide avec quelques nuances selon les régions. Les températures varient entre **20**°C et **30**°C. On a 4 types de climat :

- 200) Le climat Subéquatorial ou climat Attéen au Sud, avec 4 (*quatre*) saisons dont Deux Saisons Sèches et Deux Saisons Pluvieuses. Les pluies sont abondantes entre 1800 à 2400 mm /an de pluies par an.
- 201) le Climat tropical humide ou Baouléen au Centre avec une saison de pluie dont les hauteurs sont comprises entre 1.500 et 1.800 mm/an
- 202) Le Climat Tropical Sec ou Soudanien au nord avec une saison de pluie dont les hauteurs sont comprises entre 1.000 et 1.500 mm/an .on a deux saisons : Une saison de pluie de courte durée et une grande et longue saison sèche.
- 203) Le Climat de Montagne, à l'Ouest avec les pluies supérieures ou égales à 2400 mm.

En général les climats de la Côte d'Ivoire permettent la pratique d'une agriculture diversifiée et abondante.

204) Des sols et végétations variés

205) La végétation

La Côte d'Ivoire comprend une végétation variée :

- Une zone de forêt, au Sud, à l'Est et à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.
- *Une zone de savane* composée de savane arborée et de savane herbeuse. Elle couvre le Centre et le Nord de la Côte d'Ivoire.

b- Les sols



3 types de sols qui se partagent le territoire ivoirien. On a :

- Les sols ferralitiques : Ce sont de sols profonds, humides et de couleur noire. On les rencontre au Sud dans la zone forestière. Ces sols sont propices au développement des cultures pérennes comme le café, le cacao, l'hévéa, etc.
- Les sols hydromorphes: ce sont des sols profonds de couleurs noires et qui contiennent beaucoup d'eau. Ces sols se rencontrent au l'extrême sud, dans les zone marécageuses. Ces sols sont très propices aux cultures demandant beaucoup d'eau comme la banane douce, l'ananas, le palmier à huile, etc.
- Les sols ferrugineux : Ce sont des sols peu profonds et de couleurs rougeâtres, au nord. Ces sols sont adaptés aux cultures ne demandant pas beaucoup d'eau comme l'anacarde, le coton, la canne à sucre, le tabac et surtout les céréales : maïs, fonio, sorgho, mil, etc.

206) Le réseau hydrographique : un pays bien drainé

Le réseau hydrographique ivoirien est constitué de :

- ♦ Quatre grands fleuves : Comoé, Bandama, Cavally et Sassandra
- ♦ **De nombreux fleuves côtiers :** Bia, Agneby, La Mé, La Go, le Boubo, le San-Pedro....
- ♦ Un système lagunaire important : Les lagunes Ebrié, Aby, Tadjo, Tagba, lahou....
- ♦ Une grande façade maritime de près de 560 km

Ce réseau hydrographique dense est un atout pour le développement économique de la Côte d'Ivoire car les cours d'eaux permettent :

- 207) Développer la pêche (approvisionnement du pays en ressources halieutiques)
- 208) produire de l'énergie électrique grâce aux barrages hydroélectriques
- 209) facilitent le transport maritime et lagunaire.
- 210) Facilitent la construction des ports en eaux profondes.
- 211) adoucissent aussi le climat de la Côte d'Ivoire.
- 212) Le développement du tourisme balnéaire
- 213) Le développement de l'agriculture à travers l'irrigation des cultures

5) Un sous-sol relativement riche

Le sous-sol ivoirien regorge d'importantes ressources minières et énergétiques insuffisamment exploitées :



- \Diamond <u>Les ressources minières</u>: Le sous-sol ivoirien est riche en minerai dont les principaux sont :
 - 214) l'or exploité dans la région de Ity (Danané) à Affema (Aboisso) à Angovia (Bouaflé), Hiré
 - 215) le diamant produit de façon artisanale à Séguela et à Tortia
 - 216) **le fer** dans la région de KouiblyLOdienné, San-pédro
 - 217) Le Diamant à Tortya
 - 218) **le Nickel** localisé au Nord-Ouest aux environs d'Odienné, Touba, Man, Biankouma
 - 219) **le Bauxite** dans la région de Toumodi, Divo, Bouaflé, Dimbokro
 - 220) Manganèse à Odiénné, Grand-Lahou, Dabou, Jacqueville

♦ <u>Les ressources énergétiques</u> : les Hydrocarbures

Les ressources énergétiques se composent de pétrole et de gaz.

- 221) D'importants gisements de pétrole existent au large de Grand Bassam et de Jacqueville.
- **222**) On a du gaz à Jacqueville. Cela a permis la réalisation de centrales thermiques comme **Ciprel** et **Azito.**

Ces ressources minières et énergétiques sont de véritables atouts pour le développement économique de la Côte d'Ivoire. En effet, elles permettent :

- 223) L'entrée de devises importantes grâce à leur vente
- 224) Elles sont pourvoyeuses d'emplois avec la création de plusieurs sociétés d'exploitation de ses ressources. Exemple : La SIR,
- 225) Une fluidité routière avec le bitumage des voies grâce aux résidus du pétrole
- 226) Le développement des localités qui abritent ses ressources avec la création d'infrastructures socio-collectives : écoles, hôpitaux, marchés... Au total, la nature ne présente aucun obstacle au développement économique de la Côte d'Ivoire.



o- LES FONDEMENTS HUMAINS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

227) La population Ivoirienne

La Côte d'Ivoire compte aujourd'hui **23.815.850** (*2013*) **d'habitants** avec environ **60 ethnies** réparties en **quatre** (**4**) **grands groupes** (**AKAN, MANDE, KROU, GOUR**). Le taux d'accroissement moyen naturel est de **3,8% et une densité de 69 hts/Km²** Cette population est sans cesse croissante à cause de :

- 228) l'évolution de la médecine
- 229) la baisse de mortalité et la forte natalité
- 230) La place de l'enfant dans la société
- 231) La forte immigration étrangère

232) Les caractères de la population ivoirienne

La population ivoirienne se caractérise par :

- 233) **Une forte croissance** avec un taux d'accroissement naturel relativement élevé de 2,6%
- 234) **Une forte immigration étrangère** (24,2% d'étrangers au RGPH de 2014) active dans les plantations de cacao et le commerce.
- 235) Sa diversité ethnique avec plus de 60 ethnies
- 236) Une population en majorité jeune (50% a moins de 20 ans)
- 237) **Son extrême jeunesse** : les moins de 20 ans représente plus de 40% de la population
- 238) Une population à dominance rurale avec 55% des actifs dans le secteur primaire.
- 239) **une population inégalement répartie :** les régions forestières regroupent 78% de la population contre 22% pour les régions savanicoles.

240) L'importance de la population dans l'économie ivoirienne

La population ivoirienne joue un rôle important dans l'économie ivoirienne car :

- 241) Elle constitue un vivier important de main d'œuvre
- 242) elle est un marché de consommation important



243) La population étrangère est active dans les plantations de cacao et le commerce

La population ivoirienne constitue un atout majeur pour la mise en valeur de l'économie.

p- <u>LES FONDEMENTS POLITIQUES: UNE POLITIQUE</u> <u>ÉCONOMIQUE FAVORABLE</u>

244) L'ouverture sur l'extérieur et la stabilité politique

A l'indépendance, l'État ivoirien s'est ouvert à l'extérieur en adoptant le libéralisme économique appelé aussi capitalisme. Cette ouverture sur l'extérieure a permis :

- 245) L'apport de la main d'œuvre étrangère
- 246) L'apport important de capitaux étrangers
- 247) L'apport de cadres étrangers bien formés
- 248) La garanti de l'apport des devises importantes

Aussi, la côte d'Ivoire a bénéficié pendant près de 40 ans d'une stabilité politique. Cette stabilité politique a favorisé les investissements privés d'origines nationales et étrangères.

2) l'Intervention de l'État

À l'indépendance, vue les faiblesses de l'épargne nationale et des investissements privés, l'État va participer activement au développement économique de la Côte d'Ivoire en posant des actions comme :

- 249) La mise en place des plans de développement décennaux (ex : 1960-1970 ; 1970-1980) et des plans quinquennaux (1971-1975 ; 1976-1980)
- 250) La création de sociétés d'état : SODEMI, CAISTAB, SODESUCRE, EECI
- 251) La prise d'actions dans le capital des entreprises : SOTRA, NESTLE, PALMINDUSTRIE

Mais à partir des années 90 l'État procède à la privatisation des entreprises d'État ou au désengagement de l'État des structures de production.



3) La nouvelle politique d'investissement de l'Etat

Pour attirer les investisseurs, l'État leur offre certaines garanties et facilités à travers deux instruments :

- 252) Le code d'investissement attractif
- 253) Le CEPICI

254) Le code d'investissement

Le code investissement est un ensemble de mesures fiscales et de garanties offertes aux entreprises pour les inciter à investir en Côte d'Ivoire. On a :

- 255) Une exonération des taxes
- 256) Un allègement fiscal
- 257) le libre rapatriement des bénéfices réalisés
- 258) l'assistance de l'État aux entreprises sinistrées
- 259) la garantie de ne jamais nationaliser les entreprises privées.

260) Le CEPICI

Le CEPICI est le Centre pour la Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire. C'est une structure d'État chargée de vendre l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur par la mise en valeur auprès des investisseurs des possibilités offertes par les différents secteurs de l'économie. Le CEPICI a mise en place une procédure rapides pour la création d'entreprises à travers un guichet unique.

CONCLUSION

Les bases du développement économique de la Côte d'Ivoire constituent des atouts réels qui ont permis au pays de se doter d'une économie en progrès constant.

Pour assurer son développement durable, le pays doit être guidé par une politique rigoureuse, ambitieuse et surtout l'instauration d'une stabilité socio-politique



LEÇONS 2 : LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est un pays situé en Afrique de l'ouest. C'est un pays qui connait un développement signification. Son économie repose sur trois grands secteurs : Le Secteur Primaire, Le Secteur Secondaire et Le Secteur Tertiaire.

Quels rôles jouent ces différents secteurs d'activité dans le développement économique de la Côte d'Ivoire ?

LE SECTEUR PRIMAIRE

Le secteur primaire regroupe les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles. On a : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière, les mines et l'énergie.

Ce secteur constitue en Côte d'Ivoire, la base de l'économie car il occupe environ **40%** du **PIB** et a connu une nette croissance de son chiffre d'affaire.

q- L'AGRICULTURE

262) Les conditions de développement de l'agriculture

Un certain nombre d'éléments favorise le développement agricole en CI:



263) Les facteurs naturels

La nature est propice au développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire. En effet le pays:

- 264) dispose de sols fertiles et d'une bonne végétation
- 265) bénéficie d'un climat pluvieux et varié
- 266) Dispose d'importantes surfaces cultivables
- 267) Dispose d'un relief peu accidenté et donc facile à exploiter
- 268) Possède un réseau hydrographique dense pour l'irrigation des sols et des cultures

Au total, la Côte d'Ivoire bénéficie d'une nature généreuse car partout dans le pays, il est possible de pratiquer l'agriculture.

269) Les facteurs humains

Avec une population estimée à 23 millions d'habitants en majorité rurale, la Côte d'Ivoire dispose d'une main abondante pour développer son agriculture.

270) Le rôle de l'État ou les facteurs politiques

En Côte d'Ivoire, l'agriculture bénéficie du soutien de l'État à travers des structures comme :

- 271) L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) chargée d'encadrer les paysans
- 272) Le Centre de Recherche Agronomique (C.N.R.A) chargé de trouver des meilleures sélections de plantes et plus rentable pour l'agriculture
- 273) Le Conseil Café-Cacao (C.C.C) chargé de la régulation et stabilisation des cours et du développement du binôme café-cacao

L'État encourage la création des GVC (Groupement à Vocation Coopérative) afin d'éliminer les intermédiaires dans le circuit de commercialisation2) Les différents types culture

Il existe deux types culture en Côte d'Ivoire : les cultures vivrières et les cultures commerciales

274) Les cultures vivrières



Elles sont destinées à la consommation quotidienne des populations. Il s'agit : du maïs, du mil, du sorgho, du riz, de l'igname, de la patate douce, etc. produits en zone de savane. On note également la banane plantain, le manioc, l'igname, etc cultivés dans les régions forestières.

275) les cultures d'exportation ou commerciales

Ce sont des cultures destinées à la commercialisation à l'état brute hors de la Côte d'Ivoire. Les principales cultures d'exportation de la Côte d'Ivoire sont : café, cacao, hévéa, palmier à huile, ananas, banane douce, etc cultivés en zone forestière. A cela s'ajoute, l'anacarde, coton, la canne à sucre etc. produits en zone de savane.

276) Caractères et importance de l'agriculture dans le développement économique de la Côte d'Ivoire

- 277) Les caractères de l'agriculture ivoirienne
- 278) Elle se pratique généralement sur de petites superficies
- 279) Elle utilise des outils rudimentaires : machette, daba (houe) râteaux...
- 280) Elle utilise une main d'œuvre aussi bien familiale que salariée
- 281) Elle se pratique en fonction du climat, de la végétation et des sols.
- 282) Les techniques culturales se modernisent de plus en plus avec l'utilisation de machines, de motoculteurs, d'herbicides, de pesticides, d'engrais, etc.

283) importance de l'agriculture dans le développement économique de la Côte d'Ivoire

L'agriculture joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. En effet :

- 284) Elle crée des emplois dans les plantations et dans les usines
- 285) Elle contribue pour 33% du PIB



- 286) C'est le support de l'industrie et du commerce ivoirien car elle approvisionne en matières premières les industries nationales et alimente le commerce international
- 287) Elle favorise le financement de nombreuses infrastructures socioéconomiques
- 288) Elle fournit 70% des recettes d'exportation.
- 289) L'agriculture contribue à réduire le chômage en employant une proportion importante de la population active
- 290) Elle contribue également à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire car elle fournit à l'industrie ivoirienne les matières premières nécessaires à son bon fonctionnement.

Ce sont ces atout qui font dire que : « le succès de ce pays repose sur l'agriculture »

291) Les problèmes et Solutions de l'agriculture ivoirienne

- 292) Problèmes
- 293) l'agriculture ivoirienne est peu mécanisée
- 294) le coût élevé des facteurs de production (main d'œuvre, intrants, pesticides, insecticides)
- 295) l'instabilité des cours des matières premières
- 296) l'exode rural massif des jeunes créant un vieillissement de la population agricole
- 297) insuffisance des infrastructures de collecte et de stockages des produits agricoles
- 298) les conflits fonciers à répétition
- 299) Les aléas climatiques et le phénomène de feux de brousse
- 300) Le problème de l'écoulement des produits
- 301) Mauvais état des pistes villageoises
- 302) la détérioration des termes de l'échange
- 303) une main d'œuvre abondante mais non qualifiée
- 304) Une déforestation abusive à cause d'une agriculture extensive
- 305) Appauvrissement des sols du à la sur exploitation, suivi du vieillissement des plantations



306) les solutions liées à l'agriculture

- 307) Sensibiliser et accorder des moyens aux jeunes pour favoriser leur retour à la terre
- 308) Élaborer un code foncier consensuel pour atténuer les litiges.
- 309) Entretenir les pistes villageoises et créer des magasins adaptés pour le stockage et la conservation des produits.
- 310) Mettre en place des structures financières favorables pour faciliter l'accès aux crédits aux paysans
- 311) Former rigoureusement et responsabiliser effectivement les paysans dans la gestion de leur filière désormais libéralisée.
- 312) Lutter contre le trafic illicite des produits vers les pays voisins en proposant des prix d'achat meilleurs aux producteurs
- 313) il faut moderniser l'agriculture en la dotant de machines, tracteurs etc.....
- 314) il faut entretenir les pistes villageoises pour faciliter l'écoulement des produits vers les villes
- 315) il faut une main d'œuvre qualifiée par la formation et l'encadrement des paysans
- 316) il faut construire des bâtiments pour le stockage des produits
- 317) il faut transformer les produits agricoles en produits finis ou semi-finis avant l'exportation
- 318) il faut construire d'avantage d'usines agro-alimentaires

r- <u>L'EXPLOITATION FORESTIÈRE</u>

319) la forêt ivoirienne

La forêt ivoirienne couvre le Sud, l'est et l'Ouest de la Côte d'Ivoire. En 1900, la forêt ivoirienne couvrait 19 millions d'hectares. A l'indépendance (1960), elle était de 12 millions d'hectares. Mais aujourd'hui, elle est d'à peine de 2,5 millions d'hectares. Cette forêt regorge près de 700 espèces dont : l'Iroko, le Bété, le Samba, l'acajou, le teck, le framiré, le Niangon, le fraqué, l'ébène, le sipo, le makoré, avodjiré



320) L'importance de la forêt dans le développement économique de la Côte d'Ivoire

- 321) La forêt contribue au maintien de l'équilibre climatique et favorise une bonne pluviométrie qui permet le développement de l'agriculture
- 322) La forêt contribue au développement économique et social de la Côte d'Ivoire, grâce aux terres et aux conditions écologiques très favorables qu'elle a offerte au développement agricole
- 323) Elle permet d'importantes entrées en devises et des recettes fiscales appréciables à partir de l'exploitation des bois d'œuvre
- 324) Elle couvre l'essentiel des besoins en énergie des ménage (charbon, bois de chauffe)
- 325) Elle permet la création de scierie qui procure de l'emploi
- 326) Elle est source de devises importantes pour l'État car elle rapporte plus de 80 milliards à l'Etat
- 327) Elle met à la disposition des paysans des terres fertiles.
- 328) Sa faune et sa flore sont caractérisées par une grande diversité, favorable aux recherches médicinales, scientifiques et aux activités touristiques.

329) Les problèmes et solutions liés à l'exploitation forestière

330) Problèmes

Cette richesse a été malheureusement surexploitée et elle est en voie de disparition. En effet de 16 millions d'hectares en 1900, la superficie de la forêt dense humide est passée à 12 millions en 1960 et à environ 2,5 millions actuellement ; soit, un rythme de déboisement de 300.000 ha/an. Cela est dû à :

- 331) Une exploitation abusive de la forêt
- 332) Le braconnage et la disparition de certaines espèces animales (l'éléphant).



- 333) L'utilisation du bois pour les besoins en énergie des ménages.
- 334) Les dégâts causés par les feux de brousse
- 335) Une agriculture extensive et itinérante dévoreuse de l'espace

336) Les solutions liées à l'exploitation forestière

- 337) Création, aménagement, et protection des parcs nationaux.
- 338) Création des réserves et des parcs nationaux.
- 339) Reboisement par la **SODEFOR** et par les exploitants privés.
- 340) Réglementation de l'exploitation du bois.
- 341) Lutte contre les feux de brousse.
- 342) Vulgarisation de l'utilisation du gaz domestique
- 343) La sensibilisation de la population sur les dangers de l'exploitation forestière
- 344) Il faut procéder au reboisement avec la SODEFOR (Société pour le Développement de le Forêt)
- 345) Il faut moderniser l'agriculture en pratiquant une agriculture intensive
- 346) La création de parcs et réserves pour protéger la forêt et les animaux qui y vivent
- 347) Il faut encourager les ménages à utiliser le gaz butane en réduisant le prix du gaz
- 348) Condamner à de lourdes peines ceux qui pratiquent le braconnage
- 349) Faire des pare-feu pour éviter l'extension des feux de brousse.

s- L'ÉLEVAGE ET LA PÈCHE

350) L'élevage

L'élevage reste une activité économique secondaire, sa contribution est de **0,8% du PIB**.Pourtant son potentiel est important mais sous valorisé.

351) Les conditions de développement de l'élevage



La Côte d'Ivoire dispose de certains atouts pour développer l'élevage. En effet, on a :

- 352) De vastes régions de savanes au centre et au nord du pays
- 353) Une population rurale importante qui prédispose la Côte d'Ivoire à l'élevage
- 354) Le soutien de l'État à la filière élevage à travers l'ANADER. (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), etc.

355) Les types d'élevage

Il existe deux types d'élevage:

- 356) L'élevage traditionnel pratiqué au Centre et au Nord du pays par des paysans et des peubls venus des pays sahéliens. Il est pratiqué avec des techniques rudimentaires. Le cheptel est composé de caprin, d'ovins, de volailles. C'est un élevage à faible rendement développé dans les villages.
- 357) L'élevage moderne pratiqué au Sud, au centre et à l'ouest du pays avec des techniques modernes (fermes, ranches, bâtiments, etc.). Le cheptel est composé de bovins, de porcins, de volailles, etc. c'est un élevage à haut rendement.

En dépit des efforts de l'État la production est insuffisante car le taux de couverture est de 44%. C'est pourquoi l'État est obligé d'importer du bétail des pays sahariens, des pays de l'Union Européenne et des pays de l'Amérique de Sud de la viande frigorifiée

358) Les problèmes et solutions liés à l'élevage de la Côte d'Ivoire

• Les problèmes

- 359) Le climat est défavorable dans la zone forestière à cause de la forte humidité.
- 360) Présence de la peste bovine et de la trypanosomiase.
- 361) Le développement de certaines maladies comme les maladies mortelles pour les animaux à travers la mouche tsé-tsé, des maladies comme la grippe porcine, la grippe aviaire,
- 362) Le conflit entre éleveurs et agriculteurs surtout au nord de la CI
- 363) Faible présence des nationaux dans le domaine de l'élevage



- 364) Concurrence déloyale de la viande importée face à la viande locale
- 365) Manque de crédits pour soutenir la filière
- 366) L'absence de traditions pastorales des populations du Sud
- 367) L'utilisation de techniques traditionnelles archaïques fournit de faibles rendements
- 368) Le manque d'encadrement des éleveurs

• Les solutions

- 369) La modernisation de l'élevage à travers la création de ranches, la formation des éleveurs
- 370) L'État doit encourager les jeunes à s'intéresser à l'élevage à travers l'octroi de fonds sociaux
- 371) La sédentarisation des bovins à fin d'éviter les conflits intempestifs entre éleveurs et agriculteurs.
- 372) L'organisation de la filière bétail pour éviter l'anarchie et le désordre.
- 373) La sensibilisation des ivoiriens à la pratique de l'élevage.

374) La pêche

- 375) Les conditions de développement de la pêche
- 376) **Au niveau de la nature**, la Côte d'Ivoire dispose d'un important réseau hydrographique favorable au développement de la pêche.
- **377**) **Au niveau humain**, les peuples lagunaires sont des pêcheurs traditionnels auxquels il faut ajouter les pécheurs étrangers : **FANTI** (*Ghanéen*), **AWRAN** (*Togolais*), **BOZO** (*Malien*).
- 378) Au niveau technique on note L'existence de grandes compagnies de pêche disposant de chalutiers, de sardiniers, crevettiers, etc. avec des moyens de conservation et de distribution appropriés. (véhicules frigorifiques et de chambres froides pour la conservation du poisson).
- 379) Au niveau politique, L'Etat a crée l'école de pêche de Grand Lahou pour la formation et l'encadrement des pêcheurs.



380) Les types de pêche et leur production

Deux types de pêches se pratiquent en Côte d'Ivoire :

- 381) <u>La Pêche traditionnelle ou artisanale</u>: Elle se pratique dans les eaux continentales (fleuves, lagunes, lac, rivières....), aux mains des étrangers. Elle utilise des moyens archaïques et rudimentaires (les pirogues et les filets, hameçons, nasse). Elle couvre les besoins de la famille. Elle fournit **65%** des prises de poisson annuel.
- 382) <u>La Pêche moderne ou industrielle</u>: Cette activité est concentrée au port d'Abidjan. Elle se pratique en haute mer à bord des gros navires tels que: Les Sardiniers Les Chalutiers Les Thoniers Les Crevettiers. Cette pêche couvre 35% des prises de poissons.

La Côte d'Ivoire produit 69% de sa consommation et importe environ 238.136 tonnes qui proviennent de la Mauritanie, de la Russie, Pays Bas, de la Guinée et du Sénégal. Pour combler le déficit en poisson l'État encourage : la pisciculture, l'Aquaculture et la Crevetticulture (pénéiculture) dans les lagunes, lacs et étangs.

383) Les problèmes et solutions liés à la pêche

• les problèmes

Malgré les nombreux efforts consentis par l'État de nombreux problèmes minent le secteur de la pêche à savoir :

- 384) Une pollution industrielle des eaux ivoiriennes
- 385) L'utilisation de méthodes archaïques



- 386) Pauvreté des eaux ivoiriennes en ressources halieutiques
- 387) Le manque de formations techniques et professionnelles
- 388) La cherté du matériel de pêche
- 389) Faible participation des nationaux car cette activité est dominée par les étrangers..
- 390) Conflit répété entre pêcheurs nationaux et étrangers.
- 391) Les techniques de pêche sont rudimentaires
- 392) Absence d'organisation du secteur de la pêche

•Les solutions liées à la pêche

Pour faire face à la demande nationale, l'État envisage plusieurs actions :

- 393) La signature de plusieurs accords de pêche avec d'autres pays comme le Sénégal, la Mauritanie, Guinée-Bissau.
- 394) l'État a crée des centres de développement des ressources halieutiques à **Bingerville** et à **Dabou** et encourage les jeunes à la pisciculture.
- 395) Une école spécialisée pour la pêche a été créée à la Base Maritime de Locodjro
- 396) Organiser le secteur de la pêche.
- 397) Encourager les ivoiriens à s'intéresser au secteur de la pêche
- 398) Il faut former les pêcheurs dans les écoles spécialisées,
- 399) Procéder à l'allègement de la fiscalité dans le secteur de pêche en particulier sur le matériel de pêche et sur le carburant.
- 400) Encourager les ivoiriens à s'intéresser à la pêche en leur accordant des subventions pour l'achat de matériels de pêche
- 401) Utilisation par les pêcheurs de filets à grosses mailles pour laisser échapper les petits poissons qui se reproduisent plus tard
- 402) Condamner à de lourdes amendes les industries qui polluent l'eau
- 403) Sensibiliser la population à ne pas polluer l'eau.



Malgré les problèmes auxquels il est confronté, le secteur primaire occupe encore a première place dans l'économie ivoirienne.

404) <u>LE SECTEUR SECONDAIRE</u>

Le secteur secondaire est l'ensemble des activités qui transforme les matières premières en produits finis ou semi-finis. Ce secteur regroupe l'industrie, la maçonnerie.

t- <u>LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE</u> EN CÔTE D'IVOIRE

405) La présence de ressources naturelles considérables

La Côte d'Ivoire dispose d'une variété de ressources naturelles. On a :

- 406) Une abondance de matières premières agricoles et de ressources forestières comme : le café, le cacao, le bois...
- 407) D'importantes ressources minières (or, diamant, nickel, fer...) et énergétiques (pétrole, gaz)

Tous ses éléments fournissent des matières premières aux industries.

408) Les ressources humaines

L'industrie ivoirienne bénéficie :

- 409) De plus 23 millions d'habitants qui constituent un véritable marché de consommation
- 410) La Côte dispose d'une main d'œuvre abondante et à bon marché constituée de jeunes et d'étrangers.
- 411) D'un personnel qualifié composé de nombreux ingénieurs et techniciens formés dans de grandes écoles spécialisées.

412) Les conditions politiques

Des efforts notables au plan politique ont été entrepris comme :

- 413) De nombreux avantages fiscaux accordés aux investisseurs à travers un d'investissement souple
- 414) La liberté de rapatriement de ses bénéfices
- 415) La volonté de l'État de ne pas nationaliser les entreprises privées



- 416) La réalisation d'importantes infrastructures de communication.
- 417) Un allègement des procédures administratives avec la création par l'État du CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) qui est un centre de coordination qui facilite l'implantation des industries privées en Côte d'Ivoire et qui offre un guichet unique aux investisseurs.
- 418) L'organisation de forums annuels d'investissement pour montrer les potentialités économiques du pays. Ex : I.C.I (Investir en Côte d'Ivoire)
- 419) La création d'une chambre d'industrie chargée d'informer et d'encadrer les nouveaux investisseurs ivoiriens et étrangers
- 420) La mise en place par l'État d'espace pour la création des industries appelé : Zone industrielle

u- <u>LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDUSTRIES ET LEUR</u> <u>IMPORTANCE</u>

- 421) Les types d'industries
- 422) Les industries agro-alimentaires

Elles sont les plus anciennes et demeurent le poumon de l'industrie Ivoirienne (*elles sont prédominantes*). On les trouve presque partout sur le territoire ivoirien. Elles visent la satisfaction des besoins nationaux et celle des marchés de la sous-région. Elles fournissent à elles seules 25 % du PIB.

Ce sont les Brasseries (*Solibra*), les conserveries de poisson (*pêche et froid*) et d'ananas, les huileries (*Unilever*), les unités de conditionnement du Café Cacao, **Saco**, **Sifca**,



Micao, les Chocolaterie, Unicao, Capra Nestlé, les Pâtisseries, les Grands Moulins d'Abidjan, les Confiseries (Unifood, Sipa) SITAB, NESTLE.

423) Les industries textiles

Ce sont les industries d'habillement qui fabriquent les tissus. Exemple :

- 424) **SOFITEX, UNIWAX** à Abidjan
- 425) Les établissements Robert Gonfreville à Bouaké
- 426) COTIVO à Agboville
- 427) Les industries du Bois

Elle transforme le bois grume en bois sciés ou déroulé en contre-plaqué ou encore en meuble.

Le bois a permis la création de nombreuses scieries reparties dans de grandes villes comme : Bassam, Adzopé, San-pédro, Gagnoa...

428) Les autres industries

Il s'agit de:

- 429) Les industries mécaniques et électriques, spécialisées dans la fabrication des matériaux de construction comme les tôles, fers à béton, les clous. Elle fabrique également les câbles, machette (SOTICI), les pièces de rechanges des véhicules...
- 430) Les industries chimiques, para chimiques et pétrolières : Elles fabriquent plusieurs produits comme le raffinage du pétrole (SIR), les produits cosmétiques (SIVOP, GANDOUR), Parfumerie, Matières plastiques, Les industries de caoutchouc, de savonnerie.... Les produits phytosanitaires, la peinture, la fabrique de mousse (matelas)

Remarque:

On note une inégale répartition des industries sur le territoire ivoirien. En effet, le SUD concentre 85% des industries contre seulement 15% pour le reste du pays. Aussi, Abidjan seul concentre 75% des industries ivoiriennes.

2) La place de l'industrie dans le développement économique de la Côte d'Ivoire.



L'industrie contribue au développement économique de la CI car :

- 431) L'industrie réalise entre 18 et 20% du PIB et occupe 15% de la population active.
- 432) Elle est source de devise pour l'État à travers la perception de diverses fiscalités (impôts, taxes, patentes...)
- 433) Elle contribue au développement du secteur primaire (agriculture, mine, énergie) avec ses besoins en matières premières et participe à l'essor du commerce, etc.

v- <u>LES PROBLÈMES ET SOLUTIONS DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE</u>

434) Les problèmes

- 435) Insuffisance de capitaux
- 436) La concurrence étrangère et la fraude
- 437) Une main-d'œuvre peu qualifiée
- 438) La préférence des ivoiriens à consommer les produits venant de l'étranger
- 439) Le coût élevé des facteurs de production (eaux, électricité, téléphone...)
- 440) Forte contrebande transfrontalières des produits industriels.
- 441) Non compétitivité des produits industriels ivoiriens
- 442) Insuffisance des ressources minières et énergétiques
- 443) La mauvaise répartition des industries
- 444) L'étroitesse du marché intérieur
- 445) Abidjan concentre près de 80 % des activités industrielles. Ce qui accentue le déséquilibre industriel des régions ivoiriennes.

446) Les solutions

- 447) Mettre l''accent sur la qualité des produits fabriqués pour faire face à la concurrence étrangère.
- 448) Faire appel aux capitaux étrangers.
- 449) Il faut sensibiliser les ivoiriens à consommer les produits fabriqués en Côte d'Ivoire
- 450) Il faut encourager la formation de la main d'œuvre
- 451) Décentralisation des activités industrielles à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.
- 452) La lutte contre la contrebande transfrontalière par un contrôle efficace des douanes ivoiriennes.
- 453) Il faut encourager l'épargne nationale et faire appel aux capitaux étrangers
- 454) Il faut revoir à la baisse la fiscalité
- 455) Il faut faire la promotion des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et des PMI (Petites et Moyennes Industries)
- 456) Favoriser le développement industriel en allégeant la fiscalité
- 457) Promouvoir sur place la transformation des produits locaux tant agricole que minier
- 458) Il faut encourager les actions du CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) en vue d'attirer les investisseurs étrangers.

459) LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire désigne l'ensemble des activités de service comme les transports, le commerce, le tourisme, les assurances, les banques et l'administration



Il occupe 31% des actifs et est le second secteur qui emploie le plus de personnes après l'agriculture (secteur primaire).

w- LES SERVICES ET LE SECTEUR INFORMEL

460) Les services

Les services regroupent l'administration publique et privée. Ce sont : l'éducation, la Santé, les Banques, la sécurité, la défense etc....

461) le secteur informel

le secteur informel rassemble des activités très diverses telles que :

- 462) les activités de production artisanales : l'abattage de viandes, le fumage des poissons, la vente d'eau, la couture, la coiffure....
- 463) Les activités de réparation artisanales : la bijouterie, la plomberie, la cordonnerie, la mécanique...
- 464) Les petits services : cyber café, le traitement de texte, vidéoclub, pressing, lavage-auto...

Ce secteur est caractérisé par son manque d'organisation et sa mauvaise gestion.

x- LE COMMERCE

On note deux types de commerce en Côte d'Ivoire : le commerce intérieur et le commerce extérieur.

465) Le commerce intérieur

Ce sont des échanges qui se font à l'intérieur de la Côte d'ivoire. Il concerne la collecte et la distribution des produits de consommation.

466) L'organisation du commerce intérieur

Le commerce intérieur est organisé en deux secteurs de distribution :

467) Un secteur de distribution traditionnel: c'est le secteur qui distribue les produits de premières nécessité et de consommation courante. Exemple: l'igname, le manioc, la banane...



468) Un secteur de distribution moderne qui est animé dans les compagnies de commerce installées dans les centres urbains et qui sont des grossistes ou des détaillants. Exemple : SOCOCE, CASH CENTER, CAP SUD, CITY SPORT, PROSUMA, FROID INDUSTRIEL...

469) Les Caractères du commerce intérieur

- 470) Au niveau du **commerce traditionnel**, il se caractérise par :
- 471) C'est un commerce qui n'est pas organisé
- 472) C'est un commerce qui est animé par les analphabètes
- 473) Les prix des produits se négocient
- 474) C'est un commerce qui se pratique dans de mauvaises conditions d'hygiènes
- 475) Au niveau du commerce moderne, il se caractérise par :
- 476) C'est un commerce qui est organisés avec des circuits de distribution moderne
- 477) Les prix sont affichés et ne se négocient pas
- 478) Il se pratique dans de bonnes conditions d'hygiènes
- 479) Il est animé par des grossistes

480) Le commerce extérieur

Le commerce extérieur est assuré à travers les exportations et les importations :

481) Les exportations

On appelle exportation, l'ensemble des produits vendus à l'extérieur par un pays. Les exportations ivoiriennes sont dominées par les produits bruts agricoles et le bois. Exemple : le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile....

482) Les importations



On appelle importation, l'ensemble des produits achetés à l'extérieur par un pays. Les produits importés par la Côte d'Ivoire sont entre autre les produits alimentaires comme : le riz, le poisson, la viande etc..... et les produits manufacturés comme les voitures, les appareils électroménagers, les machines....

483) La balance commerciale

Une balance commerciale est la différence entre les recettes d'exportation et les dépenses d'importations. Lorsque le volume des exportations dépasse celui des importations, on a alors une balance commerciale excédentaire. Si par contre, le volume des importations dépasse celui des exportations, on a alors une balance commerciale déficitaire.

La balance commerciale de la Côte d'Ivoire est excédentaire car la Côte d'ivoire achète moins et vend plus.

484) Les partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire

Ils sont diversifiés. On peut citer : les pays de l'Union Européenne, la Chine, les États-Unis d'Amérique, les pays africains, etc....

Au niveau des importations, l'Europe est le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire.

485) Les problèmes et solutions des échanges commerciaux

486) Les problèmes

- 487) Le commerce est dominé par les étrangers
- 488) La fraude douanière qui entraîne une réduction des recettes de l'État
- 489) l'Entrée et la sortie frauduleuse de marchandises du territoire, ce qui entraîne la perte des recettes douanières
- 490) le conflit armé que vit le pays a détourné beaucoup d'opérateurs économiques des ports du pays.
- 491) Les taxes douanières sont élevées
- 492) La désorganisation du commerce intérieur avec l'absence de contrôle des prix
- 493) La faiblesse des échanges entre les pays pauvres
- 494) L'étroitesse du marché intérieur
- 495) La forte concentration des produits vivriers à Abidjan et à Bouaké

496) L'insuffisance des circuits de distribution

497) Les tentatives de solutions

- 498) Encourager les ivoiriens à consommer les produits ivoiriens à travers une sensibilisation
- 499) Diversifier les produits et les partenaires commerciaux
- 500) Moderniser les circuits de distribution des produits commerciaux
- 501) Sensibiliser les commerçants à afficher les prix
- 502) Diversifier nos productions et développer l'agro-industrie pour obtenir plus de valeurs ajoutées
- 503) Lutter contre la contrebande et la fraude douanière
- 504) Mettre sur le marché des produits de qualité
- 505) Diversifier nos partenaires en recherchant de nouveaux marchés.
- 506) Organiser des foires ou des salons pour faire connaître les produits ivoiriens.
- 507) Développer le commerce sous régional.

L'**APEXI** (Association pour la Promotion des Exportations en CI) a été créé depuis 1996 pour faire en sorte que produits ivoiriens soient mieux vendus à l'extérieur.

III <u>LE TRANSPORT</u>

La Côte d'Ivoire dispose d'importants réseaux de transport facteur indispensable au développement des échanges.



508) Les types de transport

509) Le transport routier

C'est le moyen de transport le plus utilisé sur l'ensemble du territoire. Le réseau routier ivoirien est estimé à environ 82 000 km dont 75 000 km de route de terre et 6 500 km de route bitumées. La côte d'Ivoire possède également plus de 200 km d'autoroutes.

510) Le transport ferroviaire

Il se réduit à la ligne Abidjan-Ouagadougou longue de 1.159 km dont 639 km en Côte d'Ivoire. C'est par le chemin de fer que s'effectue l'essentiel des échanges entre la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso. Cette ligne est gérée par la SITARAIL (Sté Internationale de Transport Africain par RAIL) et la SIPF (Société Ivoirienne du Patrimoine Ferroviaire.

511) Le transport aérien

Il n'est pas encore assez développé en Côte d'Ivoire. Le pays dispose néanmoins de trois aéroport de classe internationale (Abidjan, Bouaké et Yamoussoukro)) et une vingtaine d'aérodrome sur lesquels moins d'une dizaine sont en service actuellement (Tabou, San-Pedro, Daloa...)

Les liaisons internationales sont assurées par des compagnies étrangères comme AIR France-BRITISH AIR WAY-ETHIOPIAN AIR LINE, Royale air Maroc.....

Ces compagnies aériennes sont encadrées par des structures comme ANAC (Agence Nationale d'Aviation Civile) ET L'ASECNA (Agence Nationale pour la Sécurité de la Navigation Aérienne)

512) Le transport maritime et lagunaire

Le transport maritime est assez développé en Côte d'Ivoire à cause de l'existence des deux ports (Abidjan et San-Pedro). Environ 90% des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire s'effectue par voie d'eau.

Quant au transport lagunaire, il s'effectue surtout sur la lagune Ebrié. Il permet l'évacuation des produits agricoles et de pêche entre les différentes régions côtières du pays d'une part, et entre la Côte d'Ivoire et le Ghana d'autres part. Le transport lagunaire est aussi inter urbain il est assuré par les bateaux bus de la Sotra et la nouvelle société privée S.T.L qui assurent la liaison entre le *Plateau - Abobo-Doumé - Treichville*, *Locodjro*

513) l'importance du transport dans le développement de la Côte d'Ivoire



- 514) il facilite l'évacuation des produits des lieux de production vers les zones de consommation des e
- 515) il crée des emplois et génère des sources de revenus
- 516) il est pourvoyeur de devises pour l'État (impôts, taxes, etc)
- 517) il favorise les échanges entre la Côte d'Ivoire et l'extérieur

518) Problèmes

- 519) La vétusté et l'insuffisance du parc auto
- 520) Le mauvais état des routes et chemins de fer
- 521) L'inorganisation du secteur des transports
- 522) L'insuffisance des voies de communication
- 523) L'incivisme des transporteurs, etc

524) Solutions

- 525) La sensibilisation et la formation des transporteurs
- 526) L'entretien du parc auto
- 527) L'organisation du secteur des transports
- 528) L'entretien du réseau routier et la réalisation de nouvelles routes.
- 529) La réglementation du secteur des transports, etc.

IV. LE TOURISME

Le tourisme se définit comme une activité de détente et de loisir. Dans certains pays, c'est une véritable industrie (Tunisie, Kenya). En CI, cette activité a connu un remarquable essor jusqu'aux difficultés de ces dernières années.

1) Les atouts touristiques

- 530) De belles plages sur le littoral patrimoine culturel
- La richesse de son

- 531) Son riche patrimoine colonial Treichville
- Le marché artisanal de

532) la cathédrale

- Les plans d'eau lagunaires
- 533) Le musée des civilisations d'Abidjan Zoo d'Abidjan
- La forêt du Banco le
- 534) La Basilique Notre Dame de la Paix La fondation Félix Houphouët Boigny
- le Lac aux caïmans -



535) Les grandes écoles de Yamoussoukro d'Abokouamékro

Le parc animalier

536) les types de tourisme et leur importance

On note plusieurs types de tourisme en Côte d'Ivoire. On peut citer : le tourisme balnéaire, le tourisme écologique, le tourisme culturel et religieux, le tourisme d'affaire, le tourisme sportif, etc

Le tourisme joue un rôle important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. Il favorise :

- 537) la création d'emploie
- 538) l'entrée de devises
- 539) l'aménagement des sites touristiques
- 540) l'ouverture du pays sur l'extérieur, etc.

3) Problèmes et Solutions du tourisme

a- Les problèmes

Malgré le potentiel touristique de la CI, le tourisme, joue un rôle modeste dans la croissance économique. Ces problèmes sont liés à :

- 541) L'insécurité l'insalubrité la vétusté et la dégradation des hôtels
- 542) Le coût élevé des hôtels et du transport le manque de professionnalisme
- 543) L'instabilité politique le manque de publicité de la destination CI
- Le mimétisme culturel la pollution des plages

b- Les solutions

- Rendre compétitive la destination CI par l'abaissement des tarifs de transport, des coûts de séjour en CI
- Aménager les zones touristiques afin d'encourager les investissements privés dans ce secteur.



- La création des écoles de formation en tourisme.
- Assainir les plages
- Promouvoir la culture ivoirienne

CONCLUSION

De tous les secteurs d'activité, seule **Le Secteur Primaire** est le plus dynamique notamment l'agriculture qui est le pilier de l'économie ivoirienne si bien que quand l'agriculture se porte mal, c'est toute l'économie ivoirienne qui va mal. Mais de plus en plus l'Etat ivoirien se tourne vers le secteur secondaire et tertiaire qui génère des devises importantes



Leçon 3 : <u>LES PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE</u>

INTRODUCTION

Un certain nombre de problème se pose à l'économie ivoirienne et ralentit son développement. Les autorités ivoiriennes essayent de tout mettre en œuvre pour les résoudre afin d'assurer une relance économique durable.

I. <u>LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX</u>

1) Les problèmes humains

- La croissance démographique et ces conséquences
- L'insuffisance de la formation de la main d'œuvre

2) Les problèmes structurels

- Une économie primaire, de type coloniale qui fait du pays un pourvoyeur de matière première brute et un marché pour l'industrie des pays développés.
- Le poids de la dette : en effet, la CI est très endettée et les services de la dette sont importants. Ce qui réduit les investissements économiques et sociaux.

3) Les problèmes environnementaux

- La déforestation et ses conséquences
- la pollution des eaux, atmosphérique



4) Les problèmes politiques

Pendant une quarantaine d' »année, la CI a vécu sous le régime du parti unique. Il n'y avait une paix et une stabilité apparente. Il y avait dans le même temps le gaspillage, le favoritisme ethnique, la corruption et des injustices flagrantes. On a pensé que l'avènement du multipartisme à partir de 1990 allait résoudre cette situation, mais hélas, la chose mal comprise a fait basculer le pays dans une instabilité couronnée par une guerre depuis 2002.

II. LES PROBLÈMES SECTORIELS

1) Au niveau agricole

- 544) Faible modernisation
- 545) Les aléas climatiques
- 546) Le vieillissement des exportations et du personnel agricole
- 547) Prédominance des cultures d'exportation (héritage colonial)
- 548) Taille réduite des exportations

2) Au niveau de l'industrie

- 549) Dépendance de l'extérieur (capitaux étrangers et technologie)
- 550) Faible compétitivité de nos produits à cause du coût élevé de la production)
- 551) Faible développement des PME et PMI

3) Au niveau du commerce

- 552) Etroitesse du marché intérieur (faible pouvoir d'achat)
- 553) Faible participation des nationaux au commerce intérieur
- 554) Mauvaise organisation des circuits de distribution (vivriers)
- 555) Prédominance des produits bruts dans les exportations et instabilité des cours mondiaux

II. LES SOLUTIONS



7- Au niveau général

- 556) Maîtrise la démographie par la planification familiale
- 557) Valorisation des ressources humaines par une politique des formations
- 558) Diversification de l'économie (industrie, élevage, mine, agriculture
- 559) Protection et restauration du patrimoine forestier
- 560) Politique d'austérité et de bonne gestion (imposé par le FMI et la Banque Mondiale)
- 561) Respecter les principes de la démocratie

8- Au niveau sectoriel

- ♦ Au niveau de l'agriculture
- 562) Mener une politique de modernisation de notre agriculture
- 563) Renforcement de l'encadrement technique des paysans (ANADER)
- 564) Promotion de la recherche agricole (CNRA)
- 565) Responsabilisation des paysans
- 566) Politique de développement des produits vivriers

♦ Pour l'industrie

- 567) Promotion de la recherche scientifique et technologique
- 568) Mobilisation de l'épargne nationale
- 569) Réduction des coûts des productions (baisse des taxes et impôts surtout pour les intrants importés)
- 570) Faire la promotion des produits ivoiriens sur le marché extérieur.

♦ Pour le commerce

- 571) Développement des infrastructures de communication et de transport
- 572) Politique d'installation et de formation des commerçants ivoiriens
- 573) Faire des efforts pour exporter le maximum de produits transformés



CONCLUSION

Beaucoup de problèmes existent qui ralentissent le dynamisme de l'économie nationale. Leur résolution apparaît comme un défi à relever par les dirigeants. Cependant, cela requiert l'effort de tous les citoyens et une aide sincère de la communauté internationale.

THEME II:

LA FRANCE: UNE PUISSANCE EUROPEENNE ET MONDIALE

LEÇON 1 : LES FONDEMENTS DE L'ECONOMIE DE LA FRANCE

Durée : 03heures INTRODUCTION

Pays d'Europe occidentale, la France métropolitaine est limitée au nord-est par la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne; à l'est par l'Allemagne, la Suisse et l'Italie; au sud-est par la mer Méditerranée (golfe du Lion) et la principauté de Monaco; au sud-ouest par l'Espagne, la principauté d'Andorre et le golfe de Gascogne; à l'ouest par l'océan Atlantique; et au nord-ouest par la Manche et le détroit du pas de Calais, qui sépare la France du Royaume-Uni et relie la Manche à la mer du Nord.

Le territoire français s'étend également outre-mer, en Amérique du Nord (Saint-Pierre et Miquelon) et du Sud (Guyane), dans les Antilles (Martinique, <u>Guadeloupe</u>, Saint-Martin, Saint-Barthélemy), l'océan Indien (Mayotte, La Réunion), le Pacifique (Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie) et les Terres australes et antarctiques. De forme presque hexagonale et de dimension moyenne, elle a une superficie

Espace	Superficie ca (Insee)	dast Super (IGN	0
France métropolitaine	543 940 km ²	551 6	95 km ²
France métropolitaine et DOM	633 109 km ²	641 1	84 km ²
France entière (hors Terre Adélie)		672 0	51 km ²

Elle a une population de plus de 65 millions d'habitants. C'est un pays qui compte parmi les pays les plus développés au monde. Quels sont les fondements de l'économie française ?



y- <u>LES FONDEMENTS NATURELS DE L'ECONOMIE</u> FRANÇAISE

574) Le relief français

Pays d'altitude modérée, la France présente des reliefs variés et contrastés. On a un ensemble de montagnes occupe le centre et le nord-est du pays, ainsi que la Corse, tandis que de vastes régions de plaines, de collines et de bas plateaux s'étendent depuis le nord jusqu'au sud-ouest.

575) Les Montagnes

On note plusieurs types de montagnes :

- <u>les hautes montagnes</u>: elles sont appelées les alpes françaises. Elles se localisent au sud et du sud-est de la France. Elles sont caractérisées par une succession de chaînes plissées récentes. Un grand nombre de sommets culminent à plus de 4 000 m d'altitude, dont le mont Blanc (4 810 m), plus haut sommet des Alpes et l'un des sommets les plus élevés d'Europe, ainsi que les Grandes Jorasses (4 208 m) ou encore la barre des Écrins (4 103 m).
- <u>Les Pyrénées françaises</u>: Plus ancienne que les Alpes, la chaîne des Pyrénées marque la frontière entre la France et l'Espagne, sépare l'Europe de la péninsule Ibérique. Elles ont des altitudes moyennement élevées de l'ordre de 1 008 m. Plus massives et plus compactes que les Alpes, les Pyrénées forment, contrairement à ces dernières, une montagne-barrière difficilement pénétrable.
- <u>les moyennes montagnes</u>: Les zones de moyennes montagnes occupent une grande partie du territoire et présentent des caractéristiques communes, à savoir :
 - 576) une altitude modérée, le plus souvent inférieure à 2 000 m,
 - 577) et *un relief émoussé*, aux formes lourdes et aux sommets arrondis.

Les moyennes montagnes se composent : **du jura, des Vosges et du massif central**. Le massif du Jura a une altitude moyenne de 660 m. il marque la frontière avec la Suisse depuis la vallée du Rhône jusqu'à la trouée de Belfort. Quant aux Vosges, ils ont une altitude modeste de 530 m en moyenne. Ils s'étendent sur les Régions de l'Alsace, de la Lorraine et sur une petite portion de la Franche-Comté (Territoire de Belfort, Haute-Saône). Enfin le Massif central est le plus vaste. Il couvre près d'un sixième du territoire et s'étend sur l'Auvergne et le Limousin, ainsi que sur une partie des Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Centre et Bourgogne. L'altitude moyenne est de 715 m.

578) Les plaines et les plateaux



La France du Nord et de l'Ouest est constituée par des terres peu élevées, aux contrastes topographiques atténués. Le paysage dominant est celui des plaines, des collines et des bas plateaux, avec une altitude moyenne inférieure à 250 m. Cette France des bas pays est la plus favorable à l'agriculture et aux constructions des voies de communication.

Au total, La grande variété de climats et de reliefs offre également de grandes potentialités pour le développement des activités. Les paysages de plaines du centre et de l'ouest de la France, conjugués au climat tempéré favorisent **les activités agricoles.**

579) Le climat

Étant donné sa situation mi-océanique, mi-continentale, la France est soumise à de grandes influences climatiques :

Si le climat est généralement tempéré, les diversités régionales sont assez marquées. On peut distinguer trois types de climats.

580) Le climat océanique

Le climat océanique se localise au nord-ouest et à l'ouest de la France grâce à la présence l'océan Atlantique, prolongé par la Manche et la mer du Nord,

b- le climat méditerranéen

Le climat méditerranéen se localise au sud de la France et la Corse. Le climat méditerranéen alterne donc des étés conjuguant chaleur, ensoleillement et sécheresse, et des hivers cléments. L'essentiel des précipitations tombe durant les saisons intermédiaires : automne et printemps.

c- le climat de montagne

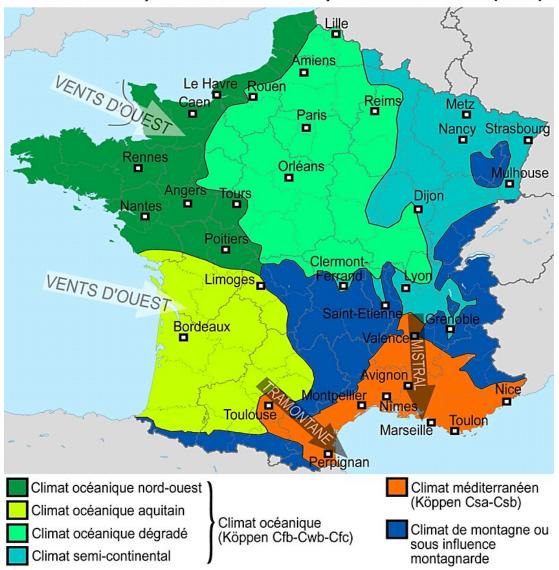
Le climat montagnard se localise dans les régions de moyennes et hautes montagnes (à l'Est et au centre). C'est le plus rigoureux et le plus humide. Il se caractérise par :

- des précipitations neigeuses abondantes
- un enneigement prolongé
- la fréquence du gel (plus de 100 jours par an).
- de forts contrastes de températures en été
- un rafraîchissement nocturne.

Au total, La grande variété de climats et de reliefs offre de grandes potentialités pour le développement des activités. Les paysages de plaines du centre et de l'ouest de la France, conjugués au climat tempéré favorisent les activités agricoles



Schéma climatique de la France métropolitaine hors Corse (2010)





581) La végétation

582) La végétation de la France Océanique

La France océanique se caractérise par une **végétation naturelle de forêt à feuilles caduques** développées sur des sols brun forestier. C'est le domaine de la **chênaie** et de la **hêtraie**. Le chêne domine en Aquitaine et dans la vallée du Rhône. Le hêtre est surtout présent dans les régions soumises au climat océanique maritime (Bretagne, Normandie), caractérisé par de fortes précipitations.

583) La végétation dans la région méditerranéenne

La végétation du domaine méditerranéen est adaptée à la sécheresse estivale et à la chaleur. La végétation est une forêt dominée par les chênes verts (yeuseraie), caractérisée par de petites feuilles sempervirentes, de longues racines pénétrant profondément dans le sol

Les autres espèces sont le pin (pin parasol, pin d'Alep), le châtaignier, le chêne-liège, l'olivier, les bruyères, le laurier, le lentisque, la lavande ou encore le ciste.

Les conditions climatiques (sécheresse, vents violents, sols maigres) rendent la forêt méditerranéenne très fragile et particulièrement exposée aux incendies.

584) La végétation dans les régions de hautes montagnes

Les régions de hautes montagnes sont caractérisées par une **végétation étagée**. Les fonds de vallées sont le domaine des champs et des prairies. Les versants montagneux sont couverts de forêts. Les feuillus, dominés par le hêtre, se mêlent aux sapins dans l'étage montagnard (entre 500 et 1 500 m d'altitude). Au-dessus (étage subalpin, 1 500 à 2 400 m), ils cèdent la place aux **forêts de conifères** (épicéas, mélèzes, pins).

585) L'Hydrographie

L'organisation du réseau hydrographique de la France est commandée par l'agencement du relief.

586) Les principaux fleuves

Les quatre principaux fleuves de la France sont la Seine au nord, la Loire à l'ouest, le Rhône à l'est et la Garonne au sud-ouest. Ils se caractérisent par des débits et une



extension relativement modestes comparés aux grands fleuves européens (Danube, Volga).

- 587) La Loire: C'est le plus long fleuve français: 1 020 km. Il prend sa source au pied du mont Gerbier-de-Jonc. Ses principaux affluents sont la Nièvre et la Maine pour la rive droite, l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne, le Thouet et la Sèvre Nantaise pour la rive gauche. La Loire se jette dans l'océan Atlantique où se sont implantés deux grands ports, Nantes et Saint-Nazaire.
- 588) Le Rhône: Le Rhône est long de 813 km, dont 522 km en France. Il prend sa source dans les Alpes suisses (glacier du Rhône). Ses principaux affluents sont l'Ain, la Saône (sous-affluent: le Doubs), l'Ardèche et le Gard pour la rive droite; l'Isère, la Drôme, l'Aigues et la Durance (sous-affluent: le Verdon) pour la rive gauche.
- 589) La Seine: La Seine est longue de 776 km. Elle prend sa source dans le plateau de Langres, en Bourgogne. La Seine constitue l'axe majeur de peuplement et d'activités économiques de la France. Ses principaux affluents sont l'Oise, la Marne et l'Aube pour la rive droite, l'Yonne, le Loing, l'Eure et la Risle pour la rive gauche. La Seine se jette dans la Manche où se sont établis deux grands ports, Rouen et Le Havre.
- 590) La Garonne : La Garonne est longue de 575 km. C'est le principal fleuve du sud-ouest de la France. Elle prend naissance dans les Pyrénées espagnoles (massif de la Maladeta).
- 591) **Le Rhin:** il se localise au nord-est et prend sa source en Suisse. Le Rhin est long de 1 320 km, dont 195 km en France. Ses principaux affluents en France sont la Moselle et l'Ill

592) Les Lacs

La France possède peu de lacs, et ceux-ci sont d'une superficie moyenne.



- 593) <u>Certains lacs ont une origine naturelle</u>: On a des lacs <u>d'origine</u> glaciaire (lac Léman, lac du Bourget, lac d'Annecy, etc.) et lacs <u>d'origine</u> <u>volcanique</u> (lac Pavin, en Auvergne).
- 594) <u>D'autres ont une origine artificielle</u>: comme les nombreux lacsréservoirs de barrages. Exemple le lac Serre-Ponçon

595) Les Sols

Les trois quarts du territoire français possèdent des sols assez favorables, tandis que le quart restant est couvert de sols médiocres ou pauvres. En effet, on a :

- 596) une grande partie de la France appartient à la zone des **sols bruns** forestiers issus de la décomposition des forêts de feuillus atlantiques (à feuilles caduques). Ce sont des sols peu lessivés, riches en matière organique et constituent d'excellentes terres arables.
- 597) On a également des **sols humides et lourds** provenant de la décomposition de la craie (pays d'Auge, Perche) ou encore la *terra rossa*, argiles de décalcification à bon potentiel agricole, dont la couleur rougeâtre est liée à la concentration des oxydes de fer.

598) Le sous-sol : les ressources minières et énergétiques

Le sous-sol français recèle peu de matières premières minérales (minerai de fer, potasse, bauxite, nickel) et d'énergies fossiles (charbon, hydrocarbures, uranium) à usage industriel.

a- Le Charbon

Le charbon a longtemps constitué la principale ressource minérale française. Les réserves de charbon sont estimées entre 500 et 600 millions de t. Le bassin houiller du Nord, longtemps le plus important gisement en France, a cessé toute activité en 1991. Les principaux gisements en activité sont aujourd'hui les bassins houillers de Lorraine (Forbach) et de Provence (gisement de lignite de Gardanne).

b- L'hydrocarbure

La France possède des réserves d'hydrocarbures très limitées. Les gisements d'hydrocarbure sont localisés en Aquitaine et dans la Brie. On a :

599) Le gisement de gaz naturel dans la région de Lacq.



600) L'uranium dans la région de Bessines et La Crouzille. C'est actuellement la première ressource énergétique nationale.

c- Les Minerais

La France est mieux dotée en minerais. On a :

- 601) Des gisements de minerai de fer dans la Lorraine. C'est le plus important d'Europe occidentale, situé sous les côtes de Moselle.
- 602) les gisements de bauxite qu'on trouve dans le Midi.
- 603) Le nickel : Le nickel constitue la principale richesse de la Nouvelle-Calédonie (un quart des réserves mondiales), qui possède également des mines de cobalt et de chrome.

z- LES FONDEMENTS HUMAINS

1) la population française

a) la France métropolitaine

La population de la France métropolitaine est estimée à plus de 60 millions d'habitants. Elle occupe le 2° rang des pays de l'Union européenne (après l'Allemagne) et le 21° rang mondial. La densité de population atteint pour sa part 100 habitants au km², soit un niveau nettement plus faible que ses voisins européens (236 habitants au km² en Allemagne, 252 au Royaume-Uni et 491 aux Pays-Bas). Le taux de fécondité est de 2 enfants par femme. La France connaît, comme l'ensemble des pays développés, une croissance démographique ralentie.

b) la France d'outre-mer

La France d'outre-mer compte plus de 3 millions d'habitants (soit 4,1 % de la population française), sur une superficie habitée de 120 000 km^{2.}

La population de la France d'outre-mer est nettement plus jeune que celle de la France métropolitaine : les moins de 20 ans constituent 37 % de la population et le taux de natalité est élevé. Les trois îles les plus peuplées sont : la Martinique (401 000 habitants), la Guadeloupe (451 000 habitants) et la Réunion (793 000 habitants). Ces 3 îles concentrent à elles seules plus des deux tiers de la population française d'outre-mer.

À l'exception de **Saint-Pierre-et-Miquelon**, peuplée par les descendants d'immigrants basques, bretons et normands, les Français d'outre-mer se caractérisent par un important **mélange ethnique**, composée de :



- 604) **Noirs** descendants des anciens esclaves africains déportés pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre
- 605) **créoles** descendants des anciens colons blancs,
- 606) **Indiens** (Réunion),
- 607) Français métropolitains, dont la présence est souvent temporaire
- 608) d'immigrants originaires du Sud-Est asiatique
- 609) une forte minorité amérindienne
- 610) et de nombreux **métis**.

611) Les caractères de la population française

La population française se caractérise par :

- 612) Une population vieillissante: Comme dans de nombreux pays industrialisés occidentaux, la population française vieillit: la part des personnes âgées de moins de 20 ans diminue, tandis les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus nombreux. Mais la France est aujourd'hui le pays de l'Union européenne qui fait le plus d'enfants, avec l'Irlande.
- 613) Une population fortement urbanisée: La population urbaine n'a cessé d'augmenter. En effet, de 5,5 millions de citadins sous l'Empire la France est passée à 42 millions en 1990 et aujourd'hui 51 millions de citadin. Aussi, la population des grandes villes diminue, mais celle de leurs banlieues ne cesse de s'accroître, tandis qu'au-delà se développe une intense périurbanisation suite à la diminution des emplois agricoles et à la forte augmentation des emplois du tertiaire.
- de-Calais et l'Alsace sont les régions où l'espace à dominante urbaine regroupe le plus de population après l'Île-de-France. Les régions du Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sont deux autres régions très fortement urbanisées. À l'opposé de cette France des fortes densités humaines qui rassemble les trois principales agglomérations urbaines du pays : **Paris**, **Lyon**, **Marseille Aix-en-Provence**, les régions de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre représentent une France plus rurale



615) **Une forte population étrangère**: Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le solde migratoire de la France a connu une évolution. Le nombre d'étrangers est passé de 1,74 million en 1946 à 2,62 millions en 1968, puis à 3,71 millions en 1982. Il est aujourd'hui de près de 4 millions.

II) LES FONDEMENTS HISTORIQUES ET LE SYSTEME ECONOMIQUE DANS LA PUISSANCE FRANÇAISE

- Amener les apprenants à apprécier la puissance industrielle de la France depuis le 19è siècle
- Faire montrer que l'économie de la France reposait sur ses colonies (1950-1960)
- -Amener les apprenants à montrer la présence de la France à travers ses possessions territoriales dans le monde : DOM-TOM(Îles des Antilles, Réunion, Tahiti....), petites îles....
- -Le rôle joué par la France dans l'Union Européenne sur le plan politique et économique -Faire apprécier le rayonnement mondial de la France grâce à la langue et la culture(Francophonie)
- -Faire montrer le rayonnement international de la France grâce à des valeurs : Droits de l'homme hérités de la Révolution française, tradition d'accueil pour les réfugiés....

1. Le rôle de l'histoire dans la puissance française

- La France est depuis plusieurs siècles u**n État unifié par un pouvoir solide** qui a construit le pays et stimulé l'économie : c'est l'œuvre des rois de France (Louis XIV) et de la République installée depuis le XIXé siècle. La France s'est notamment dotée d'un vaste empire colonial, sur lequel elle a assis sa puissance jusqu'aux années 1950-1960 (décolonisation).
- Aujourd'hui, la France est présente dans le monde par le biais de **ses possessions territoriales dispersées dans le monde entier** : ce sont les DOM-TOM (îles aux Antilles, La Réunion, Tahiti...). Ces territoires sont souvent de petites îles, à l'exception de la Guyane, mais ils jouent parfois un rôle stratégique important (lancement de la fusée Ariane à Kourou en Guyane, ancienne base nucléaire à Mururoa dans le Pacifique).
- La puissance française a aussi pu se déployer dans le cadre de **la construction européenne depuis 1957** : la France joue un rôle de premier plan dans l'UE sur le plan économique et politique (parlement européen à Strasbourg).



- La France exerce un rôle mondial grâce **au rayonnement de la langue et de la culture française.** Le français est ainsi parlé dans de nombreux pays (c'est souvent un héritage de la colonisation) ; une organisation internationale, la francophonie, s'efforce de le promouvoir.
- Certaines valeurs françaises contribuent également au rayonnement international : les droits de l'homme hérités de la Révolution française, la tradition d'accueil pour les réfugiés...

2) Le système économique français

a- le rôle du capitalisme dans le développement économique de la France

L'économie française est ouverte sur l'Europe et sur le monde, grâce à des exportations importantes et à la présence d'entreprises françaises à l'étranger. Ces entreprises sont présentent dans les banques, les grandes distributions, les hydrocarbures, les industries de luxe, le nucléaire, l'environnement, l'automobile, l'aéronautique... Exemple : Carrefour, AXA, TOTAL, PARIAS, Société Générale, etc

Les échanges sont très intenses avec les pays européens, grâce à des moyens de communication efficaces et modernes (TGV, autoroutes, tunnels....) et grâce à l'Union européenne qui a fait progresser le commerce.

b- le rôle prépondérant de l'Etat

La France est une république. Son régime, semi-présidentiel, est régi par la Constitution d'octobre 1958. L'économie française, bien que libérale, est soumise à l'intervention de l'État. Ainsi l'Etat a pris le contrôle des principaux secteurs de base de l'économie nationale : l'énergie (charbonnages, électricité, gaz, énergie atomique), l'activité financière (les quatre plus grandes banques), les transports (S.N.C.F, Compagnie générale transatlantique, Air France) et certains grands secteurs industriels (Renault...). C'est donc l'Etat qui oriente et planifie l'économie.

Outre les orientations de l'État, l'économie nationale est soumise au cadre législatif de l'Union européenne lui permettant de bénéficier de subventions européennes.

CONCLUSION

L'économie française est l'une des plus performantes au monde grâce à la conjugaison de plusieurs facteurs. Cette puissance économique fait de la France un pays incontournable dans les relations internationales.



LA FRANCE: UNE ECONOMIE DOMINEE PAR TERTIAIRE

LEÇON 2:

INTRODUCTION

La France est située au Sud-Ouest du continent européen (Europe occidentale) entre le 51^{ème} et le 41^{ème} de latitude nord. Elle s'étend sur une superficie de 551 602 km² avec une population de plus de 65 Millions d'habitants.

C'est une puissance économique importante (2ème dans l'UE après l'Allemagne et 5ème dans le monde après les <u>États-Unis</u>, le <u>Japon</u>, la <u>Chine</u>, l'<u>Allemagne</u>). Cette puissance économique repose sur une agriculture dynamique, une industrie performante et un secteur tertiaire triomphant.

aa- LE SECTEUR PRIMAIRE

Le <u>secteur primaire</u> regroupe l'<u>agriculture</u>, la <u>pêche</u>, l'<u>exploitation forestière</u>, l'élevage, les <u>mines</u> etc.. En France, le poids du secteur primaire dans l'économie a fortement décliné au cours de la seconde moitié du <u>xxe siècle</u>. Il représente 4,1 % des emplois et 2,2 % du PIB français, contre 4,4 % des emplois et 2,1 % du PIB sur l'ensemble de l'Union européenne

- 616) l'agriculture : une agriculture dynamique
- 617) Les bases de l'agriculture

L'agriculture française s'appuie sur:

- 618) des conditions naturelles favorables :
- 619) Un relief aéré et ordonné (plaine, montagne, collines et plateaux)



- 620) une hydrographie dense (Seine, Loire, Garonne, Rhin, Saône, Rhône)
- 621) une diversité climatique (océanique à l'Ouest, continentale à l'Est, méditerranéenne au Sud et montagnard)
- 622) et des sols fertiles.
- 623) *la modernisation de l'agriculture*: l'agriculture française s'est considérablement modernisée grâce à :
- 624) la mécanisation
- 625) l'introduction de nouvelles espèces animales et végétales
- 626) une forte utilisation d'engrais
- 627) un important marché de consommation
- 628) une main d'œuvre qualifiée
- 629) Le rôle de l'Etat avec :
- 630) une subvention de l'Etat accordée aux poroducteurs des différentes filières agricoles
- 631) un important soutien de l'Etat dans la recherche et le développement pour une meilleure productivité des différentes filières.
- 632) L'adoption d'une Politique Agricole Commune (PAC) qui a fortement contribué à la performance et à la compétitivité de l'agriculture française.

NB : la Politique Agricole Commune est une politique menée par l'Union Européenne dans le domaine agricole visant à assurer la stabilité des prix sur les marchés, à garantir un revenu minimum aux producteurs en régulant les mécanismes de production et de vente.

633) Les principales productions agricoles

La France est le premier producteur agricole de toute l'Union européenne. Les principales productions sont les céréales : blé, maïs, la vigne, l'orge, etc.

En dehors, on a : le <u>sucre</u>, les produits <u>laitiers</u>, les fruits et légumes, le tabac, les fleurs, etc.



634) Les problèmes de l'agriculture française

Elle est confrontée à quatre difficultés:

- 635) la baisse des revenus des agriculteurs en raison de la réforme de la P.A.C (Politique Agricole Commune).
- 636) l'exode rural
- 637) la concurrence des pays de l'U.E et des USA de plus en plus vive
- 638) la pollution des sols et de l'eau.

Malgré une diminution constante de l'emploi agricole, l'agriculture reste encore un atout majeur de l'économie française

639) l'élevage

La France possède un des <u>cheptels</u> les plus importants de l'Union européenne. On compte notamment plus de 20 millions de <u>bovins</u>, 16 millions de <u>porcins</u> et 9 millions d'<u>ovins</u>. Elle fournit près du quart de la <u>viande bovine</u> consommée en Europe, c'est le plus gros producteur européen de viande bovine et de <u>volailles</u> et le troisième producteur de viande ovine et porcine. La moitié des <u>agriculteurs français</u> ont une activité d'élevage en complément de leur activité de culture.

9- La pêche

La pêche maritime française (quatrième rang en Europe) se concentre sur **le littoral de la Manche et de la Bretagne Sud** (la Bretagne réalise à elle seule la moitié des prises françaises). En revanche, les cultures marines (huîtres, moules et autres coquillages) concernent toutes les régions maritimes. Depuis le début de 1993, la pêche est en crise (baisse des cours de 25%), crise due :

- 640) au non-respect des réglementations communautaires par certains États membres,
- 641) aux prix plancher fixés par l'U.E.,
- 642) à la concurrence de pays hors U.E.
- 643) à l'épuisement des ressources.



bb- LE SECTEUR SECONAIRE: UNE INDUSTRIE PERFORMANTE

Le <u>secteur secondaire</u> représente 20,6 % du <u>PIB</u> et occupe 24,4 % de la <u>population active</u>. Il comprend l'<u>industrie</u> (composée de l'<u>industrie manufacturière</u>, de l'agroalimentaire et de l'énergie) et la <u>construction</u>.

L'industrie française est en pleine mutation. Elle est la 2^{ème} industrie de l'Union européenne après celle de l'Allemagne et exporte plus de la moitié de sa production.

644) Les bases du développement de l'industrie française

Le développement de l'industrie française s'appuie sur:

- 645) la diversité des matières premières énergétiques, minières importées et une production agricole abondante
- 646) une main d'œuvre abondante et qualifiée (bien formée)
- 647) un marché de consommation important au pouvoir d'achat élevé
- 648) une politique de libéralisation et de privatisation contrôlée des différents secteurs industriels stratégiques
- 649) une abondance de capitaux pour la recherche et l'investissement dans le secteur industriel.
- 650) une technologie de pointe
- 651) un soutien important de l'Etat.
- 652) Un socle industriel remontant aux révolutions industrielles
- 653) La modernisation du code du travail et les allègements fiscaux pour le secteur industriel
- 654) A promotion et le soutien aux initiatives en recherche et l'innovation technologique et scientifique.

2-Les types d'industrie

655) les industries traditionnelles



Ce sont les industries de base amorcée depuis les révolutions industrielles. Ce sont : les mines, la sidérurgie, le textile, la construction navale, la métallurgie, l'industrie automobile ; l'industrie chimique (chimie lourde Elf...) ; etc. aujourd'hui, ces industries sont en déclin à cause de la baisse des productions, de la contraction des marchés et des délocalisations. Le Nord et la Laur raine sont les régions les plus touchés par le déclin de ces secteurs. Les industries de l'automobile, de la chimie et de l'agroalimentaire restent encore dynamiques malgré la concurrence mondiale.

Dans l'automobile	L'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi est le premier gro		
	mondial avec près de 10,6 millions d'automobiles utilitaire.		
	PSA : 2ème constructeur européen avec 3,9 millions de véhici vendus dans le monde en 2018		
Dans la chimie	TOTAL (géant mondial du pétrole et du gaz avec un chiffre d'aff		
	de plus 170 milliards de dollar).		
	SANOFI (géant pharmaceutique avec un chiffre d'affaire d'envi		
	35 milliards d'euro en 2017		
Dans l'agroalimentaire	Le secteur agroalimentaire reste le premier secteur indust		
	français. Il emploie plus de 420.000 personnes et plus de 2 milli		
	d'emplois sont dépendant du secteur agroalimentaire. On peut c		
	entre autre : le groupe Danone - le groupe Lactalis - Peri		
	Richard – le Groupe Avril – Nestlé France		

656) les industries de pointe et de l'armement

Elles reposent sur la recherche scientifique et l'innovation technologique.

- 657) **Au niveau de l'aéronautique:** la France joue un rôle dans les entreprises aéronautiques européennes. Exemple AIRBUS et ARIANE.
- 658) Au niveau de l'armement et de la défense : la France occupe le 3è rang mondial avec de puissantes entreprises comme DASSAULT, THALES, SAFRAN, NAVAL GROUP, etc



659) Au niveau de l'industrie électronique : la France compte environ 1.100 entreprises, génère plus de 100.000 emplois. Exemple : ALCATEL, THOMPSON, etc.

c- les industries de luxe et de la mode

Elles constituent un secteur stratégique de l'industrie française. Ce secteur emploie plus de 576.000 personnes en France. Exemple : LVMH, leader mondial du luxe avec ses 70 marques, l'OREAL, leader dans le cosmétique. On a également l'industrie de la haute couture, du prêt-à-porter et des parfums avec Yves St Laurent, Christian Dior, Karl Lagerfeld, coco chanel....

3-Les problèmes et solutions liés à l'industrie

660) Problèmes

L'industrie française est confrontée à de nombreuses difficultés :

- 661) L'insuffisance des ressources énergétiques et minières
- 662) Coût du travail et de production élevé
- 663) Manque de compétitivité, délocalisation et fermeture d'usine
- 664) Retard dans le développement des nouvelles technologies
- 665) Contraction du marché due à la concurrence mondiale
- 666) la diminution des emplois dans l'industrie
- 667) la concurrence internationale
- 668) Solutions
- 669) La réforme du code de travail
- 670) Allègements fiscaux pour les investissements industriels
- 671) Fusion de grands groupes industriels
- 672) Relever le défi de la transition numérique

673)

III-UN SECTEUR TERTIAIRE TRIOMPHANT



Le secteur tertiaire comprend diverses activités entre autre le commerce, l'administration, le transport, les activités financières, l'immobilier, etc. Il emploie plus de 75 % de la population active et plus de 56 % des richesses créées en France.

1-Les services et l'industrie touristique

La France reste l'un des pays les plus dynamiques du monde dans le secteur des services. Elle est le 4 è exportateur mondial de services avec une part de marché de 4,9%. En Europe, elle occupe le 3è rang derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni

Les activités de services sont divisées en deux groupes :

- 674) Les services marchands dont le but est de rapporter de l'argent. Exemple : activité de tourisme, de conseils, de transports, bancaire, de l'assurance, de gestion et des professions libéraux.
- 675) Les services non marchands qui sont financés par l'Etat et les collectivités locales par le biais de l'impôt : éducation, police, santé, administration, etc. la France est la première destination touristique au monde avec plus de 80 millions de touristes en 2018 pour des recettes de plus de 45 milliards de dollars. Le tourisme représente environ 8% du PIB français et génère un solde commercial excédentaire de plus de 6 milliards d'euros (36 milliards d'euros de recettes en 2010). En termes de poids dans l'économie française, il représente près de quatre fois plus que l'agriculture.

2-Un commerce compétitif

676) le commerce intérieur

Il s'appuie sur un ensemble de réseau de transport diversifié et de très bonne qualité (routes, chemins de fer, bateaux, avions). Il est dominé par de grands centres commerciaux, des supermarchés (Tati, carrefour...), les grands magasins, les commerces de luxe et les commerces traditionnels qui déclinent.

b- le commerce extérieur

*les importations

Ce sont les produits tropicaux (cacao, café, banane...) ; les matières premières minières (or, fer, diamant, uranium) et les ressources énergétiques (pétrole, gaz)



*les exportations

Ce sont les produits industriels (auto, avions, ordinateurs, armes, appareils électroménagers, vin, vêtement) qui représente 63% des revenus commerciaux de la France.

*les principaux partenaires

En 2006, Allemagne (15,6 %), Espagne (9,6 %), Italie (8,9 %), Royaume-Uni (8,2 %), Belgique (7,2 %), États-Unis (6,7 %), Pays-Bas (4 %). A ceux-ci, il faut ajouter, les pays de l'UE et la Côte d'Ivoire (52%).

3- Les problèmes et solutions du secteur tertiaire

677) Les Problèmes

- 678) Contraction des marchés pour le commerce français à l'étranger
- 679) Forte concurrence des produits étrangers sur le marché intérieur français
- 680) Baisse de la compétitivité des produits et services français
- 681) La fraude, l'évasion et la répression fiscale
- 682) Les attentats terroristes et l'insécurité
- 683) Le manque de transports pour accéder à certaines destinations ou certains sites touristiques
- 684) Le coût élevé pour accéder aux sites touristiques

685) Les solutions

- 686) Faire des réformes fiscales
- 687) Renforcer les dispositions juridiques de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale
- 688) La relance de la promotion des produits et services français avec entre autre le label « French Tech » et le slogan « France is back »
- 689) Renforcer les dispositifs sécuritaires à l'échelle nationale et européenne.



CONCLUSION

L'économie française, une des plus dynamiques de l'Europe et à l'échelle mondiale repose sur le caractère intensif d'un secteur primaire en constante mutation, une industrialisation et une tertiarisation efficace de cette économie. La France reste toutefois confrontée à divers problèmes structurels et sectoriels qui constituent des pesanteurs majeurs à un développement économique harmonieux.

REGROUPEMENTS ET COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES

THEME 3:

Leçon I <u>LA CEDEAO</u>; <u>UNE ORGANISATION RÉGIONALE A CARACTÈRE</u> ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION

La **CEDEAO** signifie Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Elle regroupe plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au **Sud** et à l'**Ouest** par l'**Océan Atlantique**, au **Nord** par le **Désert du Sahara**, à l'Est par le **Lac Tchad**. Cet espace économique couvre 5.112.517 km² et une population de de 330.millions d'habitants.

cc-NAISSANCE- OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA CEDEAO

690) La naissance de la CEDEAO

La naissance de la CEDEAO s'est faite progressivement. L'idée a été émise par le président du Nigéria (Yakubu Gowon) et le président du Togo (Gnassingbé Eyadema) en 1972. C'est finalement le 28 Mai 1975 que fut créer la CEDEAO; Son siège



anciennement fixé à LAGOS, est aujourd'hui à ABUJA (nouvelle capitale politique du Nigéria)

Aujourd'hui, la C.E.D.E.A.O (ECOWAS : Economic Community Of West African States) compte 15 membres avec le retrait de la Mauritanie en 1999.

Les 15 pays membres sont :

ZONE	PAYS	CAPITALE	POPULATIO	MONNAIE	PRÉSIDENT
	Benin	COTONOU	6.769.914	F. CFA	Patrice TALLO
	Burkina - F	OUAGADOU	15.730.977	F.CFA	Roche. C. Kabo
8 PAYS		U			
	Cote d'Ivoir	YAKRO	22.687.345	F.CFA	Alassane Ouatta
FRANCOPHON	Guinée	CONAKRY	10.316.464	F. Guinéen	Alpha CONDE
	Mali	BAMAKO	14.517.176	F. CFA	Ibrahim Bouba
					Kéita
	Niger	NIAMEY	11.453.651	F. CFA	Mohamadou
					ISSOUFOU
	Sénégal	DAKAR	12.171.265	F. CFA	Macky Sall
	Togo	LOME	5.683.850	F. CFA	Faure Gnassimg
	Gambie	BANJUL	1.778.081	DALASI	Adama BARRO
5 PAYS					
ANGLOPHONI	Ghana	ACCRA	23.869.800	CEDI	Nana addo
	Liberia	MONROVIA	3.476.608	Dollar libér	George Weah
	Nigeria	ABUJA	170.003.542	Naira	Muhammadu
					Buhari
		FREETOWN	6.440.053	Leone	Julius Maada B
2 PAYS LUSOPHONES	Guinée Biss	BISSAU	1.548.159	F.CFA	José Mario Vaz
	Cap Vert	PRAIA	434.263	ESCUDO	Jorge Ca
	Cup vert	1 144111	10 11200	Du Cap Ve	
				Du Cap VC	1 Jijeed

2) <u>Les objectifs de la CEDEAO</u>

- ← Création d'un marché commun qui permettra la libre circulation des hommes et des marchandises entre les États membres.
- ← Éliminer tous les droits à l'importation et à l'exportation
- → Renforcer les relations entre les pays membres
- → Accroitre et maintenir la stabilité économique
- ↔ Élever le niveau de vie des peuples au plan économique, social et culturel.
- → Harmoniser les politiques économiques et industrielles des États membres de façon à supprimer les disparités entre ces États.



←Promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines d'activités économiques (Industrie, Transport, Commerce, agriculture, énergie)

Pour atteindre ces objectifs, la C.E.D.E.A.O doit respecter certains principes fondamentaux.

3) <u>Les principes de la CEDEAO</u>

- •Le respect des frontières héritées de la colonisation
- •L'Égalité et l'indépendance des pays membres
- •Le règlement pacifique des conflits à l'intérieur des États membres
- L'ingérence dans les affaires intérieures des États membres au nom du droit humanitaire

II. LES ORGANES ET FONCTIONNEMENT DE LA C.E.D.E.A.O

10- Les organes principaux

a - La Conférence des chefs d'États et de gouvernement

C'est l'organe suprême. Elle se réunit une fois par an dans l'un des pays membres en session ordinaire et peut se réunir plusieurs fois en sessions extraordinaires.

Son rôle est de :

- 691) donner des orientations nouvelles à la CEDEAO
- 692) prendre des décisions et de contrôler leur exécution.

La présidence est tournante et assurée à tour de rôle par chacun des chefs d'État membres. Le président du pays qui accueille la réunion devient le président de la conférence. L'actuel président de la conférence est le président du Nigeria Muhammadu Buhari (à partir de Jany 2019) remplaçant le Togolais Faure Gnassingbé.

b- Le conseil des ministres

Il se compose de deux (2) représentants par État membre. Il se réunit deux (2) fois par an. Son rôle est de :

693) Veiller au bon fonctionnement de la CEDEAO



- 694) Faire appliquer les recommandations prises à la conférence des chefs d'État et de gouvernement
- 695) préparer la conférence des chefs d'États
- 696) examiner l'état d'avancement des décisions
- 697) faire des recommandations à la conférence

c- La commission de la CEDEAO

C'est l'organe permanent de la CEDEAO. Son rôle est :

- ↔ D'exécuter les décisions prises par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement
- ← D'assurer les fonctions administratives de la CEDEAO

La commission est dirigée par un président nommé par la conférence des chefs d'État et de gouvernement pour un mandat de quatre (4) ans non renouvelable. Il est assisté d'un vice-président et de 13 commissaires. L'actuel président de la commission de la CEDEAO est l'ivoirien Jean-Claude Brou

2) <u>Les organes secondaires</u>

a- Le tribunal de la communauté

Son rôle est de :

- ↔ assurer le respect du droit, de l'égalité et de la justice entre les États membres.
- \leftrightarrow faire respecter les traités qui instituent la CEDEAO
- ↔ régler les conflits entre les pays membres.

b- Le Fonds de Coopération et de développement

Il est alimenté par les cotisations des États membres, par les prêts et les dons.

Il sert à financer les projets des États membres. Son siège est au Togo.

NB:

Depuis 1992, la conférence des chefs d'État et de gouvernement tenue à DAKAR a créé deux nouveaux organes de la CEDEAO mais qui ne sont pas encore fonctionnels. Il s'agit de :

- 698) le parlement de la communauté
- 699) et le conseil économique et social.

III. ATOUTS ET BILAN DE LA C.E.D.E.A.O

- 700) Les Atouts
- 701) un vaste marché de consommation (plus de 300 millions d'habitants)
- 702) Un potentiel minéral et énergétique considérable
- 703) Un potentiel agricole important
- 704) Une large façade maritime pour les activités halieutiques et maritimes

2) Bilan de la CEDEAO

a- Les actions menées par la C.E.D.E.A.O

- Réalisation d'une usine de cimenterie au Togo qui ravitaille la sous-région
- La C.E.D.E.A.O participe au programme de reboisement au Sahel
- En 1977, les Etats membres ont signé un pacte de non-agression et d'assistance en matière de défense (A.N.A.D).
- De 1992 à 1996, la C.E.D.E.A.O est intervenue militairement pour mettre fin à la guerre au Liberia en créant une force militaire dénommée ECOMOG.
- En 1998, l'ECOMOG est intervenu en Sierra-Leone pour mettre fin à la guerre.
- Elle est également intervenue en Côte d'Ivoire en 2002, pour s'interposer entre les différents belligérants au conflit en CI.
- Mise en circulation du passeport CEDEAO
- Depuis le 1er janvier 1990, les produits alimentaires circulent sans droit de douanes.
- Mise en place de la B.I.D.C (Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO)

b- Les difficultés de la C.E.D.E.A.O

- Les cotisations n'entrent pas. On note donc des arriérés de cotisation des États membres. Ce qui bloque les actions de la C.E.D.E.A.O.
- La multiplicité des monnaies ne facilite pas les échanges commerciaux.
- La faiblesse des échanges entre les États membres.
- Le déséquilibre économique entre les États membres ne facilite pas l'intégration.
- Les grandes décisions arrêtées rencontrent des difficultés d'application sur le terrain.
- Les réseaux de communication sont inadéquats ou en mauvais états.
- Les différences linguistiques et culturelles.
- La préférence accordée aux importations en provenance des pays industrialisés
- Instabilité politique et mauvaise gouvernance



Faiblesse et diversification insuffisante des économies nationales

Remarques : La CEDEAO pour être plus efficace doit opérer des reformes :

- ↔ Pratique plus accrue de la démocratie dans les États membres de la CEDEAO ;
- ↔Désengagement progressif des États dans l'économie au profit du secteur privé
- → la CEDEAO gagnerait à mettre en pratique les décisions prises lors des différents sommets

CONCLUSION

Après plus d'un quart de siècle d'existence, la C.E.D.E.A.O est loin d'avoir répondu à l'attente des pères fondateurs. Beaucoup de difficultés entravent son bon fonctionnement. Mais dans un monde où se construisent de plus en plus les grands ensembles régionaux, et surtout dans une Afrique déchirée par des fléaux de toutes sortes, la C.E.D.E.A.O reste l'outil précieux pour le vrai départ de l'Afrique de l'Ouest vers le développement.

LEÇON 2 : LES RELATIONS UE / ACP : UN EXEMPLE DE COOPÉRATION NORD - SUD

INTRODUCTION

L'Union Européenne, à l'origine Marché commun ou communauté économique Européenne est née au départ pour consolider une Europe divisé par la deuxième guerre mondiale. Mais elle s'est aussi donné comme objectif d'aider ses anciennes colonies d'Afrique, des caraïbes et du Pacifique. C'est dans ce contexte que furent instituées les relations UE-ACP.

On donne le nom de relation UE-ACP à la coopération qui existe entre les pays de l'Union européenne (le Nord) et ceux de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (le Sud)

dd- PRÉSENTATION DE L'UE ET DU GROUPE A.C.P

705) Naissance et évolution de l'U.E

En 1951, pour faciliter la reconstruction de l'Europe dévastée par la guerre, 6 pays (France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) décident de la libre circulation entre eux, du charbon et de l'acier. Ils créent la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). Les succès de la CECA ont conduit les 6 pays à signer le 25 Mars 1957, le Traité de Rome qui institue la CEE (Communauté Économique Européenne). Les succès économiques de la CEE conduisent d'autres États européens à y adhérée. En 1973, la CEE passe à 9 membres avec l'adhésion de la Grande Bretagne, de l'Irlande et du Danemark. En 1981, la Grèce fait son entrée et porte le nombre de membre à 10. En 1986, l'Espagne et le Portugal adhèrent et portent à 12 le nombre de membre (Europe des 12.)

Le traité de Maastricht (Pays-Bas) de février 1992, transforme la CEE en Union Européenne (UE) qui enregistre de nouveaux membres. Aujourd'hui l'UE compte 27 États membres.

706) Les pays A.C.P (Afrique Caraïbes Pacifique)

Les pays de **l'ACP** sont un ensemble composé de pays de **l'Afrique**, **des Caraïbes** et du **Pacifique**. Ce sont pour la plupart des anciennes colonies des pays membres de l'U.E. Le groupe ACP est né à **Georgetown en Guyane** en **Janvier 1975**. Aujourd'hui 79 pays composent le groupe ACP.

PAYS MEMBRES DE LA COOPÉRATIO				
AU NORD : NOMBRE / GROUPE				
18 / EAMA	6 / CEE			
18 / EAMA	6 / CEE			
18 / EAMA	6 / CEE			
46 / ACP	9 / CEE			
58 / ACP	9 / CEE			
65 / ACP	10 / CEE			
68 / ACP	12 / CEE			
70 / ACP	15 / UE			
77 / ACP	15 / UE			
77 / ACP	25 / UE			
79 / ACP	27 / UE			



ee-OBJECTIFS ET ACCORDS DE COOPÉRATION U.E -A.C.P

707) Les objectifs de la coopération

- 708) Créer une complémentarité entre le Nord industrialisé et riche mais démuni de matières premières et le Sud pauvre, sous développé mais producteur et exportateur de matières premières.
- 709) promouvoir les échanges entre l'UE et les ACP et assurer un débouché certain aux produits en provenance des ACP.
- 710) Promouvoir la solidarité à travers une aide au développement des ACP en garantissant la stabilité des cours des produits primaires et le libre accès de ces produits sur le marché de l'UE sans réciprocité.
- 711) Aider au développement économique et social des pays ACP
- 712) Les accords de la coopération

713) Les accords de Yaoundé (CEE-EAMA)

Les premiers accords sont signés au Cameroun. Ces accords prévoient la coopération économique entre la CEE et les EAMA (Etat Africain et Malgache Associés).

- 714) Le 1^{er} accord de Yaoundé I est signé le 2 Juillet 1963. Cet accord prévoit une aide financière et commerciale aux 18 anciennes colonies africaines indépendantes.
- 715) Le deuxième accord de Yaoundé II est signé le 29 Juillet 1969. Cet accord porte sur le financement de projet avec une prépondérance de l'Afrique noire.

716) Les accords de Lomé

Les accords de Lomé ont été signés à partir de 1975. 4 accords ont été signés à Lomé : Lomé 1, Lomé 2, Lomé 3 et Lomé 4.

■ Lomé I



Les accords de Lomé 1 ont été signés le 28 Février 1975 entre les neuf Etats membres de la CEE et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, appelés pays ACP. Les principales décisions prises sont :

• Sur le plan agricole :

- Le libre accès des produits agricoles ACP au marché de l'UE
- la création du STABEX (Système de **STAB**ilisation des recettes d'**EX**portation des produits agricoles). Le STABEX intervient en cas de chute des cours des produits agricole en versant des compensations financières aux pays ACP frappés par cette mesure.

• Sur le plan industriel :

- favoriser la coopération industrielle en participant au développement et à la diversification industrielle des ACP.
- Aider à l'industrialisation des ACP.
- La création du centre de développement industriel (CDI)

• Sur le plan commercial :

L'UE s'engage à aider les ACP dans les activités de commercialisation, de distribution et de transport.

• Sur le plan financier et technique :

- L'UE met en place une enveloppe financière pour aider les pays ACP.
- La coopération technique se manifeste par l'octroi de bourses d'études aux ressortissants des pays ACP et à l'envoi d'assistants technique européens dans les pays ACP.

■ Lomé 2

Lomé 2 est signé le 31 Octobre 1979 avec 58 pays ACP et 9 pays de la CEE. Les décisions arrêtées à Lomé 2 sont :

- Sur le plan agricole :
- Aider les ACP à réaliser leur sécurité alimentaire
- Lutter contre la désertification.
- Sur le plan industriel :



- La création d'un système d'aide aux produits miniers (SYSMIN). Il repose sur les mêmes principes que le STABEX.
- Encourager les ACP dans la création de projets industriels.

• Sur le plan technique et financier :

Appui financier et technique de l'UE en ce qui concerne le secteur de l'exploitation minière.

En résumé, Lomé II a accordé une priorité à l'industrialisation des ACP.

■ Lomé 3

Les accords de Lomé 3 sont signés entre 66 pays ACP et 10 de la CEE le 8 Décembre 1984. Les différents accords passés sont reconduits avec quelques éléments nouveaux surtout en ce qui concerne les échanges :

- Promotion des échanges intra –ACP
- Intensification des échanges CEE -ACP
- Augmentation de l'Enveloppe financière d'aide aux pays ACP

■ Lomé 4

Les accords de Lomé sont signés le 15 Décembre 1989 entre 71 pays ACP et 12 pays de la CEE. Désormais la convention porte sur 10 ans. Lomé 4 reconduit l'essentiel des accords passés mais ajoute un chapitre est consacré aux problèmes culturels, politiques et humanitaires. Ainsi ; on a :

- l'Aide aux réfugiés
- La Promotion et respect des droits de l'homme
- La Promotion de la démocratie et de l'état de droit.
- La lutte contre la pauvreté

717) le nouvel accord de Cotonou

L'accord de Cotonou est signé le 23 Juin 2000 entre 77 ACP et 15 de l'UE. Ce nouvel accord signé pour 20 ans prend en compte la dimension politique dans les relations UE – ACP. L'accord de Cotonou repose sur des axes majeurs comme :

• La dimension politique :

- Le dialogue politique entre les partenaires
- la consolidation de la paix
- la prévention et la résolution des conflits
- le respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'état de droit.
- La promotion des approches participatives avec la part belle faite à la société civile qui apparaît notamment comme un organe consultatif. Son avis sera sollicité en matière de réformes et de politique économique et commerciale.



• La réduction de la pauvreté avec:

- le développement économique
- le développement social et humain
- l'intégration et la coopération régionale.

ff- BILAN DES RELATIONS U.E - A.C.P

1) les acquis et réalisations

- Les pays ACP ont mis à la disposition de l'UE des matières premières à des prix préférentiels et un vaste marché pour l'UE
- Ces relations constituent un privilège économique, politique et culturel pour l'UE qui se présente comme allié et défenseur des pays ACP.
- L'UE a réalisé de nombreux projets d'équipements socio économiques dans les pays ACP
- Au plan financier, le FED a fait bénéficier les ACP des aides non remboursables et la BEI, des prêts aux conditions de remboursements spécialement à l'avantage des ACP
- La formation de cadres de hauts niveaux par l'octroi de bourses d'études aux étudiants originaires des ACP.
- Le libre accès effectif des produits ACP au marché de l'UE sans réciprocité
- La lutte contre la désertification et la famine dans les pays ACP
- Le soutien financier et l'assistance dans la lutte contre le SIDA
- Aide pour l'approfondissement de la démocratie et assistance aux pays en guerre.

2- les limites

- On note une réticence de certains pays membres de l'UE à continuer les aides financières aux ACP
- Les fonds du STABEX et du SYSMIN sont insuffisants par rapport aux besoins des ACP
- On note un retard dans le payement des fonds du STABEX et le SYSMIN.
- On a la Persistance des déficits commerciaux et la détérioration des termes de l'échange
- Un Endettement de plus en plus accru des ACP
- Le volume des échanges entre l'UE et les ACP reste en dessous des espérances.
- L'importance de plus en plus accordée aux pays de l'Europe de l'EST au détriment des pays ACP
- Les aides accordées aux pays ACP sont de plus en plus soumis à des conditionnalités

CONCLUSION



Les relations UE – ACP constituent un bel exemple de coopération Nord – Sud malgré ses insuffisances. Les pays ACP, grands bénéficiaires, sont de plus en plus inquiets par rapport à l'intérêt que porte l'UE aux pays de l'Europe de l'Est, à l'édification d'une Europe unie et à l'utilisation d'une monnaie commune : L'Euro.